



RAPPORT FINANCIER

ANNUEL 2018

SOMMAIRE

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration.....	1
Activité du Groupe	2
Société-mère	8
2. États Financiers consolidés au 31 décembre 2018	13
Compte de résultat consolidé	14
Bilan consolidé	16
Tableau des flux de trésorerie consolidés	18
Tableau des variations de capitaux propres consolidés	20
Notes annexes aux états financiers consolidés	21
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	87
3. Comptes sociaux exercice 2018.....	92
Compte de résultat	93
Etat des flux de trésorerie.....	93
Bilan actif.....	94
Bilan passif	95
Notes annexes.....	96
Résultats des cinq derniers exercices	109
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.....	110
4. Organisation du contrôle interne et de la gestion des risques	114
5. Attestation du Directeur Financier	122

1

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(EXERCICE 2018)**

Le présent rapport de gestion figurant dans le Rapport Financier Annuel est une version adaptée du rapport de gestion présenté à l'Assemblée des actionnaires. Le rapport de gestion destiné à l'Assemblée des actionnaires est complété des informations édictées par le code de commerce (rapport sur le gouvernement d'entreprise, informations sociales et environnementales notamment ...). Il est mis à la disposition des actionnaires selon les modalités visées à l'article R.225-83 du code de commerce.

La présentation générale de l'activité du Groupe est développée dans le Rapport d'activité disponible sur le site internet (www.savencia-fromagedairy.com).

1. Activité du Groupe

Le Groupe a évolué en 2018 dans un contexte laitier instable et globalement défavorable, avec un premier semestre excessivement négatif et un second semestre en amélioration. La production mondiale de lait est en recul notamment en Europe à partir du second semestre du fait de la sécheresse de l'été. Ainsi, globalement, le prix du lait est resté stable. La cotation de poudre de lait écrémé, après un cours historiquement bas atteint à la fin du 1^{er} trimestre 2018, s'est redressée en fin d'année à la suite des ventes de stocks européens. La cotation moyenne sur l'année a cependant baissé de 14 % par rapport au prix moyen de 2017. La cotation beurre cube est restée à un niveau élevé en moyenne sur l'année. Sur le second semestre, la consommation de beurre a été inférieure aux prévisions, compte tenu des stocks privés antérieurement constitués et du ralentissement de la croissance mondiale, cette situation a pesé sur les prix en fin d'année.

Le marché européen des produits laitiers est toujours impacté par la concurrence vive que se livrent les distributeurs. La consommation souffre dans certains pays des hausses de tarifs passées en lien avec l'augmentation des coûts de production. L'International a poursuivi son développement, l'Amérique du Sud est cependant confrontée à des économies excessivement instables et fortement inflationnistes favorisant notamment une baisse de la consommation.

Dans ce contexte, SAVENCIA Fromage & Dairy a démontré sa résistance en poursuivant son développement hors France, en s'appuyant sur la force de ses marques et la qualité de ses produits.

Périmètre de consolidation et normes comptables

Au cours de l'exercice 2018, le Groupe a souscrit à l'augmentation de capital de participations minoritaires dans la société Ferrari, en Italie, portant ainsi la détention du Groupe de 27 % à 49 %, ainsi que dans La Compagnie Fromagère de Tunisie, atteignant ainsi une participation de 50 %. Ces prises de participation confèrent un contrôle conjoint. Par conséquent, ces sociétés restent consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

Le Groupe a par ailleurs acquis 80 % de la société Bake Plus Co., Ltd en Corée du Sud, le 21 mars 2018 et 70 % de la société américaine Palace Industries Inc., le 16 mai 2018. Ces acquisitions sont assorties d'options d'achat et de vente sur les participations résiduelles exerçables à compter du début de la cinquième année qui suit l'acquisition principale pour Bake Plus et de la troisième année pour Palace Industries. Par ailleurs, l'acquisition de 96 % de Belebeevski Molochny Kombinat (B.M.K.) et sa filiale Agro 2000 en Russie fin décembre 2017 impacte cette année le compte de résultat et les flux consolidés du Groupe.

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe s'était désinvesti de sa participation mise en équivalence dans la société Financière Louis. Il avait également exercé l'option de rachat de 28 % dans le capital de la société roumaine Delaco détenue depuis à 100 %. Enfin, le Groupe avait acquis, le 22 décembre, 96 % de la société russe B.M.K. Une option d'achat et de vente des 4 % résiduels est exerçable à compter de la quatrième année suivant celle de l'acquisition.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis en appliquant les normes en vigueur, telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Le Groupe a appliqué les amendements aux normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2018, en particulier la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et IFRS 15 qui définit les principes de la reconnaissance des revenus.

La norme IFRS 9 - Instruments financiers remplace la norme IAS 39 - Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 a notamment introduit :

- une nouvelle classification des instruments financiers, basée sur le modèle de gestion et les caractéristiques contractuelles des instruments financiers ;
- un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers, fondé sur les pertes de crédit attendues, en remplacement du modèle basé sur les pertes avérées ; et
- de nouveaux principes en matière de comptabilité de couverture.

Les incidences des principaux changements de méthodes comptables résultant de l'application d'IFRS 9 sont résumés dans la note 5 des Notes annexes aux États financiers consolidés. Les impacts pour le Groupe en date de première application sont peu matériels.

La norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients remplace IAS 11 sur les contrats de construction, IAS 18 sur les ventes de biens et prestations de services et toutes les interprétations liées, notamment IFRIC 13 sur les contrats de fidélité.

La norme IFRS 15 prévoit un modèle unique pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle introduit de nouveaux concepts et principes en matière de reconnaissance du revenu, notamment au titre de l'identification des obligations de performance ou d'allocation du prix de la transaction pour les contrats à éléments multiples.

Le Groupe, de par la nature de ses produits, est peu impacté par cette nouvelle norme.

Le Groupe, étant implanté en Argentine, a été amené à appliquer la norme **IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes »**. Les dispositions de cette norme s'appliquent au début de l'exercice au cours duquel le pays est considéré en hyperinflation. Ainsi pour le Groupe, qui clôture ses états financiers au 31 décembre 2018, les dispositions de la norme IAS 29 prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2018, comme si l'Argentine avait toujours été hyperinflationniste. Les principes et incidences sur les comptes consolidés sont résumés dans la note 9 des Notes annexes aux États financiers consolidés.

Activité et résultat

L'éclatement géographique de ses marchés ainsi que la diversité de ses métiers permettent à SAVENCIA Fromage & Dairy (nom commercial de SAVENCIA SA) de compenser au mieux les aléas conjoncturels pouvant affecter tant le niveau de consommation que les différentes composantes des prix de revient. La demande des consommateurs n'évolue en effet pas de la même façon sur les marchés matures et sur les zones en développement. Elle peut varier en fonction du type de produits de grande consommation et de l'intensité des actions commerciales entreprises. Les variations des cotations mondiales des produits industriels n'affectent normalement pas les activités « Produits Fromagers » et « Autres Produits Laitiers » aux mêmes moments, avec la même ampleur et dans le même sens. La répercussion d'éventuelles hausses de prix de revient s'appuie sur la force des marques et le caractère souvent innovant des offres faites aux consommateurs.

D'autres éléments relatifs aux risques figurent dans la partie « situation financière » du présent document, au point 5.2.10 de l'annexe aux états financiers consolidés et dans le rapport sur le contrôle interne, la gestion des risques et le plan de vigilance figurant au chapitre 4 - Gouvernement d'entreprise.

Au 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires consolidé de SAVENCIA Fromage & Dairy s'établit à **4 862,6 millions d'euros** contre **4 852,8 millions d'euros** pour la même période de l'année précédente, en progression de **0,2 %**.

À périmètre ⁽¹⁾ et taux de change constants ⁽²⁾, l'évolution est positive de 2,1 %. L'évolution du chiffre d'affaires est pénalisée par un effet de change fortement négatif de - 3,8 %, provenant principalement de la dévaluation de l'ensemble des monnaies mondiales vis-à-vis de l'euro et principalement des devises sud-américaines très impactées par l'hyperinflation en Argentine. L'effet de structure est positif de 2 %, s'expliquant par l'intégration dans le périmètre de B.M.K. fin décembre 2017, de Bake Plus à fin mars 2018 et de Palace Industries mi-mai 2018. La croissance du chiffre d'affaires de SAVENCIA Fromage & Dairy au cours de l'exercice 2018 s'explique principalement par un ajustement des prix de vente sur les principaux marchés et le développement de ses activités à l'International.

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France passe de 71 % en 2017 à 70 % en 2018.

Le résultat opérationnel courant est en progression de 2,9 % par rapport à 2017. Il s'élève à **177,6 millions d'euros**. Il intègre un effet périmètre positif de 9,2 % et un effet de change négatif de 5,1 %, défavorable dans la plupart des pays auquel s'ajoute un contexte économique hyperinflationniste en Argentine.

À données constantes, le résultat opérationnel courant est en baisse de -0,7 %. Cette évolution résulte :

- de la hausse des coûts matières et de l'ensemble des coûts de production ;
- de déréférencements partiels en cours d'année affectant particulièrement les volumes de l'Europe du Nord-Centre ;
- d'une conjoncture laitière particulièrement défavorable au développement des activités Ingrédients compte tenu notamment de cotations de poudres de lait à des niveaux historiquement bas.

1 Le retraitement de périmètre des entités entrantes consiste :

- pour les entrées de périmètre de l'année en cours à déduire la contribution de l'acquisition des agrégats de l'année en cours ;
- pour les entrées de périmètre de l'année précédente, à déduire la contribution de l'acquisition du 1^{er} janvier de l'année en cours jusqu'au dernier jour du mois de l'année en cours où a été réalisée l'acquisition l'année précédente.
- Le retraitement des entités sortantes consiste :
- pour les sorties de périmètre de l'année en cours, à déduire les contributions de l'entité sortie aux agrégats de l'année précédente à compter du 1^{er} jour du mois de cession ;
- pour les sorties de périmètre de l'année précédente, à déduire les contributions de l'entité sortie aux agrégats de l'année précédente.

2 Le retraitement de l'effet change consiste en un calcul des agrégats de l'année en cours aux taux de change de l'année précédente.

Ces impacts ont cependant été compensés partiellement par :

- le développement des activités à l'International ;
- l'amélioration du mix-volume dans certaines activités ;
- la poursuite des actions de rationalisation.

La marge opérationnelle courante s'améliore légèrement à 3,7 % contre 3,6 % en 2017.

Produits Fromagers

Le chiffre d'affaires des Activités fromagères est en progression de 1,2 % par rapport à 2017, à **2 795,5 millions d'euros**, soit 57,5 % du chiffre d'affaires consolidé total de SAVENCIA Fromage & Dairy. Cette part relative était de 56,9 % en 2017.

La variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- une croissance organique ⁽¹⁾ de + 0,5 % ;
- un effet de change défavorable de - 1,9 % qui provient principalement de l'affaiblissement du real brésilien, du dollar US et du yuan chinois ; et
- un effet de structure de 2,8 % suite à l'entrée de B.M.K. et Palace Industries.

La croissance du chiffre d'affaires est soutenue par un ajustement des prix de vente en lien avec la forte évolution du prix des matières premières. Les volumes croissent favorablement en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique mais sont en retrait sur la plupart des marchés européens sous l'effet, d'une part, des hausses de tarifs qui ont pu impacter négativement les volumes de vente et, d'autre part, de la diminution des actions promotionnelles.

En **France**, le chiffre d'affaires progresse sous l'effet de la répercussion partielle des hausses des coûts matières dans les prix de vente, les volumes des produits à marque restant globalement stables.

Sur les autres pays d'**Europe**, le chiffre d'affaires est en retrait malgré un effet prix positif sur la plupart des marchés. Les volumes souffrent de déréférencements partiels.

Le chiffre d'affaires à l'**International** est pénalisé par un effet de change globalement défavorable. En croissance organique, le chiffre d'affaires des zones Amérique du Nord et Asie continue de progresser. L'Amérique du Sud est fortement pénalisée par l'hyperinflation en Argentine.

Le résultat opérationnel courant ressort à 159 millions d'euros, en hausse de 11,7 millions d'euros par rapport à 2017 soit une progression de + 7,9 %. Le taux de marge opérationnelle de ce secteur d'activité progresse de 5,3 % à 5,7 % en 2018, grâce au développement des activités internationales.

Autres Produits Laitiers

Le **chiffre d'affaires** des « **Autres Produits Laitiers** » ressort à **2 193,2 millions d'euros**, en baisse de - 1,8 % par rapport à 2017. Il représente 45,1 % du chiffre d'affaires consolidé total de SAVENCIA Fromage & Dairy. Cette part relative était de 46 % en 2017.

Cette variation de chiffre d'affaires se décompose en :

- un effet de croissance organique de + 3,8 % provenant d'un effet prix en lien principalement avec l'inflation en Argentine. Les effets de la hausse des cours du beurre ont globalement compensé la sous-valorisation des activités de poudres de lait ;
- un effet de change défavorable de - 6,3 % provenant principalement de la dépréciation du peso argentin et dans une moindre mesure du dollar US et du yuan chinois par rapport à l'euro ; et
- d'un effet de structure de 0,9 % suite à l'entrée de Bake Plus.

¹ La croissance organique mesure l'évolution d'un agrégat à périmètre et taux de change constants une fois les retraitements de change et périmètre susmentionnés effectués.

Le résultat opérationnel courant des « Autres Produits Laitiers » ressort à 41 millions d'euros contre 43,8 millions d'euros en 2017, soit un recul de - 6,5 %. Le taux de marge opérationnelle se tasse légèrement de 2 % en 2017 à 1,9 % en 2018. Si les activités de beurre et crème ont été mieux valorisées en 2018, l'activité Ingrédients a été de son côté lourdement pénalisée par l'évolution historiquement très défavorable des cotations de poudres de lait.

Éléments non affectés aux activités

Le résultat opérationnel courant des éléments non affectés s'élève à - 22,3 millions d'euros contre - 18,4 millions d'euros en 2017. Il représente principalement les charges des sociétés holdings.

Les **éléments non récurrents** s'établissent à - **61,8 millions d'euros**, contre - 19,5 millions d'euros en 2017. Ils sont liés pour l'essentiel à la constatation de charges et de provisions résultant de plans d'amélioration des performances engagés en France et en Europe Centrale pour - 46,3 millions d'euros, à la constitution de provisions pour risques et charges ainsi qu'à la constatation de pertes de valeur de certains actifs.

Le **résultat opérationnel** s'élève à **115,9 millions d'euros**, en baisse de 24,4 % par rapport à 2017.

Les **charges financières nettes** de SAVENCIA Fromage & Dairy ressortent à - **18,4 millions d'euros** pour l'année 2018 à comparer à - 16,1 millions d'euros en 2017. L'évolution du résultat financier est affectée par l'effet de l'application de la norme IFRS 9 générant un impact de présentation de - 2,8 millions d'euros par rapport aux comptes du 31 décembre 2017. À méthode constante, l'évolution est de + 0,5 million d'euros et s'explique essentiellement par l'effet de la baisse des taux court terme en zone euro.

Le **résultat sur situation monétaire** de - **14,6 millions d'euros** correspond à l'application, au titre de l'exercice 2018, de la norme IAS 29 relative aux pays en situation d'hyperinflation (Argentine).

La **quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence** net d'impôt ressort à **2,9 millions d'euros** contre 5,4 millions d'euros en 2017.

Le **impôt sur les résultats** s'élève à **28,4 millions d'euros**, en baisse de 17,8 millions d'euros par rapport à 2017. Le taux effectif ressort à 33,2 % contre 32,4 % en 2017. Hors effet du traitement de l'Argentine en hyperinflation, le taux effectif serait de 25,4 % en 2018, notamment suite à la baisse des taux d'imposition aux États-Unis et en Belgique.

Le **résultat net des activités poursuivies** s'établit à **57,3 millions d'euros**, à comparer à 96,5 millions d'euros en 2017.

Le résultat net des activités cédées, en cours de cession ou abandonnées est nul.

Le résultat de l'exercice revenant aux actionnaires de SAVENCIA Fromage & Dairy s'établit à **54,8 millions d'euros**. Il était de **93 millions d'euros** en 2017.

Investissements

Les **investissements corporels & incorporels** de SAVENCIA Fromage & Dairy sont en hausse de 11 % par rapport à 2017, leur montant s'élève à **195,9 millions d'euros** en 2018, par rapport à un montant de **176,4 millions d'euros** en 2017.

Par secteur d'activité, les investissements se répartissent de la façon suivante :

- Produits Fromagers pour 69,6 % ;
- Autres Produits Laitiers pour 26,6 % ;
- non affectés pour 3,8 %.

Le développement externe concerne l'acquisition de Bake Plus en Corée du Sud et Palace Industries Inc. aux États-Unis ainsi que des parts minoritaires chez Ferrari en Italie et Cie Fromagère de Tunisie en 2018. En 2017, le Groupe avait réalisé l'acquisition de B.M.K. en Russie et le rachat de part minoritaires de Delaco en Roumanie.

Recherche et développement

SAVENCIA Fromage & Dairy a de tout temps considéré ses dépenses de recherche et développement comme un atout fort permettant d'assurer l'innovation et par conséquent la croissance de ses différents métiers. En cohérence avec sa culture et ses principes généraux de fonctionnement, les opérations de développement sont regroupées par pôles technologiques afin de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque métier. Ces opérations sont coordonnées dans le cadre de programmes transversaux qui sont dirigés en priorité vers l'alimentation équilibrée et l'exploitation des qualités nutritionnelles du lait.

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées, pour leur totalité, dans les comptes de charges par nature concernés.

Effectifs

Les **effectifs moyens totaux**, y compris les intérimaires, des sociétés intégrées globalement représentent **19 888 collaboratrices et collaborateurs** en **2018** contre **19 485 collaboratrices et collaborateurs** en **2017**, soit une hausse apparente de 2 %. À périmètre constant, la baisse est de - 1,7 %. L'effet de périmètre est lié aux entrées de B.M.K., Bake Plus et Palace Industries Inc.

Ils se répartissent entre :

- Produits Fromagers pour 71,6 % ;
- Autres Produits Laitiers pour 24,7 % ;
- effectifs non affectés pour 3,7 %.

Situation financière

Le **bilan** du Groupe reflète une situation financière toujours saine.

Les **fonds propres**, à **1 396,3 millions d'euros**, varient de + 17,9 millions d'euros par rapport aux comptes 2017, soit + 1,3 %.

L'endettement net, à **563,6 millions d'euros**, est en hausse de 32 millions d'euros. Il représente 40,4 % **des capitaux propres**, contre 38,6 % au 31 décembre 2017.

Les ratios financiers imposés par les contrats de financement sont respectés.

SAVENCIA Fromage & Dairy ne présente pas d'exposition significative aux risques des marchés financiers. Les risques de change sont, comme par le passé, limités par la politique d'implantation d'unités de production sur les marchés de commercialisation. Les risques de taux sont gérés dans le cadre d'une politique de couverture prudente.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le 24 janvier 2019, suite au signalement d'un risque présumé de contamination de formules infantiles à base de protéines de riz sous la marque Modilac, la société Sodilac, en accord avec la DGCCRF, a décidé de rappeler l'ensemble des formules à base de protéines de riz au-delà des 2 lots concernés. L'ensemble des coûts estimés relatifs à l'exercice 2018 a fait l'objet d'une provision pour risques et charges dans les comptes de l'exercice.

Perspectives

Les incertitudes relatives à la volatilité des devises, à l'économie laitière mondiale continueront à impacter l'année 2019. Dans cet environnement, SAVENCIA Fromage & Dairy, confiant dans le dynamisme de ses équipes, continuera ses efforts d'adaptation et de compétitivité. Le développement des produits de spécialités et le renforcement de ses positions à l'International demeureront les moteurs de sa croissance.

Pour ce faire, le dialogue permanent, constructif et transparent avec ses partenaires : actionnaires, salariés, producteurs laitiers, distributeurs et clients industriels demeure un facteur clé pour relever les défis du monde de demain. À ce titre, Savencia a négocié au titre de 2019 un accord de revalorisation du prix du lait payé aux producteurs avec certains de ses partenaires de la grande distribution.

2. Société-mère

En 2018, les comptes de votre société ont été établis en utilisant les mêmes principes et méthodes comptables qu'en 2017.

Activités et résultats

Les produits d'exploitation de l'exercice 2018, comprenant principalement les redevances de propriété industrielle et incorporelle versées par vos filiales, se sont élevés à 28,4 millions d'euros contre 26,7 millions d'euros en 2017.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2018, se sont élevées à 46,7 millions d'euros contre 39,5 millions d'euros en 2017.

Le résultat financier est positif de 28,8 millions d'euros contre 31,2 millions d'euros en 2017.

Le résultat exceptionnel est négatif de 0,2 million d'euros contre une perte de 7,4 millions d'euros en 2017 qui s'expliquait par une moins-value sur la cession de titres de participation.

Le poste impôts sur les bénéfices est impacté par le régime de l'intégration fiscale dont bénéficient vos filiales françaises détenues à 95 % ou plus. Ce régime permet de neutraliser les opérations réalisées au sein du groupe intégré et de compenser les profits taxables avec les pertes fiscales.

Le résultat net comptable, après prise en compte des amortissements et de l'effet des provisions représente un bénéfice de 22,3 millions d'euros contre un bénéfice de 19,1 millions d'euros en 2017.

Au cours de l'exercice, les investissements incorporels décaissés, composés principalement de logiciels se sont élevés à 3,2 millions d'euros contre 6,6 millions d'euros en 2017.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement d'un montant de 24,5 millions d'euros représente un placement de liquidité et les actions auto détenues.

Prêts interentreprises

Conformément aux dispositions du code monétaire et financier et du décret d'application y afférent, les sociétés par actions doivent communiquer le montant des prêts à moins de deux (2) ans consentis aux entreprises avec lesquelles elles entretiennent des liens économiques le justifiant. Cette information fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes de la Société, selon les modalités prévues par la Législation en vigueur. Au 31 décembre 2018, la Société n'a pas consenti de prêts interentreprises.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du code de commerce relatives à l'information concernant les délais de paiement, nous vous informons de la décomposition, à la clôture de l'exercice, des délais de paiements des fournisseurs et clients de la Société :

**Article D. 441-4 du code de commerce :
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont
le terme est échu**

Dettes fournisseurs	0 jour (indicatif)	1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jrs et plus	total (1 jr et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	81					9
Montant total factures concernées TTC <i>en milliers d'euros</i>	6 253	1	1	-	16	18
% du montant facturé de l'exercice TTC	4,74 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,01 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses et non comptabilisées						
Néant						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours nets < délais contractuels > 45 jours nets					

**Article D. 441-4 du code de commerce :
Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont
le terme est échu**

Créances clients	0 jour (indicatif)	1 à 30 jrs	31 à 60 jrs	61 à 90 jrs	91 jrs et plus	total (1 jr et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	35					15
Montant total factures concernées TTC <i>en milliers d'euros</i>	4 753	313	226	-	-	539
% CA de l'exercice TTC	4,41 %	0,29 %	0,21 %	0,00 %	0,00 %	0,50 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses et non comptabilisées						
NÉANT						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : ≤ 25 jours fin de mois					

Revue des conventions autorisées au cours d'un exercice précédent et poursuivies en 2018

Le Conseil d'Administration a examiné les conventions suivantes conclues au cours d'un exercice antérieur et dont l'exécution a été poursuivie en 2018 :

- financement de la société de droit belge S.B.M.S. :

La Société a consenti, en 2013, à la société de droit belge S.B.M.S. un prêt d'un montant de 180 millions d'euros, pour une durée de 5 ans portant intérêt au taux euribor à 6 mois majoré d'une marge de 1,15 %. Les intérêts dus au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 1 076 145 euros. Ce prêt a pris fin en 2018.

- régime complémentaire de retraite :

Un régime de retraite relevant de l'article 39 du code général des impôts a été mis en place en 2002 prévoyant le versement à certains cadres dirigeants d'une somme correspondant à 0,5 % du dernier salaire par année d'ancienneté, avec un plafond de 2,5 %, et ce, en complément du régime de base.

Résultat de l'exercice et proposition d'affectation

Nous vous demandons d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils vous sont présentés et vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui se monte à 22 320 801,93 euros, ce qui, augmenté du report à nouveau antérieur de 379 489 056 euros, constitue un montant disponible de 401 809 857,93 euros, ainsi qu'il suit :

En euros

Aux actionnaires, un dividende brut de 1 euro par action	14 032 930,00
Au poste report à nouveau	387 776 927,93
TOTAL	401 809 857,93

Le dividende global brut revenant à chaque action serait fixé à 1 euro.

Lorsque le dividende est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du code général des impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40 % (article 200 A, 13 et 158 du code général des impôts). Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le dividende sera payé le 15 mai 2019 directement aux actionnaires qui sont titulaires d'actions inscrites dans un compte nominatif pur ou aux intermédiaires financiers chargés de la gestion des actions au porteur ou inscrites en compte nominatif administré, par l'intermédiaire de Caceis.

La date de détachement du coupon sera fixée au 13 mai 2019.

Il sera précisé que les sommes correspondantes au dividende non versé sur les actions propres détenues par la Société au jour du détachement du coupon seront affectées au report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions légales, il est rappelé que les dividendes versés aux actionnaires au titre des trois derniers exercices s'établissent comme suit :

Versés en	Au titre de l'exercice	Nombre d'actions composant le capital	Dividende Total ⁽¹⁾	Dividende brut par action	Abattement
2016	2015	14 032 930	13 943 830,00 €	1,00 €	40 %
2017	2016	14 032 930	22 223 742,00 €	1,60 €	40 %
2018	2017	14 032 930	19 493 943,00 €	1,40 €	40 %

(1) Excluant les actions n'ouvrant pas droit à dividende.

Nous vous confirmons qu'il n'y a pas eu en 2018 de dépenses somptuaires au sens de l'article 223 quater du code général des impôts.

Informations sur le Capital

Répartition du capital au 31 décembre 2018

Au 31 décembre 2018	Capital %	Nb d'actions	Nb droits de vote bruts ⁽³⁾	Droits de vote bruts %	Nb droits de vote nets ⁽⁴⁾	Droits de vote nets %
SAVENCIA Holding	66,64 %	9 350 953	18 701 906	78,97 %	18 701 906	79,29 %
FCPE ⁽¹⁾	2,99 %	419 900	701 478	2,96 %	701 478	2,97 %
Auto détention ⁽²⁾	0,70 %	97 938	97 938	0,41 %	0	0 %
Public	29,67 %	4 164 139	4 182 908	17,66 %	4 182 908	17,74 %
TOTAL	100 %	14 032 930	23 684 230	100 %	23 586 292	100 %

(1) Personnels de SAVENCIA Fromage & Dairy et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 3344-1 et suivants du code du travail, détenant des actions SAVENCIA Fromage & Dairy, dans le cadre de Fonds Commun de Placement d'Entreprise.

(2) Y compris contrat de liquidité.

(3) Tenant compte des actions privées de droit de vote.

(4) Excluant les actions privées de droit de vote.

La société Northern Trust détient 6,60 % du capital de votre Société au 31 décembre 2018.

Depuis le 28 février 2013, le capital social se compose de 14 032 930 actions de 1 euro de nominal chacune.

Négociation en Bourse par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2018, agissant dans le cadre des dispositions prévues à l'article L. 225-209 du code de commerce, a autorisé la Société à racheter en Bourse ses propres actions en vue de l'exercice de plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions, par les cadres dirigeants et/ou mandataires sociaux et/ou salariés de la Société ou des sociétés affiliées, ou l'attribution gratuite aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés affiliées.

Prix maximum d'achat : 140 euros par action.

Nombre d'actions à acquérir : à concurrence de 10 % maximum du nombre d'actions composant le capital social.

À ce titre, et au cours de l'exercice :

1) S'agissant des programmes d'options d'achat d'actions consenties aux cadres dirigeants et/ou aux mandataires sociaux et/ou aux salariés de la Société ou des sociétés affiliées :

- il a été acheté 500 actions au cours moyen de 85,80 euros ;
- il a été cédé 32 100 actions au cours moyen de 49,07 euros.

2) S'agissant de l'animation du marché des titres de la Société, la Société a mis en place un contrat de liquidité. Dans le cadre de ce contrat de liquidité :

- 44 038 actions ont été achetées au cours moyen de 74,62 euros ;
- 36 557 actions ont été vendues au cours moyen de 76,26 euros ;
- le montant des frais de négociation s'est élevé à 25 000 euros.

Au 31 décembre 2018, votre société détient 97 938 de ses propres actions représentant 0,70 % du capital, pour une valeur d'achat de 5 881 620 euros, ce qui représente un montant de capital total de 97 938 euros.

Néanmoins, et pour tenir compte des rachats d'actions exercés depuis le 1^{er} janvier 2019, jusqu'au 7 février 2019, il est précisé que votre société détient 96 813 actions représentant 0,69 % du capital, pour une valeur d'achat de 5 788 464 euros, ce qui représente un montant de capital total de 96 813 euros.

Prises de Participation

Il a été procédé au reclassement des titres de la société SOGEPS qui sont désormais directement détenus par la Société.

2 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. Comptes consolidés au 31 décembre 2018

2.1 Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois		
	Notes	2018	2017
CHIFFRE D'AFFAIRES	2	4 862 625	4 852 816
Consommations externes	3	- 3 190 326	- 3 199 354
Frais de personnel	4	- 868 167	- 859 568
Dotations et reprises d'exploitation	5	- 132 743	- 124 710
Autres produits et charges d'exploitation	6	- 493 748	- 496 476
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	2	177 641	172 708
Autres charges opérationnelles	7	- 65 140	- 23 731
Autres produits opérationnels	7	3 368	4 276
RESULTAT OPERATIONNEL		115 869	153 253
Charges financières	8	- 30 375	- 29 363
Produits financiers	8	11 953	13 297
Résultat sur situation monétaire*	9	- 14 599	-
Quote-part de résultat net des entreprises associées	10	2 882	5 419
RESULTAT AVANT IMPOTS		85 730	142 606
Impôts sur les résultats	11	- 28 428	- 46 147
Résultat net des activités poursuivies		57 302	96 459
RESULTAT DE L'EXERCICE		57 302	96 459
Part revenant aux actionnaires de la Société-mère		54 826	92 988
Participations ne conférant pas le contrôle	24	2 476	3 471
RESULTAT PAR ACTION (en euros)			
Part du Groupe			
• de base	12	3,94	6,69
• dilué	12	3,86	6,56
Des activités poursuivies			
• de base		3,94	6,69
• dilué		3,86	6,56

* Impact du retraitement de l'hyperinflation concernant l'Argentine.

ÉTAT RESUME DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	12 mois		
	Notes	2018	2017
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		57 302	96 459
Autres éléments du résultat global :			
Écarts de conversion ⁽¹⁾		- 30 869	- 50 884
Variation de juste valeur des actifs financiers		-	377
Variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie ⁽²⁾		- 3 352	353
Coût de couverture ⁽³⁾		512	-
Hyperinflation ⁽⁴⁾		24 497	-
Autres mouvements		- 1 991	- 1 867
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments recyclables		- 358	- 428
Total des éléments recyclables en résultat net		- 11 561	- 52 449
Gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite		3 792	- 37
Autres mouvements		-	-
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments non recyclables		118	- 63
Total des éléments non recyclables en résultat net		3 910	- 100
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	22	- 7 651	- 52 549
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS		49 651	43 910
Part du Groupe		47 103	40 234
Participations ne conférant pas le contrôle	24	2 548	3 676

(1) Essentiellement sur les devises suivantes : USD, BRL, CNY, ARS.

(2) Concerne pour l'essentiel les couvertures de taux d'intérêts et de matières premières.

(3) IFRS 9 exclut le currency basis spread de la relation de couverture (confère note 22).

(4) Impact du retraitement de l'hyperinflation concernant l'Argentine.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

2.2 Bilan consolidé

ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Immobilisations incorporelles	13	532 536	542 050
Immobilisations corporelles	14	1 022 586	950 810
Autres actifs financiers	15	29 954	29 774
Participations dans les entreprises associées	10	132 729	121 277
Instruments financiers dérivés non courants	19	11 462	2 727
Actifs d'impôts différés	16	43 080	34 751
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 772 347	1 681 389
Stocks et en-cours	17	517 480	494 107
Clients et autres créances	18	828 892	871 887
Créances d'impôts		50 167	46 894
Instruments financiers dérivés courants	19	5 819	6 172
Autres actifs financiers	20	12 157	14 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	471 936	362 116
TOTAL ACTIFS COURANTS		1 886 451	1 795 619
Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession		-	674
ACTIFS		3 658 798	3 477 682

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Capital apporté	23	89 288	88 166
Autres réserves	23	- 94 115	- 63 805
Résultats non distribués		1 296 678	1 250 408
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		1 291 851	1 274 769
Participations ne conférant pas le contrôle	24	104 468	103 655
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE		1 396 319	1 378 424
Provisions	25	130 913	106 995
Emprunts et dettes financières non courants	26	342 902	278 629
Autres passifs non courants	27	40 189	23 908
Instruments financiers dérivés passif non courants	29	11 492	4 824
Passifs d'impôts différés	16	49 884	48 075
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		575 380	462 431
Fournisseurs et autres créditeurs	28	954 156	976 573
Impôts sur les résultats à payer		18 983	19 728
Instruments financiers dérivés courants	29	2 869	3 589
Emprunts et concours bancaires	26	711 091	636 899
TOTAL PASSIFS COURANTS		1 687 099	1 636 789
Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession		-	38
PASSIFS		2 262 479	2 099 258
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		3 658 798	3 477 682

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

2.3 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois		
	Notes	2018	2017
Résultat net des activités poursuivies		57 302	96 459
Impôts sur les bénéfices	11	28 428	46 147
Amortissements et provisions	5	132 743	124 710
Plus ou moins-values de cession		3 702	636
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	10	- 2 882	- 5 419
Charges financières nettes		11 411	9 748
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie*		64 239	9 453
Marge brute opérationnelle		294 943	281 734
Intérêts financiers payés		- 20 350	- 19 233
Intérêts financiers reçus		8 973	9 373
Impôts sur les résultats payés		- 42 705	- 59 068
Variation du BFR	30	- 16 403	- 61 384
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation des activités poursuivies		224 458	151 422
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'EXPLOITATION		224 458	151 422
Acquisitions de filiales, d'unités opérationnelles et de participations ne conférant pas le contrôle		- 34 778	- 156 967
Cessions d'activités nettes de la trésorerie cédée		-	433
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	- 195 935	- 176 381
Produits résultant de cessions		2 741	5 793
Acquisition/cession d'actifs financiers et variations des autres actifs financiers courants		1 106	- 4 109
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence)		1 261	1 198
Flux nets provenant des investissements des activités poursuivies		- 225 605	- 330 033
Flux nets provenant des investissements des activités abandonnées ou en cours de cession		-	-
FLUX NETS DE TRESORERIE UTILISES POUR LES INVESTISSEMENTS		- 225 605	- 330 033
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Rachat et cession net d'actions propres	23	1 114	1 196
Augmentation de capital reçue des minoritaires		-	3 483
Émission d'emprunts	26	230 146	188 087
Remboursement d'emprunts	26	- 215 259	- 52 778

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois		
	Notes	2018	2017
Dividendes versés		- 22 016	- 27 695
Flux nets provenant du financement des activités poursuivies		- 6 015	112 293
Flux nets provenant du financement des activités abandonnées ou en cours de cession		-	-
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES DANS LES ACTIVITES DE FINANCEMENT		- 6 015	112 293
Incidences des variations de change		3 070	- 1 623
Augmentation/diminution de la trésorerie		- 4 092	- 67 941
Reclassement de trésorerie des activités abandonnées ou en cours de cession		- 7	9
TRESORERIE A L'OUVERTURE	21	322 860	390 792
TRESORERIE A LA CLOTURE	21	318 761	322 860

* Dont impact des provisions pour risques et charges (+ 26,6 millions d'euros) et du retraitement de l'hyperinflation concernant l'Argentine (+ 14,6 millions d'euros).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

2.4 Tableau des variations de capitaux propres consolidés

Capitaux propres revenant aux actionnaires de la société					
<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté (note 23)	Autres réserves (note 23)	Résultats non distribués	Participations ne conférant pas le contrôle (note 24)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2017	86 956	- 12 835	1 186 253	101 312	1 361 686
Dividendes distribués			- 22 224	- 5 471	- 27 695
Total des éléments du résultat global au 31/12/2017		- 50 970	91 204	3 676	43 910
Plans d'options d'achats d'actions :					
• Valeur des services rendus	-				-
• Cession d'actions propres	1 210			-	1 210
Actions propres rachetées	-			- 14	- 14
Variation de capital			-	3 483	3 483
Effets de variations de périmètre :					
• Rachat de participations ne conférant pas le contrôle			-	-	-
• Options de vente accordées aux participations ne conférant pas le contrôle			- 7 376	3 220	- 4 156
• Augmentation suite à regroupement d'entreprises			-	-	-
• Variation de pourcentage d'intérêt			2 551	- 2 551	-
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017	88 166	- 63 805	1 250 408	103 655	1 378 424
Dividendes distribués			- 19 494	- 2 522	- 22 016
Total des éléments du résultat global au 31/12/2018		- 30 310	77 413	2 548	49 651
Plans d'options d'achats d'actions :					
• Valeur des services rendus	-				-
• Cession d'actions propres	1 122				1 122
Actions propres rachetées	-			- 8	- 8
Variation de capital				-	-

Capitaux propres revenant aux actionnaires de la société

<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté (note 23)	Autres réserves (note 23)	Résultats non distribués	Participations ne conférant pas le contrôle (note 24)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Effets de variations de périmètre :					
• Rachat de participations ne conférant pas le contrôle			-	-	-
• Options de vente accordées aux participations ne conférant pas le contrôle			- 11 517	- 2 218	- 13 735
• Augmentation suite à regroupement d'entreprises			-	2 881	2 881
• Variation de pourcentage d'intérêt			- 132	132	-
Autres			-	-	-
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018	89 288	- 94 115	1 296 678	104 468	1 396 319

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

2.5 Notes annexes aux états financiers consolidés

SAVENCIA SA est une Société Anonyme à Conseil d'Administration enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé à Viroflay (78220). Ses actions sont négociées sur la Bourse de Paris.

Le nom commercial de SAVENCIA SA et de ses filiales est SAVENCIA Fromage & Dairy « Le Groupe ». Son activité s'exerce dans deux secteurs : les « Produits Fromagers » et les « Autres Produits Laitiers » (cf. note 2).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 7 mars 2019 par le Conseil d'Administration. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ils seront définitifs après approbation par l'Assemblée Générale du 18 avril 2019.

2.5.1 Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement européen CE n° 1 606/2 002 du 19 juillet 2002 relatif à l'utilisation des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2018 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne à cette même date. Par ailleurs ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'IASB (*International Accounting Standards Board*). Ils sont arrêtés sur la base des comptes individuels de chaque entité constituant le Groupe et retraités pour être en conformité avec les principes comptables qu'il a retenus. Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs et passifs évalués à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat (instruments financiers dérivés compris), des actifs biologiques ainsi que les actifs et les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables.

Conformément à la norme IFRS 2 relative aux paiements en actions, seuls les plans d'options d'achat d'actions octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs à cette date ne sont pas évalués et ne sont pas comptabilisés.

Le Groupe applique les nouvelles normes et les amendements aux normes et interprétations, applicables à compter du 1^{er} janvier de l'exercice, en particulier IFRS 9 relative aux instruments financiers et la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ». Le Groupe n'applique pas les normes et interprétations non obligatoires en 2018 mais qui peuvent être appliqués par anticipation sur l'exercice. Par ailleurs, le Groupe revoit l'ensemble des nouvelles normes, amendements et interprétations qui seront d'application à horizon 2019, en particulier IFRS 16 - Contrats de location. Une étude d'impact a été menée en 2017 sur la base des données à fin décembre 2016. Sur ces bases, l'application de la norme IFRS 16 conduit à augmenter les actifs corporels et la dette financière d'un montant compris entre cinquante-six et soixante millions d'euros. L'impact sur le résultat opérationnel et le résultat financier n'est pas significatif à l'échelle du Groupe.

La simulation selon les différentes méthodes proposées par la norme nous a conduit à retenir la méthode rétrospective simplifiée. Dans le cadre de la transition, le Groupe a choisi de retenir la mesure de simplification qui consiste à conserver les analyses existantes concernant la qualification d'un contrat de location selon IAS 17 pour les contrats existants à la date d'application de la norme. Parmi les autres mesures de simplification retenues, les contrats portant sur des actifs de faible valeur et les contrats d'une durée inférieure à 12 mois seront exemptés du traitement IFRS 16. Sur l'exercice 2018, le Groupe a entrepris la mise en place d'un outil de calcul et d'exploitation de la base de contrat qui permettra de générer les écritures à comptabiliser pour l'ensemble des filiales du Groupe. Cet outil sera déployé dans les filiales au cours du premier semestre 2019.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation IFRIC 23 – incertitude relative aux traitements fiscaux qui précise comment comptabiliser les incertitudes relatives aux impôts sur le résultat. Cette adoption au 1^{er} janvier 2019 ne devrait pas avoir d'impact significatif sur l'évaluation de l'impôt.

Nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2018

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle remplace IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. L'application de la norme sur le classement des actifs financiers et la dépréciation des créances commerciales et financières est d'application rétrospective. Eu égard aux faibles enjeux pour le Groupe, les comptes comparatifs 2017 n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par la norme IFRS 9.

Classement et valorisation des actifs financiers

Selon IFRS 9, la classification d'un actif financier est basée sur le modèle économique dans lequel les actifs financiers sont gérés et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier :

- Les actifs financiers dont les flux futurs attendus sont uniquement constitués par le paiement d'intérêts et de remboursement de capital à échéance, sont tous comptabilisés au coût amorti car leur vocation première est de collecter les flux de trésorerie contractuels. C'est notamment le cas des prêts, des créances clients etc. ;
- Les actifs financiers dont les flux futurs contractuels sont constitués d'intérêts et de remboursement de capital mais que le Groupe s'autorise à revendre avant l'échéance, sont comptabilisés à la JV par OCI. Lors de la décomptabilisation d'un tel instrument financier, et notamment en cas de cession, la plus ou moins-value accumulée en OCI est reclassée au compte de résultat. Il n'y a pas, en l'espèce, d'instrument concerné par ce traitement au niveau du Groupe;
- Les autres actifs financiers détenus et gérés d'une façon qui ne correspond pas aux deux modèles de gestion précédents sont mesurés à la juste valeur avec contrepartie au compte de résultat. Pour SAVENCIA, il s'agit principalement de titres de participation jugés non stratégiques.

En conséquence de l'application de ces principes, les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable, classées suivant les raisons qui ont motivé leur acquisition en « Titres détenus jusqu'à l'échéance » ou en « Titres immobilisés disponibles à la vente » en application d'IAS 39, sont désormais classées en « Titres immobilisés valorisés à la juste valeur par le résultat ». Les impacts de transition sont donc uniquement des transferts entre les catégories d'actifs et l'impact global en report à nouveau n'est pas matériel à l'échelle du Groupe.

En ce qui concerne les passifs financiers, aucun des contrats de dettes en vie en date de transition n'a fait l'objet de renégociations ayant un impact significatif sur la valeur des financements au bilan.

BILAN

	Au 31 décembre 2017	Impact IFRS 9	Après application IFRS 9
Autres actifs financiers			
Titres disponibles à la vente	4,7	-4,7	0,0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	16,1	-16,1	0,0
Dépréciation	-7,2	7,2	0,0
Prêts et créances	16,2	1,9	18,1
Titres immobilisés évalués à la juste valeur		11,7	11,7
	29,8	0,0	29,8

Dépréciation des actifs financiers

IFRS 9 remplace le modèle de la perte de crédit encourue par celui de la perte de crédit attendue. La dépréciation des actifs financiers par le compte de résultat s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux instruments de dette classés en juste valeur par OCI en cas de pertes significatives et prolongées. En revanche, ce principe ne s'applique pas aux instruments de capitaux propres ni aux instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat.

Le Groupe mesure la perte attendue sur la durée contractuelle de l'actif financier à l'exception des cas où le risque de crédit est faible, auquel cas la provision est mesurée en fonction des pertes attendues sur les douze mois qui suivent la clôture.

Le Groupe a très peu de risques de crédit sur les comptes clients. D'une part, nos produits sont essentiellement vendus à la grande distribution. D'autre part, il existe des couvertures de ce risque par des contrats d'assurance spécifiques. Seuls les risques non couverts peuvent faire l'objet d'une dépréciation normative basée sur des données statistiques historiques de pertes ou en cas de défaut d'un créancier.

L'application d'IFRS 9 n'engendre pas d'ajustements rétrospectifs particuliers sur les dépréciations d'actifs financiers et créances commerciales.

Comptabilité de couverture

Le Groupe a choisi d'adopter prospectivement la réglementation d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture. Au cours de l'exercice 2018, de nouveaux swaps de taux ont été mis en place pour lesquels le Groupe applique la comptabilité de couverture ; la comptabilité de couverture s'applique également depuis le 1^{er} janvier 2018 aux couvertures de matières beurre. L'impact n'est pas matériel au 31 décembre 2018 (- 0,1 million d'euros).

Par ailleurs, les achats de beurre sont valorisés au coût de couverture. L'impact de cette valorisation est classé à compter du 1^{er} janvier 2018 en résultat opérationnel courant, alors qu'il était antérieurement classé dans le résultat financier. Le montant n'est pas significatif au 31 décembre 2018 (0,2 million d'euros).

Les relations de couverture existantes sous IAS 39 au 31 décembre 2017 sont conformes aux critères retenus par IFRS 9 et sont donc en conséquence maintenues. Le seul changement concerne le coût de la couverture (*currency basis spread*) sur la couverture de l'emprunt en USD qui, à compter du 1^{er} janvier 2018, est exclu de la relation de couverture. Le coût de la couverture est classé dans les autres éléments du résultat global sur une ligne dédiée.

Norme IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La norme IFRS 15 sur les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle remplace IAS 11 sur les contrats de construction, IAS 18 sur les ventes de biens et prestations de services et toutes les interprétations liées notamment IFRIC 13 sur les contrats de fidélité. Le principe fondamental d'IFRS 15 est que le chiffre d'affaires doit être comptabilisé à la date du transfert de contrôle des biens et services au client pour un montant correspondant à la rémunération à laquelle le vendeur s'attend à avoir droit.

Les revenus du Groupe sont composés de Produits Fromagers et Autres Produits Laitiers. Les ventes sont effectuées, en majeure partie, auprès de la grande distribution, de distributeurs et de la RHF, le Groupe agissant pour son propre compte.

Le Groupe, étant peu impacté par cette nouvelle norme, a adopté IFRS 15 en utilisant la méthode du rattrapage cumulatif.

En conséquence, les comptes de l'exercice 2017 n'ont pas lieu d'être retraités.

2.5.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers d'une entité sous contrôle sont inclus dans le périmètre de consolidation dès le jour où le contrôle est transféré au Groupe et jusqu'à ce qu'il cesse. Les filiales font l'objet d'une intégration globale, les entités contrôlées conjointement et les entreprises associées font l'objet d'une mise en équivalence.

2.5.2.1 Filiales

Est considérée comme filiale toute entité contrôlée. Le contrôle consiste pour le Groupe à être exposé ou à avoir droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale, ainsi qu'en la capacité à influencer sur le montant de ces rendements en vertu du pouvoir qu'il exerce sur celle-ci. Il peut s'agir d'un contrôle de fait. L'évaluation du contrôle prend également en compte les droits de vote potentiels substantifs qui sont exerçables en temps utile pour diriger les activités clés. Les états financiers des filiales sont intégrés ligne à ligne dans les comptes consolidés et les intérêts ne conférant pas le contrôle sont présentés distinctement au sein des capitaux propres. La part de résultat revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle est également présentée distinctement dans le compte de résultat.

Conformément à IFRS 3 révisée, la méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de nouvelles activités par SAVENCIA Fromage & Dairy. La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur par le Groupe en échange du contrôle de l'acquise en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle. Les éléments du prix d'acquisition comprennent :

- les actifs remis au vendeur ;
- les passifs encourus ou éventuels ;
- les instruments de capitaux propres émis par le Groupe SAVENCIA Fromage & Dairy ; et
- les ajustements éventuels du prix d'acquisition.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus dans le poste « Autres charges d'exploitation », à l'exception :

- des frais d'émission d'instruments de capitaux propres émis en rémunération d'un regroupement d'entreprises qui sont déduits des capitaux propres ; et
- des coûts liés aux dettes financières contractées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont déduits des dettes financières correspondantes.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe SAVENCIA Fromage & Dairy doit évaluer les intérêts ne conférant pas le contrôle soit :

- sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition et donc sans comptabilisation d'un goodwill au titre des intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode du goodwill partiel) ;
- à la juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence la comptabilisation d'un goodwill à la fois pour la part groupe et pour les intérêts ne conférant pas le contrôle (méthode du goodwill complet).

L'écart d'acquisition déterminé à la date de prise de contrôle correspond sur ces bases à la différence entre :

- la contrepartie transférée au titre de la prise de contrôle constatée à la juste valeur à la date d'acquisition, plus le cas échéant le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle et pour les acquisitions par étapes, la juste valeur, à la date d'acquisition de la quote-part d'intérêts antérieurement détenue ;
- le montant net des actifs identifiables acquis et passifs repris évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition aboutit à une différence négative, un profit est comptabilisé directement au compte de résultat.

Lors d'une prise de contrôle par achats successifs de titres, la quote-part d'intérêts détenue par l'acquéreur dans l'acquise avant la date de prise de contrôle est réévaluée en contrepartie du résultat sur la base des justes valeurs déterminées à la date de prise de contrôle.

Par application d'IAS 27, les effets des augmentations ou diminutions de pourcentages d'intérêt sans conséquence sur le contrôle d'une filiale sont constatés en capitaux propres.

La perte de contrôle exclusif donne lieu à la comptabilisation d'un résultat global de cession quand bien même un intérêt résiduel serait conservé.

2.5.2.2 Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel le Groupe dispose de droits sur les actifs et d'obligations sur les passifs d'une entité. Chacun des coparticipants comptabilise les actifs, les passifs, les charges et les produits relatifs à ses intérêts dans l'activité conjointe.

2.5.2.3 Co-entreprises

Est considéré comme co-entreprise tout partenariat dans lequel le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'actif net de l'entité. La méthode de la mise en équivalence est alors appliquée. Les comptes consolidés du Groupe comprennent la quote-part des profits et pertes réalisés et accumulés de cette entreprise sur la base du pourcentage de détention et ce, à compter du jour où l'influence notable commence jusqu'à ce qu'elle cesse. Quand la quote-part du Groupe dans les pertes dépasse le montant investi dans la participation, celui-ci est ramené à zéro. De nouvelles pertes ne sont pas prises en compte à moins que le Groupe en ait l'obligation.

2.5.2.4 Éliminations des transactions et soldes intra-groupes

Les soldes et transactions intra-groupes sont éliminés ainsi que les profits latents résultant de transactions intra- groupes. Les profits latents résultant de transactions réalisées avec des entités associées ou sous contrôle conjoint sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt détenu par le Groupe.

2.5.2.5 Entreprises dont les actifs non courants sont détenus en vue de la vente, activités abandonnées ou en cours de cession

Un groupe d'actifs et de passifs non courants est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée par le biais de la vente et non par son utilisation continue. Pour ce faire, il faut que l'actif soit disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs au bilan, sur la ligne « Actifs des activités abandonnées ou en cours de cession ». Ces actifs sont évalués au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des coûts de cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés au bilan sur la ligne « Passifs des activités abandonnées ou en cours de cession ».

Une activité cédée ou en cours de cession est définie comme une composante de l'entreprise faisant l'objet soit d'une cession, soit d'un classement en actifs abandonnés ou en cours de cession, qui soit :

- représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe ;
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique significative pour le Groupe ;
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

S'agissant des activités abandonnées, le traitement du bilan n'est pas modifié.

Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs aux activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère significatif.

2.5.2.6 Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du Groupe, les transactions réalisées en monnaie étrangère sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année, et, les postes du compte de résultat dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change annuel moyen ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la clôture de l'exercice, les différences de change qui surviennent lors de la nouvelle conversion des actifs nets du Groupe par rapport au cours de l'exercice précédent ainsi que celles survenant lors de la conversion au cours de clôture des résultats et transactions convertis au cours moyen ou effectif, sont imputées directement en autres éléments du résultat global.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis en euros au taux de clôture. Les bilans et résultats des sociétés du Groupe actives dans les économies hyper inflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements de pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date du bilan. La contrepartie de l'impact de l'indexation sur la période est présentée en résultat sur situation monétaire. Les comptes sont ensuite convertis en euros au cours de change en vigueur à la fin de l'année.

2.5.2.7 Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 Secteurs opérationnels.

Cette norme requiert que l'information sectorielle soit présentée conformément au reporting interne régulièrement examiné par le Directeur Général, principal décideur opérationnel, afin d'évaluer les performances de chaque secteur opérationnel et de leur allouer les ressources. Les secteurs sont définis en conformité avec la norme IFRS 8. Les résultats sectoriels représentent les résultats de l'activité de chaque secteur. Les frais de siège ainsi que les frais de recherche et développement sont réalloués aux secteurs concernés.

Les actifs par activité comprennent l'ensemble des actifs courants et non courants. Les actifs du siège utilisés par les secteurs opérationnels sont réalloués aux secteurs concernés. Les participations détenues dans les sociétés mises en équivalence sont affectées aux secteurs auxquelles elles sont rattachées.

2.5.2.8 Compte de résultat

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Dans les charges, il distingue les consommations externes (matières premières, matières incorporables, utilités...), les frais de personnel, les amortissements et les autres charges d'exploitation (honoraires, loyers, etc.).

2.5.2.9 Méthodes d'évaluation et définitions

2.5.2.9.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et les prestations de service à des tiers, soustraction faite de l'ensemble des déductions commerciales : remises et ristournes accordées aux clients, coûts liés aux accords commerciaux de développement ou aux actions promotionnelles facturées par les distributeurs. Ces déductions commerciales correspondent généralement à des remises sur volumes de ventes et/ou des services rendus par la GMS dont la construction de prix dépend de la nature des services rendus. Elles sont enregistrées dans le compte de résultat au moment du transfert de contrôle des biens et services à l'acheteur. La durée de ces transactions, eu égard aux produits vendus, est de courte durée. Elles sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. La disposition des excédents de lait, les échanges entre confrères et la valorisation des co-produits sont traités comme des éléments du coût des matières consommées. Dans cette relation commerciale, le Groupe agit pour son propre compte et non en tant que mandataire. Les clients achètent nos produits pour leur propre usage ou pour les commercialiser, et dans ce cas, définissent le prix de revente des produits et portent le risque de stock. La part des prestations de service dans le chiffre d'affaires n'est pas significative. Concernant les options offertes aux clients finaux d'acquérir des biens et services supplémentaires significatifs suite à un achat préalable, la part de chiffre d'affaires relative aux avantages octroyés qui seront utilisés dans le futur est différée. Le chiffre d'affaires différé, correspondant à la juste valeur relative des avantages octroyés, est reconnu en résultat au cours de l'exercice où ces avantages sont convertis en prestations.

2.5.2.9.2 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre de ces contrats (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

2.5.2.9.3 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est défini conformément à la recommandation du CNC 2009-R.03. Les éléments du résultat opérationnel n'en faisant pas partie sont des « Autres charges opérationnelles » et des « Autres produits opérationnels » résultant d'événements significatifs, inhabituels, anormaux et peu fréquents.

2.5.2.9.4 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles regroupent des éléments qui, de par leur fréquence ou leur nature résultent d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et ont un caractère significatif quant à leur montant. Les autres produits et charges opérationnelles peuvent comprendre notamment : certaines charges liées à des plans de réorganisation ; certaines plus et moins-values de cession d'actifs non courants corporels ou incorporels ; certaines dépréciations d'actifs non courants corporels ou incorporels, certaines charges ou provisions relatives à un litige majeur ou un cas de force majeure pour l'entreprise.

2.5.2.9.5 Charges et produits financiers

Les charges financières incluent les intérêts supportés sur les fonds empruntés auprès des tiers. Elles comprennent également les commissions bancaires et les différences de change.

Les produits financiers incluent les intérêts acquis sur les fonds placés auprès des tiers. Ils comprennent aussi les différences de change sur les actifs et les passifs financiers. Les profits et les pertes sur les instruments de couverture de taux d'intérêt affectant le compte de résultat sont également enregistrés sur cette ligne.

2.5.2.9.6 Impôts

La ligne « impôts sur les résultats » comprend les impôts courants sur les bénéficiaires ainsi que les impôts différés. L'effet fiscal sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres est également enregistré directement en capitaux propres. Sur la base d'une analyse en substance, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est traité en subvention d'exploitation conformément à IAS 20. Par ailleurs, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est classé en diminution des frais de personnel. Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et leur base fiscale telle qu'elle est retenue pour le calcul du bénéfice imposable, selon la méthode bilantielle du report variable.

Des impôts différés passifs sont calculés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Des impôts différés actifs sont calculés sur toutes les différences temporelles déductibles ainsi que sur les pertes fiscales à reporter dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables permettant leur imputation seront disponibles. À chaque clôture, la valeur nette comptable des impôts différés est revue sur la base des prévisions à trois ans. Une provision est enregistrée dès lors que les perspectives de résultat et donc de charges d'impôt probables des 3 prochains exercices ne permettent pas d'assurer la recouvrabilité des impôts différés actifs nets.

Les impôts différés sont calculés par application de la législation en vigueur sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet de tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat à l'exception de ceux liés directement aux éléments de capitaux propres.

2.5.2.9.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, lorsqu'elles sont propriétés du Groupe, sont inscrites au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties linéairement, par composant, en fonction de leur durée d'utilité et en tenant compte des valeurs résiduelles éventuelles.

Les principales durées d'utilité sont les suivantes :

• bâtiments et aménagements	10 à 30 ans
• machines et équipements	5 à 20 ans
• outillage, mobilier, matériel informatique et divers	3 à 15 ans
• véhicules	4 à 7 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les intérêts sur le financement des immobilisations en cours de construction sont capitalisés conformément à IAS 23 révisée. Toute dépense future est inscrite au compte de résultat au cours de l'exercice où elle est encourue à l'exception du cas où elle accroîtrait la capacité de l'actif immobilisé auquel elle est liée à générer des avantages économiques futurs.

Des immobilisations corporelles peuvent être mises à disposition du Groupe par des contrats de location ou de crédit-bail de longue durée. Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est supportée par le Groupe, ces contrats sont comptabilisés comme des contrats de location financement, en inscrivant à l'actif le montant le moins élevé de la juste valeur du bien ou de la valeur actuelle des paiements minimaux lors de la signature du contrat, diminué des amortissements et des pertes de valeur, calculés de la même manière que pour des immobilisations corporelles de même destination. La contrepartie de ces actifs est une dette financière.

Les subventions d'équipement sont déduites de la valeur brute des immobilisations.

2.5.2.9.8 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles acquises telles que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les droits d'exercer des activités (droits exclusifs de vente, droits au bail...) et les marques.

Les écarts d'acquisition y compris les zones de lait représentent l'excédent qui existait entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables, à la date d'acquisition des activités nouvelles. L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « Participations dans les entreprises associées ». L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation au minimum annuel et plus fréquent s'il existe des indices de perte de valeur. Il est évalué à son coût déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition lié à l'entité cédée. Aux fins de réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Une unité génératrice de trésorerie correspond généralement à une zone géographique.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité lorsqu'elle est déterminable ce qui est le cas pour les systèmes d'information de gestion (3 à 7 ans), les droits de propriété intellectuelle (selon la protection juridique) et les droits d'exercer (selon les termes des contrats). Du fait de la notoriété des marques acquises, leur durée d'utilité ne peut être déterminée, elles ne sont donc pas amorties. Elles font l'objet, à chaque clôture annuelle ou intermédiaire s'il existe un indice de perte de valeur, d'un test de perte de valeur dans les mêmes conditions que pour les écarts d'acquisition.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement, comprenant les coûts salariaux des personnels participant au développement et une quote-part appropriée des frais généraux, sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

Les frais de recherche sont intégralement inscrits au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les frais résultant du développement (ou de la phase de développement d'un projet interne) doivent être immobilisés si, et seulement si, une entité peut démontrer tout ce qui suit :

- (a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- (b) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- (c) sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- (e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- (f) sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Au niveau du Groupe, les frais de développement sont liés à des nouveaux produits et ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs, la probabilité des avantages économiques futurs ne se manifestant que lorsque les produits sont sur le marché.

2.5.2.9.9 Dépréciation des actifs non financiers

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable de leurs valeurs comptables est mis en doute. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Lesdits actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Les tests de dépréciation des UGT sont réalisés en comparant la valeur recouvrable de ces actifs ou de ces unités génératrices de trésorerie à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir des projections de flux futurs de trésorerie basés sur les prévisions financières en général à 3 ans approuvées par la Direction. Au-delà de la période de trois ans, les flux futurs de trésorerie sont extrapolés sur la base de la dernière année sans croissance. Les flux nets futurs de trésorerie attendus sont actualisés au coût moyen pondéré des capitaux, ajusté du risque géographique spécifique inhérent aux actifs et de l'inflation pour les pays hors zone Euro.

Une dépréciation (imputée en priorité sur les écarts d'acquisition) est comptabilisée en autres charges opérationnelles à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

Les tests de perte de valeur des marques consistent à calculer la valeur recouvrable de la marque en utilisant l'approche par la prime. Cette méthode consiste à estimer la part de flux futurs générés par la marque par comparaison avec les flux futurs que l'activité pourrait générer sans la marque.

Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

2.5.2.9.10 Actifs financiers

Les actifs financiers qui ont une échéance supérieure à une année (sauf pour les instruments de capitaux propres) comprennent les créances non courantes et les autres instruments financiers comme les participations dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Suivant les raisons qui ont motivé leur acquisition, les participations dont la détention est jugée non stratégique sont désormais classées en « Titres immobilisés valorisés à la juste valeur par le résultat ». Ils sont comptabilisés dès que la transaction est réalisée. Lors de la vente de ces éléments, le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat. La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

Les prêts dont les flux futurs attendus sont uniquement constitués par le paiement d'intérêts et de remboursement de capital à échéance, sont tous comptabilisés au coût amorti car leur vocation première est de collecter les flux de trésorerie contractuels. Les actifs financiers dont les flux futurs contractuels sont constitués d'intérêts et de remboursement de capital mais que le Groupe s'autorise à revendre avant l'échéance sont comptabilisés à la JV par OCI. Lors de la décomptabilisation d'un tel instrument financier, et notamment en cas de cession, la plus ou moins-value accumulée en OCI est reclassée au compte de résultat. Il n'y a pas, en l'espèce, d'instruments concernés par ce traitement au niveau du Groupe.

2.5.2.9.11 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Le lait acheté est évalué au coût d'achat réel à la date de clôture. Les stocks de lait produit par les troupeaux appartenant au Groupe sont évalués à la juste valeur à la date de production, diminuée des frais estimés du point de vente. Les produits finis achetés sont évalués à leur coût d'achat réel. Les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués à leur coût qui comprend les frais directs de production et une allocation de frais communs et d'amortissement des centres de production. Il n'inclut pas les coûts d'emprunt.

La méthode du premier entré premier sorti est appliquée pour comptabiliser les mouvements de stocks des matières premières hors lait ainsi que des stocks de produits finis achetés. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée dans les autres cas.

Si la valeur nette de réalisation que représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale d'un élément quelconque, déduction faite des frais de vente, est inférieure à son coût établi comme décrit ci-dessus, une provision de la différence est comptabilisée.

2.5.2.9.12 Clients et autres créances

Les clients et autres créances sont initialement comptabilisés au coût amorti, correspondant à leur valeur nominale. Les charges constatées d'avance sont classées dans cette ligne. Il existe des couvertures du risque crédit par des contrats d'assurances spécifiques. Seuls les risques non couverts peuvent faire l'objet d'une dépréciation, à hauteur des pertes attendues à l'échéance. Ces dépréciations reflètent la probabilité de défaut des contreparties et le taux de perte attendue, tenant compte des taux de défaut historiques observés. La créance prend un caractère irrécouvrable et est comptabilisée comme telle, lorsqu'il peut être démontré du défaut du créancier, par l'obtention d'un certificat d'irrécouvrabilité ou toute preuve établissant le défaut irrémédiable du créancier, ou encore à l'expiration du délai de prescription.

Lorsque l'échéance d'une créance est supérieure à un an, son montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dont les effets sont classés en résultat financier.

2.5.2.9.13 Trésorerie et équivalents Trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents trésorerie » se décompose en trésorerie, équivalents trésorerie, titres négociables, placements à court terme et autres fonds monétaires dont l'objectif de détention est de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, ceci, conformément à la norme IAS 7 et à la recommandation commune de l'ANC et de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) émise le 27 novembre 2018, qui fait suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen 2017/1131 sur les fonds monétaires. Les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à terme et les placements à taux fixe dont l'échéance à compter de la date d'acquisition est égale ou inférieure à trois mois. Les dépôts à terme de plus de trois mois ne sont susceptibles d'être classés en équivalents de trésorerie que s'il existe des options de sortie exerçables à tout moment où au maximum tous les trois mois, que ces options soient initialement prévues au contrat et exerçables sans pénalité. Les dépôts à terme et placements à taux fixes doivent être également soumis à un risque négligeable de changement de valeur ; ceux dont l'échéance est supérieure à trois mois et qui ne satisfont pas les conditions énoncées ci-dessus, ou dont l'échéance est inférieure à trois mois mais susceptibles de changement de valeur font partie des « Autres actifs financiers courants ».

La trésorerie est évaluée à sa juste valeur. Tous les gains et pertes non réalisés sont enregistrés en compte de résultat.

Dans le cas où certains titres négociables seraient détenus en vue d'obtenir un profit à court terme, ils sont évalués à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes réalisés ou non sont comptabilisés directement en résultat.

La juste valeur est déterminée sur la base du prix de marché à la date de conclusion du contrat pour les instruments cotés ou sur la base de techniques d'actualisation des flux futurs de trésorerie fondés sur les données de marché pour les autres instruments.

2.5.2.9.14 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe pour gérer les risques de change, de taux d'intérêts et de prix de certaines matières premières auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel, des contrats d'achat de matières premières à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devise ou de taux d'intérêts.

Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

Sous certaines conditions, la comptabilité de couverture peut être appliquée lorsque les instruments financiers compensent, en totalité ou partiellement, la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'engagement ferme. Elle est également appliquée pour les instruments dérivés désignés comme couverture d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future, hautement probable ou bien comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger. L'efficacité des couvertures est appréciée à intervalles réguliers, et au moins tous les trimestres.

Les couvertures de juste valeur comprennent les dérivés servant à couvrir le risque de change et/ou de taux d'intérêt. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation de ces instruments de couverture à la juste valeur à la date du bilan est enregistré immédiatement dans le compte de résultat. L'ajustement au bilan de l'élément couvert est réalisé en tenant compte du risque couvert et les variations de juste valeur du risque couvert sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les flux financiers liés aux transactions futures telles que les ventes à l'exportation, les achats d'équipements en devises, la variation de prix et/ou de cours de change pour les achats de matières premières ainsi que les fluctuations anticipées de taux d'intérêts. Lorsque la couverture est efficace, la part efficace du gain ou de la perte résultant de l'évaluation de la juste valeur des instruments de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La part inefficace de la variation de juste valeur est enregistrée immédiatement en compte de résultat. Lorsqu'un actif ou un passif résultant d'une transaction future couverte est comptabilisé au bilan, les gains ou les pertes sur l'instrument de couverture précédemment enregistrés en capitaux propres sont transférés au coût d'acquisition dudit actif ou passif.

Des instruments financiers dérivés sont également utilisés pour réduire l'exposition au risque de change de l'investissement net dans une entité étrangère. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente ou la sortie de l'investissement net.

Les dérivés de transactions comprennent les instruments dérivés utilisés conformément à la politique de gestion des risques du Groupe mais pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Les dérivés acquis dans le but d'atteindre des objectifs de rendement des portefeuilles d'investissement font également partie de cette catégorie de dérivés. Leurs variations de juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

2.5.2.9.15 Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts complémentaires directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, nets d'impôts.

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts supplémentaires directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation, la réémission ou la cession des actions. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts supplémentaires directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

2.5.2.9.16 Dettes à court, moyen et long terme

Les dettes portant intérêts sont initialement comptabilisées à leur juste valeur nette des coûts de transactions encourus. Elles sont ensuite évaluées en application de la méthode du coût amorti. La différence entre la juste valeur à l'émission et le montant remboursé est amortie en fonction de la durée de la dette ou de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils sont classés en passifs courants à moins qu'il n'existe un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum douze mois après la clôture.

2.5.2.9.17 Options de vente accordées aux détenteurs de participation ne donnant pas le contrôle

En application d'IAS 32, lorsque des actionnaires minoritaires disposent d'options de vente de leur participation, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont reclassés en dettes, cette dernière étant mesurée à la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option.

Suite à la révision de la norme IAS 27, applicable au 1^{er} janvier 2010, l'écart entre la valeur de la dette, et la valeur des intérêts ne conférant pas le contrôle est imputé sur les capitaux propres part du Groupe.

Le Groupe SAVENCIA Fromage & Dairy a choisi de figer les écarts d'acquisitions relatifs aux options de vente accordées aux actionnaires minoritaires émises avant la révision de la norme IAS 27. Les variations ultérieures de la dette relatives au changement de la valeur estimée du prix d'exercice de l'option sont enregistrées en capitaux propres – part groupe. L'effet de la désactualisation de la dette financière est constaté en résultat.

Les options de vente sont classées au bilan dans les autres passifs non courants, leur montant étant jugé significatif à l'échelle du Groupe, ceci conformément à la norme IAS 1.58.

2.5.2.9.18 Engagements envers le personnel et paiements fondés sur des actions

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe ont des obligations en termes de retraite, préretraite, indemnités de départ, régimes de prévoyance et autres avantages à long terme (médailles du travail, jubilés, etc.). Ces obligations s'appliquent généralement à l'ensemble des salariés et/ou ex salariés des sociétés concernées.

Pour les régimes à cotisations définies et autres avantages à court terme, le coût de l'exercice est passé en charges sur la base des appels de cotisations ou sur la base des crédits de droits à prestation. Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, les probabilités de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires, ainsi que les hypothèses spécifiques à chaque régime et les dispositions réglementaires.

Les taux d'actualisation sont déterminés en référence au rendement, à la date d'évaluation, des obligations émises par les entreprises de premier rang (ou par l'État s'il n'existe pas de marché représentatif pour les emprunts privés) de maturité équivalente et de même monnaie que celles des engagements. Les rendements attendus sont évalués en utilisant ce même taux d'actualisation.

Les gains et les pertes actuariels résultant des changements d'hypothèses actuarielles ou d'écarts d'expérience sont reconnus sur l'exercice dans les autres éléments du résultat global. Ils ne sont jamais recyclés par le résultat.

Le coût des services passés relatifs à un amendement ou à une modification du régime est constaté immédiatement en résultat de l'exercice. Pour chaque plan, lorsque le montant à comptabiliser (montant de l'engagement net de la valeur des actifs de couverture et des éléments différés) est un passif, il figure en « Provisions ». Lorsqu'il s'agit d'un actif, il est inclus en « Autres actifs financiers ».

La charge de retraite est comptabilisée en frais de personnel hormis les coûts financiers et les rendements sur les actifs du régime, qui sont classés en résultat financier.

Certaines filiales offrent d'autres avantages à long terme, essentiellement des médailles du travail. Le coût de ces avantages est déterminé par calcul actuariel et comptabilisé en résultat sur la durée du service. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement.

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui se dénoue en instruments de capitaux propres (options sur actions). La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi d'options est comptabilisée en charges en contrepartie des capitaux propres. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées en date d'attribution. À chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables.

Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Les sommes perçues lorsque les options sont levées, sont créditées aux postes « Capital social » (valeur nominale) et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.5.2.9.19 Autres provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration, pour actions en justice et pour risques divers sont comptabilisées lorsque le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés s'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail et ne sont comptabilisées que lorsque des plans détaillés ont été établis et qu'un commencement de mise en œuvre ou une annonce ont créé une attente. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Lorsqu'il existe un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire au règlement de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout. Bien que la probabilité de sortie pour chacun des éléments soit faible, il peut être probable qu'une certaine sortie de ressources sera nécessaire pour régler cette catégorie d'obligations dans son ensemble. Si tel est le cas, une provision est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

2.5.2.10 Gestion du risque financier

2.5.2.10.1 Risque financier

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit et risque de liquidité. La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du Groupe. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximum autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

2.5.2.10.2 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans les limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité, risque. En ce qui concerne les cours de matières premières (principalement le lait, le beurre et la poudre), le Groupe ne peut gérer ces risques qu'en présence de marchés organisés ce qui n'est globalement le cas qu'aux États-Unis.

2.5.2.10.3 Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international mais se trouve peu exposé au risque de change en raison de l'implantation locale de ses unités de production. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des entités étrangères.

Pour gérer le risque de change lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et aux passifs en devises enregistrés au bilan, les entités du Groupe recourent à des contrats de change à terme fermes ou optionnels.

Dans le cadre de sa gestion des risques, le Groupe a pour politique de couvrir environ 80 % du montant des transactions futures anticipées dans chaque devise importante sur les 12 mois à venir.

Le Groupe détermine l'existence d'un lien économique entre l'instrument de couverture et l'élément couvert en fonction de la devise, du montant et du calendrier des flux de trésorerie respectifs. Il utilise un dérivé hypothétique pour déterminer s'il est attendu que le dérivé désigné dans chaque relation de couverture est efficace pour compenser les variations des flux de trésorerie de l'élément couvert.

Le Groupe détient certains investissements dans des activités à l'étranger dont les actifs nets sont exposés au risque de conversion de devises.

2.5.2.10.4 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le Groupe au risque de variation des flux de trésorerie. Les emprunts initialement émis à taux fixe exposent le Groupe au risque de variation de prix sur taux d'intérêt. Le Groupe adapte ses décisions de couverture de taux en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et de ses encours de financement.

2.5.2.10.5 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients (cf. note 18), des titres de placement (cf. note 15), et des instruments financiers dérivés actifs (cf. note 19).

Le Groupe ne présente pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Une politique de contreparties bancaires est définie. Elle vise à répartir de manière ciblée les en-cours placés et les instruments dérivés auprès de banques et d'institutions financières de premier ordre. Elle vise à éviter d'être exposé à des concentrations significatives des risques financiers.

La provision pour pertes attendues sur les créances clients est évaluée en utilisant la balance âgée des créances, l'évaluation du risque de crédit et les assurances crédit.

2.5.2.10.6 Risque de liquidité

Le risque de liquidité résulte du fait que certaines contreparties pourraient ne pas remplir leurs obligations en termes de financements ou de placements. En termes de financement, la liquidité est assurée par une politique de lignes à long et moyen termes confirmées et partiellement utilisées. En terme de placements, la liquidité est assurée en minimisant l'exposition aux placements non monétaires (cf. notes 26 et 29).

2.5.2.10.7 Estimation de la juste valeur

Certaines méthodes comptables du Groupe de même que certaines informations à fournir impliquent d'évaluer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Le Groupe possède un dispositif pour contrôler les évaluations de juste valeur sous le contrôle de la Direction Financière du Groupe.

La juste valeur est déterminée :

- soit en fonction de prix cotés sur un marché actif ;
- soit au moyen de techniques d'évaluation internes telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie, ces modèles intégrant des données observables sur le marché ;
- soit à partir de techniques de valorisation internes intégrant des paramètres estimés par le Groupe en l'absence de données observables.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créanciers est présumée correspondre à la juste valeur de ces éléments.

2.5.2.10.8 Estimations et jugements comptables déterminants

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe. Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition, des autres actifs incorporels et corporels, les provisions, les engagements de retraite et les impôts différés. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes et détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique (cf. notes 7, 13, 14, 16, 25).

2.5.2.10.9 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir un niveau de fonds propres suffisant, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

Les membres du personnel détiennent 2,99 % des actions ordinaires à travers un plan d'épargne entreprise.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché. Le rythme de ces achats dépend des besoins de gestion du capital et des cours. Ces actions sont principalement utilisées dans le cadre des programmes d'attribution d'options sur actions du Groupe. Les décisions d'achat et de vente sont prises au cas par cas.

Le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital au cours de l'exercice 2018.

Ni la Société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques externes en matière de capital.

NOTE 1. ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au cours de l'exercice 2018, les principales évolutions de périmètre sont les suivantes :

- souscription complémentaire au capital de 22 % de la société Ferrari le 22 février 2018, portant ainsi la détention du Groupe à 49 % et générant un goodwill de 2,8 millions d'euros ;
- souscription complémentaire au capital de 7,5 % de la société La Compagnie Fromagère de Tunisie le 18 avril 2018, ce qui porte la détention du Groupe à 50 % et génère un goodwill de 1,5 million d'euros.

Les prises de participation complémentaires dans ces entités confèrent un contrôle conjoint. Par conséquent ces deux entités restent consolidées par la méthode de la mise en équivalence ;

- acquisition de 70 % de la société américaine Palace Industries Inc., par notre société ACMA le 16 mai 2018. Cette société est spécialisée dans les spécialités fromagères. Le goodwill de 3,8 millions d'USD a fait l'objet d'ajustement et d'affectation dans la période des 12 mois suivant la date d'acquisition. Une option d'achat et de vente sur 30 % des titres détenus par les actionnaires minoritaires, valorisée à 2,9 millions d'euros et comptabilisée au bilan, sera exerçable à compter du début de la troisième année qui suit l'acquisition principale ;
- la société Belebeevski Molochny Kombinat (B.M.K.), appelée également Belebey et sa filiale AGRO 2000 ont été acquises le 22 décembre 2017. L'opération ayant été réalisée en fin d'exercice, le calcul du goodwill, provisoirement évalué à de 109 millions d'euros fin 2017, a été ajusté au cours de l'exercice 2018 à 99,8 millions d'euros après retraitement du bilan selon la méthode de l'acquisition ;
Ces opérations concernent le secteur des « Produits Fromagers ».
- acquisition de 80 % de la société Bake Plus Co., Ltd en Corée du Sud, le 21 mars 2018, société de commercialisation essentiellement. Le goodwill est de 10,1 millions d'euros. Une option d'achat et de vente des 20 % détenus par l'actionnaire minoritaire, valorisée à 10,2 millions d'euros et comptabilisée au bilan, sera exerçable à compter du début de la cinquième année qui suit l'acquisition principale ;

Cette opération concerne le secteur des « Autres Produits Laitiers ».

Au cours de l'exercice 2017, les principales évolutions de périmètre ont été les suivantes :

- cession d'une participation de 10,38 % dans la société Financière Louis le 18 mai 2017, cette opération a été réalisée à la suite du désengagement du fonds 21 Central Partners dans le capital de cette société ;

Cette opération concernait le secteur « Autres » ;

- exercice de l'option d'achat de 28 % dans le capital de la société roumaine Delaco Distribution, le 9 juin 2017, conférant au Groupe 100 % de la participation ;
- acquisition de 96 % via notre société russe BEV de Belebeevski Molochny Kombinat (B.M.K.), appelée également Belebey et de sa filiale AGRO 2000 le 22 décembre 2017. Belebeevski Molochny Kombinat est spécialisé dans les pâtes pressées. L'opération ayant été réalisée en fin d'exercice, le calcul du goodwill a été provisoirement évalué à 109 millions d'euros fin 2017.

Une option d'achat et de vente des 4 % détenus par l'actionnaire minoritaire, valorisée fin 2017 à 6,1 millions d'euros et comptabilisée au bilan, sera exerçable à compter du début de la quatrième année qui suit l'acquisition principale.

L'intégration de ces deux sociétés en fin d'année n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat consolidé 2017 :

- liquidation de la société Esbon en Turquie le 24 décembre 2017.

Ces opérations concernaient le secteur des « Produits Fromagers ».

NOTE 2. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Directeur Général, principal décideur opérationnel. Les informations du reporting interne sont préparées en conformité avec le référentiel comptable appliqué par le Groupe.

Les secteurs opérationnels sont au nombre de deux :

Les Produits Fromagers : ce secteur regroupe la production et la distribution de fromages de marque et spécialités fromagères sur la plupart des marchés.

Les Autres Produits Laitiers : ce secteur regroupe la production et la distribution des crèmes fraîches et beurres de grande consommation, des produits pour la restauration commerciale (crèmes fraîches et UHT, préparations pour desserts, beurres pâtisseries, crèmes longue conservation) et des préparations à base de lait pour l'hôtellerie de luxe internationale.

Cette activité regroupe également les beurres techniques et les protéines laitières à haute spécificité pour les industries alimentaires, les industries de la nutrition et de la santé.

Parmi les indicateurs clés de performance revus et utilisés par le principal décideur opérationnel, seuls le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant et la marge opérationnelle courante font l'objet d'un suivi par secteur d'activité. Les autres indicateurs, notamment ceux relatifs aux flux de trésorerie et l'endettement net sont établis et analysés au niveau Groupe.

Les éléments de résultat résumé répartis par secteur d'activité se présentent et se rapprochent du bilan du Groupe comme suit :

	12 mois							
	Produits Fromagers		Autres Produits Laitiers		Autres		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
<i>En milliers d'euros</i>								
CA par secteur	2 795 521	2 761 010	2 193 163	2 233 143	75 521	68 076	5 064 205	5 062 229
CA inter-secteur	- 103 486	- 105 946	- 41 022	- 52 468	57 072	50 999	- 201 580	- 209 413
CA externe ⁽¹⁾	2 692 035	2 655 064	2 152 141	2 180 675	18 449	17 077	4 862 625	4 852 816
Dotations aux amortissements et provisions	- 81 296	- 77 554	- 42 454	- 39 659	- 8 993	- 7 497	- 132 743	- 124 710
Résultat opérationnel courant	158 955	147 289	40 967	43 779	22 281	18 360	177 641	172 708
Marge opérationnelle courante ⁽²⁾	5,7 %	5,3 %	1,9 %	2,0 %			3,7 %	3,6 %
Coûts de réorganisation	- 23 313	- 2 136	- 8 157	- 467	- 5 183	- 2 668	- 36 653	- 5 271
Dépréciation de valeur d'actif	- 6 602	- 10 329	- 7 938	- 2 214	-	-	- 14 540	- 12 543
Résultat sectoriel	129 040	134 824	24 872	41 098	27 464	21 028	126 448	154 894

(1) Le montant des pertes irrécouvrables représente 1,1 million d'euros au 31 décembre 2018, contre 0,5 million au 31 décembre 2017.

(2) Le calcul de la marge opérationnelle n'est pas pertinent sur le secteur «Autres».

Les éléments du bilan répartis par secteur d'activité se présentent et se rapprochent du bilan du Groupe comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Produits Fromagers		Autres Produits Laitiers		Autres		Total	
	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	Total des actifs dont :	2 342 491	2 238 965	1 268 619	1 218 744	47 688	19 973	3 658 798
Participations dans les entreprises associées	131 908	120 434	821	843	-	-	132 729	121 277

Les éléments de flux d'investissement par secteur d'activité se présentent et se rapprochent des flux du Groupe comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois							
	Produits Fromagers		Autres Produits Laitiers		Autres		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Investissements incorporels et corporels	136 393	110 481	52 238	53 053	7 304	12 847	195 935	176 381

Passage du résultat par secteur d'activité au résultat de l'exercice :

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois	
	2018	2017
Résultat sectoriel	126 448	154 894
Autres charges opérationnelles	- 10 581	- 4 936
Autres produits opérationnels	2	3 295
Résultat opérationnel	115 869	153 253
Charges financières	- 30 375	- 29 363
Produits financiers	11 953	13 297
Résultat sur situation monétaire	- 14 599	-
Quote-part de résultat net des entreprises associées	2 882	5 419
Résultat avant impôts	85 730	142 606
Impôts sur les résultats	- 28 428	- 46 147
Résultat de l'exercice	57 302	96 459

Chiffre d'affaires, investissements incorporels et corporels et total des actifs par zone géographique :

<i>En milliers d'euros</i>	France	Reste de l'Europe	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires				
Au 31 décembre 2018	1 457 778	1 955 682	1 449 165	4 862 625
Au 31 décembre 2017	1 409 641	1 933 896	1 509 279	4 852 816
Investissements incorporels et corporels				
Au 31 décembre 2018	86 216	52 246	57 473	195 935
Au 31 décembre 2017	106 114	28 807	41 460	176 381
Total des actifs				
Au 31 décembre 2018	3 040 960	419 645	198 193	3 658 798
Au 31 décembre 2017	3 001 703	298 795	177 184	3 477 682

NOTE 3. CONSOMMATIONS EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois	
	2018	2017
Marchandises et matières consommées	- 3 432 485	- 3 452 470
Production stockée	36 597	39 307
Production immobilisée	4 551	4 295
Autres matières consommées non stockées	- 213 890	- 214 128
Ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de co-produits	414 901	423 642
	- 3 190 326	- 3 199 354

Les évolutions des postes « Marchandises et matières consommées » d'une part, et « Ventes d'excédents, échanges de lait et ventes de co-produits » d'autre part, sont directement liées aux fluctuations de l'économie laitière.

NOTE 4. FRAIS DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois	
	2018	2017
Rémunération du personnel	- 564 519	- 558 540
Charges sociales	- 222 595	- 225 140
Participation des salariés	- 14 786	- 11 137
Personnel extérieur à l'entreprise	- 66 651	- 65 072
Subventions	384	321

L'effectif moyen, comprenant également le personnel intérimaire, est de 19 888 personnes en 2018 (contre 19 485 en 2017). Cet effectif se répartit à raison de 8 188 personnes en France, 6 537 personnes en Europe (hors France) et 5 163 personnes dans les autres pays.

Les effectifs employés en France se répartissent par catégorie professionnelle à raison de 19 % de cadres, 32 % d'ETAM et 49 % d'ouvriers.

NOTE 5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois	
	2018	2017
Dotations aux amortissements	- 133 277	- 126 930
Dotations et reprises de provisions d'exploitation	534	2 220
	- 132 743	- 124 710

NOTE 6. AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois	
	2018	2017
Services extérieurs ⁽¹⁾	- 460 270	- 458 209
Impôts et taxes	- 38 999	- 40 791
Autres produits nets d'exploitation ⁽²⁾	5 521	2 524
	- 493 748	- 496 476

(1) Dont 0,4 million d'euros de frais d'acquisition (0,9 million d'euros en 2017).

(2) Les autres produits d'exploitation comprennent les crédits d'impôt recherche pour 3,4 millions d'euros (3,3 millions d'euros en 2017).

Parmi les services extérieurs, le poste « honoraires des commissaires aux comptes » représente 1,9 million d'euros dont 1 million d'euros pour KPMG Audit ID, et 0,9 million d'euros pour PWC Audit, montants équivalents à ceux de 2017. Le montant afférent aux autres prestations rendues n'est significatif ni en 2018, ni en 2017.

Cela correspond principalement aux travaux relatifs à la mise en place de nouvelles normes IFRS, à la vérification de la Déclaration de Performance Extra-Financière et à la réalisation d'attestation et de procédures convenues.

NOTE 7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

	12 mois	
<i>En milliers d'euros</i>	2018	2017
Réorganisations	- 36 653	- 5 271
Dépréciations d'actifs (notes 13 et 14)	- 14 540	- 12 543
Litiges et indemnités	- 515	2 821
Autres ⁽¹⁾	- 10 064	- 4 462
	- 61 772	- 19 455

(1) Sur l'exercice 2018, confère note 33.

NOTE 8. RESULTAT FINANCIER

	12 mois	
<i>En milliers d'euros</i>	2018	2017
Charges financières d'intérêts (1)	- 12 586	- 14 837
Commissions bancaires	- 4 652	- 5 047
Autres charges financières nettes	- 9 437	- 6 219
Change net	- 3 700	- 3 260
CHARGES FINANCIERES	- 30 375	- 29 363
Produits financiers (2)	10 449	12 189
Protection de taux d'intérêts net (3)	1 504	1 108
PRODUITS FINANCIERS	11 953	13 297
CHARGES FINANCIERES NETTES	- 18 422	- 16 066
Dont charges d'intérêts, net (1) + (2) + (3)	- 633	- 1 540

Le résultat financier au 31 décembre 2018, bien que bénéficiant de la baisse des charges financières liée à la baisse des taux court terme en zone euro, est affecté par l'évolution défavorable du résultat de change.

L'évolution du résultat financier est également impactée par l'effet de l'application de la norme IFRS 9 générant un impact de présentation de - 2,8 millions d'euros par rapport aux comptes du 31 décembre 2017.

NOTE 9. RESULTAT SUR SITUATION MONETAIRE

Hyperinflation

Selon un consensus de place, l'Argentine est considérée comme une économie en hyperinflation à compter du 1^{er} juillet 2018.

Toutefois, les dispositions de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » doivent s'appliquer au début de l'exercice au cours duquel le pays est considéré en hyperinflation (IAS 29.4). Ainsi pour le Groupe, qui clôture ses états financiers au 31 décembre 2018, les dispositions de la norme IAS 29 prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2018 comme si l'Argentine avait toujours été hyperinflationniste.

Ces dispositions requièrent que les états financiers des filiales concernées établis dans leur monnaie fonctionnelle soient retraités selon la convention du coût historique (par application des indices d'inflation, de sorte qu'ils soient exprimés dans l'unité de mesure en vigueur à la date de clôture. Ainsi l'ensemble des actifs et passifs non-monétaires sont corrigés de l'inflation pour refléter leur « valeur réelle » à la date de clôture. De même, l'état du résultat global (compte de résultat et autres éléments du résultat global) est retraité pour corriger l'inflation constatée sur la période. Les éléments monétaires n'ont pas besoin d'être retraités, puisqu'ils reflètent déjà le pouvoir d'achat à la date de clôture. Les ajustements portant sur les actifs et passifs non-monétaires antérieurs au 1^{er} janvier 2018 sont constatés sur les capitaux propres. Les ajustements portant sur les actifs et passifs non-monétaires postérieurs au 1^{er} janvier 2018 et le compte de résultat de l'année 2018 sont constatés au sein du compte de résultat en « gain ou perte sur la situation monétaire ». Dans les comptes consolidés, les états financiers de l'entité concernée sont ensuite convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture (tout comme les actifs, passifs et capitaux propres, les produits et charges sont alors au cours de clôture de l'exercice).

ÉVOLUTION DE L'INDICE DE PRIX EN ARGENTINE

	2011*	2017	2018
Indice	457,7	1 656,62	2 459,85
Évolution vs 2011		262 %	437 %
Évolution vs N-1			48 %

* Date de prise de contrôle de Milkaut par le Groupe.

L'impact des retraitements de l'hyperinflation sur les principaux états financiers sont résumés dans les états suivants. Au niveau du compte de résultat, sont présentés d'une part l'effet d'indexation et d'autre part l'impact du passage à la conversion au taux de clôture versus le taux moyen.

COMPTE DE RESULTAT

2018

En millions d'euros	Conversion au		
	Indexation	taux de clôture	Impact total
Chiffre d'affaires	18,5	- 35,6	- 17,1
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	- 0,7	- 0,9	- 1,6
Résultat financier	- 0,1		- 0,1
Résultat sur situation monétaire	- 14,6		- 14,6
RESULTAT AVANT IMPOTS	- 15,4	- 0,9	- 16,3
Impôts sur les résultats	- 2,1	0,3	- 1,8
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	- 17,5	- 0,6	- 18,1
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 17,5	- 0,6	18,1

BILAN

<i>En millions d'euros</i>	Au 31 décembre 2018 Indexation
Actif	
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles ⁽¹⁾	9,0
Actifs d'impôts différés	-
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	9,0
Stocks et en-cours	0,9
TOTAL ACTIFS COURANTS	0,9
ACTIFS	9,9
	Au 31 décembre 2018 Indexation
Passif et capitaux propres	
Autres réserves ⁽²⁾	24,5
Résultats non distribués	- 17,5
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	7,0
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	7,0
Passifs d'impôts différés	2,9
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	2,9
PASSIFS	2,9
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	9,9

(1) L'impact de l'indexation sur les investissements de la période est de 0,6 million d'euros.

(2) L'impact net des ajustements sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2018 des effets de l'hyperinflation a été comptabilisé à hauteur de + 2,4 millions d'euros.

NOTE 10. PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

Les principales co-entreprises du Groupe sont les sociétés Compagnie des Fromages et RicheMonts (CF&R) en France et sa filiale Sodiaal GmbH en Allemagne détenues à 50 %.

Ce partenariat a été créé début 2008 avec Sodiaal afin de bénéficier de la complémentarité des marques, des moyens industriels, des positions commerciales et des savoir-faire des deux entreprises rapprochées.

Le Groupe détient également des intérêts dans quelques co-entreprises et entreprises associées, qui considérées individuellement, n'ont pas de caractère significatif.

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois	
	2018	2017
Quote-part dans les résultats avant impôts	3 568	5 723
Quote-part dans les impôts	- 686	- 304
QUOTE-PART NETTE	2 882	5 419

Au 31 décembre 2018, la variation du poste Participation dans les co-entreprises et entreprises associées s'explique par :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Au 1^{er} janvier 2018	121 277	118 417
Variation de périmètre ⁽¹⁾	10 071	- 872
Résultat de la période ⁽²⁾	2 882	5 419
Dividendes distribués	- 1 260	- 1 196
Autres	117	- 63
Variation écart de conversion	- 358	- 428
SOLDE FIN DE PERIODE	132 729	121 277

(1) En 2018 : le Groupe a augmenté sa participation dans les sociétés Ferrari de 22 % pour atteindre 49 % et La Compagnie Fromagère de Tunisie de 7,50 % pour atteindre 50 %. En vertu des pactes d'actionnaires, le contrôle de ces entités est conjoint, la méthode de la mise en équivalence reste requise.

En 2017, le Groupe a cédé sa participation de 10,38 % dans l'entreprise associée Financière Louis.

(2) Au 31 décembre 2017, ce résultat comprend 3,1 millions d'euros au titre de la perte de Financière Louis avant cession.

<i>En milliers d'euros</i>	Compagnie des Fromages et RicheMonts	
	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Actifs courants	193 412	176 688
Actifs non courants	170 861	174 251
Actifs	364 273	350 939
Capitaux propres	206 724	204 883
Passifs courants	120 920	112 576
Passifs non courants	36 629	33 480
Passifs et capitaux propres	364 273	350 939
Trésorerie et équivalents de trésorerie	981	2 957
Passifs financiers courants	2 249	125
Passifs financiers non courants	2 798	3 991

	Compagnie des Fromages et RicheMonts	
	12 mois	
<i>En milliers d'euros</i>	2018	2017
Chiffre d'affaires	558 474	540 016
Résultat net*	4 123	16 648
Autres ajustements	48	- 1 033
Autres éléments du résultat global	236	- 125
Résultat global de l'exercice	4 407	15 490

* Dont effet de la fermeture et du transfert des activités d'un site industriel.

	Compagnie des Fromages et RicheMonts	
	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
<i>En milliers d'euros</i>		
Dividendes versés par la co-entreprise ou l'entreprise associée	- 1 261	- 1 196

Réconciliation de ces montants avec la valeur de mise en équivalence :

	Compagnie des Fromages et RicheMonts	
	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
<i>En milliers d'euros</i>		
Capitaux propres	206 724	204 883
Pourcentage de détention	50 %	50 %
Quote-part de capitaux propres	103 362	102 442
Autres ajustements	4 606	4 582
Valeur des intérêts du Groupe dans la co-entreprise	107 968	107 024
Résultat net des entreprises associées	4 171	15 615
Pourcentage de détention	50 %	50 %
Quote-part de résultat net dans les entreprises associées et ajustements	2 086	7 808
Quote-part des entreprises associées dans les autres éléments du résultat global	118	- 63

NOTE 11. IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

En milliers d'euros	12 mois	
	2018	2017
Impôts courants	- 39 254	- 53 252
Impôts différés	10 826	7 105
	- 28 428	- 46 147

Le montant de l'impôt sur les résultats est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéficiaires des sociétés consolidés en raison des éléments suivants :

En milliers d'euros	12 mois	
	2018	2017
Résultat avant impôts	85 730	142 606
Impôts théoriques aux taux nationaux applicables aux bénéficiaires dans les pays concernés ⁽¹⁾	17 232	41 087
Effets d'impôts :		
• retraitement de l'impôt des entreprises associées	- 930	- 1 820
• des bénéficiaires non assujettis à l'impôt et des charges non déductibles	- 2 199	- 2 584
• des impôts courants et différés liés à la qualification de la C.V.A.E. en impôt sur le résultat	6 376	5 815
• des crédits d'impôts	- 853	- 639
• de l'utilisation de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et des dépréciations d'actifs nets d'impôts différés ⁽²⁾	- 934	1 267
• de changement de taux sur les impôts différés ⁽³⁾	2 602	1 458
• autres ⁽⁴⁾	7 134	1 563
Charge d'impôt sur le résultat comptabilisé	28 428	46 147
Taux moyen pondéré constaté	33,16 %	32,36 %

(1) Dont effet de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis de 35 % à 21 %.

(2) Les pertes fiscales activées en fonction de la probabilité de récupération de ces déficits. En 2018, les perspectives de résultat et de charges d'impôt des trois années à venir de certaines sociétés ont conduit à enregistrer une reprise de dépréciation nette de 0,9 million d'euros, contre une dépréciation nette de 1,3 million d'euros en 2017.

(3) Prise en compte des effets des changements de taux d'imposition prévus en France sur les impôts différés.

(4) Dont impact du traitement de l'hyperinflation en Argentine. Hors cet effet, le taux d'impôt effectif serait en 2018 de 25,4 %.

Le taux d'impôt applicable en 2018 pour la Société-mère qui clôt ses comptes au 31 décembre est de 34,43 %, identique au 31 décembre 2017.

Le plafonnement des déficits reportables n'a pas entraîné de charge d'impôt supplémentaire sur l'exercice au niveau du Groupe.

NOTE 12. DIVIDENDES PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de SAVENCIA SA par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque exercice, hors actions propres rachetées par la Société (cf. note 23).

	2018	2017
Résultat revenant aux actionnaires de SAVENCIA SA (<i>en milliers d'euros</i>)	54 826	92 988
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	13 931 051	13 895 691
Résultat de base par action	3,94	6,69

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options d'achat d'actions octroyées.

	2018	2017
Résultat revenant aux actionnaires de SAVENCIA SA (<i>en milliers d'euros</i>)	54 826	92 988
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	13 931 051	13 895 691
Effet dilutif des options d'achats	266 819	271 410
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté	14 197 870	14 167 101
Résultat dilué par action	3,86	6,56

Les dividendes versés en 2018 et 2017 ont été respectivement de 1,4 et 1,6 euro par action. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 18 avril prochain de distribuer un dividende de 1 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

NOTE 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Écarts d'acquisition ⁽¹⁾	Droits de propriété intellectuelle et Marques ⁽²⁾	Autres droits d'exploitation	Total
Au 31/12/2016				
Coût	280 338	236 032	42 556	558 926
Amortissements et dépréciations cumulés	- 11 462	- 92 055	- 21 246	- 124 763
VALEUR NETTE COMPTABLE	268 876	143 977	21 310	434 163
Exercice 2017				
VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE	268 876	143 977	21 310	434 163
Différences de conversion	- 4 835	- 386	- 54	- 5 275
Acquisitions	-	9 531	2 947	12 478
Cessions	-	-	- 442	- 442
Dépréciation (note 7)	-	- 153	-	- 153
Variations de périmètre ⁽³⁾ (note 1)	109 090	58	- 44	109 104
Dotation aux amortissements (note 5)	-	- 6 648	- 1 177	- 7 825
VALEUR NETTE COMPTABLE	373 131	146 379	22 540	542 050
Au 31/12/2017				
Coût	382 737	244 051	43 852	670 640
Amortissements et dépréciations cumulés	- 9 606	- 97 672	- 21 312	- 128 590
VALEUR NETTE COMPTABLE	373 131	146 379	22 540	542 050
Exercice 2018				
VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE	373 131	146 379	22 540	542 050
Différences de conversion	- 12 752	- 94	- 27	- 12 873
Acquisitions	-	4 750	2 119	6 869
Cessions	-	- 139	- 95	- 234
Dépréciation (note 7)	-	124	-	124
Variations de périmètre ⁽³⁾ (note 1)	4 578	10	-	4 588
Reclassements ⁽⁴⁾	-	8 833	- 8 833	-
Impact du traitement hyperinflation ⁽⁵⁾	-	7	-	7
Dotation aux amortissements (note 5)	-	- 7 164	- 831	- 7 995

<i>En milliers d'euros</i>	Écarts d'acquisition ⁽¹⁾	Droits de propriété intellectuelle et Marques ⁽²⁾	Autres droits d'exploitation	Total
VALEUR NETTE COMPTABLE	364 957	152 706	14 873	532 536
Au 31/12/2018				
Coût	372 106	259 864	36 972	668 942
Amortissements et dépréciations cumulés	- 7 149	- 107 158	- 22 099	- 136 406
VALEUR NETTE COMPTABLE	364 957	152 706	14 873	532 536

(1) Le montant des écarts d'acquisitions nets relatifs à l'activité « Produits Fromagers » s'élève à 182,7 millions d'euros contre 190,7 millions d'euros au 31 décembre 2017. Le montant des écarts d'acquisition nets relatif à l'activité « Autres Produits Laitiers » s'élève à 182,3 millions d'euros contre 182,4 millions d'euros au 31 décembre 2017.

(2) Le montant de la valeur nette comptable des marques relatif à l'activité « Produits Fromagers » s'élève à 90,4 millions d'euros contre 90,4 millions d'euros au 31 décembre 2017 et le montant de la valeur nette comptable des marques relatif à l'activité « Autres Produits Laitiers » s'élève à 33,7 millions d'euros contre 33,7 millions d'euros au 31 décembre 2017.

(3) En 2018, acquisition des sociétés Bake Plus et Palace Industries et ajustement du goodwill de B.M.K. acquise en décembre 2017.

En 2017, écart d'acquisition provisoire sur la société russe B.M.K.

(4) Mise en service des immobilisations incorporelles en cours.

(5) Impact du retraitement de l'hyperinflation concernant l'Argentine.

Le total de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie est de 489 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 497,2 millions d'euros au 31 décembre 2017. Elles sont composées des écarts d'acquisition et des marques.

Tests de dépréciation :

Les pertes de valeurs enregistrées en 2018 et 2017 sont le résultat des tests de dépréciation réalisés soit, sur toutes les unités génératrices de trésorerie qui ont des actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie, soit sur les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de pertes de valeur ont été relevés.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité sont relatives :

- aux tendances d'évolutions des principaux marchés ;
- à l'évolution des cours de matières premières : le prix du lait ainsi que les cotations beurre et poudre ;
- aux hypothèses financières en matière de taux de change, de coût des couvertures de change, de taux d'inflation et de taux d'intérêt ;
- à l'évolution des taux d'actualisation.

Les hypothèses retenues sont celles du marché quand l'information est disponible (devises, taux d'intérêt...). Les hypothèses concernant les matières premières sont élaborées collégalement en interne en fonction des tendances historiques corrigées des effets des modifications de situations de marché anticipées par nos spécialistes.

Les taux d'actualisation utilisés dépendent du coût moyen pondéré des capitaux utilisés par le Groupe, majorés de coefficients de risques suivant les zones géographiques où les activités Produits Fromagers et Autres Produits Laitiers sont exercées.

La méthodologie de détermination de la valeur recouvrable n'intègre pas de taux de croissance à long terme sur le flux terminale.

VALEURS NETTES COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉFINIE ET ANALYSE DE SENSIBILITÉ DE LA VALEUR RECOUVRABLE DES UGT

	Valeurs comptables des écarts d'acquisition et des marques		Valeurs comptables des autres immobilisations incorporelles et corporelles		Taux d'actualisation		Impact sur la valeur recouvrable - Taux d'actualisation + 0,5 %	Impact sur la valeur recouvrable - Taux de marge opérationnelle courante minoré de 5 % *
	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	2018	2017	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2018
	PRODUITS FROMAGERS							
EUROPE DE L'OUEST	119,10	119,10	429,10	432,30	4,5% à 5%	4,5% à 5%	-9,8%	-4,9%
EUROPE DU SUD	5,90	5,90	16,50	15,80	5,5% à 6%	7,0%	-8,3%	-5,0%
PECO U.E.	30,10	30,10	65,10	51,00	5,5% à 8,5%	5,5% à 9,5%	-8,7%	-5,6%
PECO hors U.E.	86,80	109,00	32,90	16,50	9% à 20%	11% à 25%	-6,2%	-5,4%
FROMAGE INTERNATIONAL								
USA	20,80	16,70	49,50	40,00	5,5%	5,5%	-8,8%	-5,4%
BRESIL/URUGUAY			32,90	17,80	13,5%	11% à 13,5%	-5,7%	-5,2%
CHILI	0,50	0,60	3,20	3,50	6,0%	7,0%	-10,8%	-7,2%
CHINE			62,10	56,70	5,5%	6,5%	-8,6%	-5,8%
INDE			2,20	1,90	9,0%	11,0%	-5,5%	-5,4%
JAPON			3,80	3,40	5,0%	5,0%	-9,4%	-5,9%
EGYPTE			0,40	1,30	23,5%	29,0%	-1,2%	
			5,40					
AUTRES PRODUITS LAITIERS								
BASSIN LAITIER France	129,20	129,10	213,30	213,40	5,0%	5,0%	-10,9%	-5,0%
SODILAC	35,70	35,70	0,30	0,30	5,0%	5,0%	-14,1%	-5,0%
POLOGNE			25,20	30,00	6,5%	7,0%	-7,9%	-5,0%
AFP -USA	2,10	2,00	57,40	51,10	5,5%	5,5%	-8,7%	-6,4%
CORMAN	23,10	23,10	42,50	43,60	4,50%	4,50%	-10,8%	-5,0%
SINODIS - CHINE	25,60	25,90	2,00	2,40	5,5%	6,5%	-8,6%	-5,2%
MILKAUT-ARGENTINE			18,70	14,60	17,5%	27,0%	-7,9%	-8,0%
BAKE PLUS - COREE	10,10		3,70		5,0%		-9,5%	-5,1%

* Le taux de marge opérationnelle est calculé en rapportant le Résultat Opérationnel Courant sur le chiffre d'affaires.

En 2018, les perspectives du plan à long terme tiennent compte des nouvelles évolutions des marchés et de la concurrence, ainsi que du contexte économique difficile de certains pays dont la sortie de crise n'est pas prévisible dans un avenir proche. Celles-ci ont conduit à déprécier des immobilisations corporelles pour un montant net global de 6 millions d'euros, comprenant 3 millions d'euros pour l'UGT Brésil/Uruguay, 2,1 millions d'euros pour l'UGT Paslek en Pologne, 0,3 million d'euro pour l'UGT PECO et 0,6 million d'euros sur les autres UGT.

À fin décembre 2018, les dépréciations d'actifs cumulées s'élèvent à 70,9 millions d'euros dont essentiellement 20,1 millions d'euros sur l'Europe du Sud, 20 millions d'euros sur les différentes UGT de l'Europe de l'Est, 20 millions d'euros pour le Brésil/Uruguay, 8,4 millions d'euros pour l'Argentine et 2,5 millions d'euros sur les autres UGT.

Au vu de la valeur de réalisation des actifs résiduels sur les UGT sensibles, les effets de sensibilité à la hausse de 0,5 % du taux d'actualisation entraîneraient 4,7 millions d'euros de dépréciation complémentaire. Les effets de sensibilités à la baisse de 5 % du taux de marge opérationnelle conduiraient à une dépréciation supplémentaire de 2,3 millions d'euros.

En 2017 les perspectives du plan à long terme ont conduit à déprécier des immobilisations corporelles pour 10,5 millions d'euros pour l'UGT Brésil/Uruguay et 2 millions d'euros pour l'UGT Paslek en Pologne.

NOTE 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions et aménagements	Installations, techniques, matériel et outillages	Autres	Total
Au 31/12/2016					
Coût	44 319	644 333	1 604 495	327 768	2 620 915
Amortissements et dépréciations cumulés	- 931	- 381 363	- 1 163 811	146 252	- 1 692 357
VALEUR NETTE COMPTABLE	43 388	262 970	440 684	181 516	928 558
Exercice 2017					
VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE	43 388	262 970	440 684	181 516	928 558
Différences de conversion	- 1 078	- 4 518	- 10 079	- 7 417	- 23 092
Acquisitions	1 197	25 406	108 410	32 032	167 045
Cessions	- 144	- 766	- 1 861	- 620	- 3 391
Dépréciation (note 7)	-	- 7 877	- 5 382	- 125	- 13 384
Reprise de dépréciation (note 7)	1	741	251	-	993
Variations de périmètre ⁽¹⁾	11	1 538	7 387	4 790	13 726
Dotation aux amortissements (note 5)	-	- 25 010	- 78 037	- 16 646	- 119 693
Impact activités en cours de cession	-	48	-	-	48
VALEUR NETTE COMPTABLE	43 375	252 532	461 373	193 530	950 810

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains	Constructions et aménagements	Installations, techniques, matériel et outillages	Autres	Total
Au 31/12/2017					
Coût	44 231	654 135	1 678 355	345 313	2 722 034
Amortissements et dépréciations cumulés	- 856	- 401 603	- 1 216 982	151 783	- 1 771 224
VALEUR NETTE COMPTABLE	43 375	252 532	461 373	193 530	950 810
Exercice 2018					
VALEUR NETTE COMPTABLE A L'OUVERTURE	43 375	252 532	461 373	193 530	950 810
Différences de conversion	417	- 1 588	- 2 984	- 5 511	- 9 666
Acquisitions	7 326	12 706	27 744	147 476	195 252
Cessions	- 386	- 1 811	2 554	- 6 811	- 6 454
Dépréciation (note 7)	- 368	- 8 748	- 9 311	- 477	- 18 904
Reprise de dépréciation (note 7)	142	1 344	1 628	1 126	4 240
Variations de périmètre ⁽¹⁾	2 237	12 732	7 836	- 429	22 376
Reclassements ⁽²⁾	634	20 875	91 557	113 066	-
Impact du traitement hyperinflation ⁽³⁾	117	2 753	5 198	1 653	9 721
Dotation aux amortissements (note 5)	-	- 24 839	- 82 611	- 17 832	- 125 282
Impact activités en cours de cession	223	270	-	-	493
VALEUR NETTE COMPTABLE ^(*)	53 717	266 226	502 984	199 659	1 022 586
Au 31/12/2018					
Coût	55 769	710 107	1 786 099	365 178	2 917 153
Amortissements et dépréciations cumulés	- 2 052	- 443 881	- 1 283 115	165 519	- 1 894 567
VALEUR NETTE COMPTABLE ^(*)	53 717	266 226	502 984	199 659	1 022 586
Location financement brut	75	2 495	2 596	6 027	11 193
Location financement amortissements	-	- 2 288	- 2 009	- 2 876	- 7 173
(*) Dont location financement net	75	207	587	3 151	4 020

(1) En 2018, acquisition des sociétés Bake Plus, Palace Industries, et ajustement du bilan d'acquisition de B.M.K. à la juste valeur.

En 2017, entrée de B.M.K. essentiellement.

(2) Mise en service des immobilisations corporelles en cours.

(3) Impact du retraitement de l'hyperinflation concernant l'Argentine.

Il a été comptabilisé 51,9 millions d'euros en 2018 et 46,7 millions d'euros en 2017 au compte de résultat au titre de la location financement de matériels et de biens immobiliers. Des emprunts bancaires sont garantis par des terrains et des constructions pour une valeur de 0,2 million d'euros au 31 décembre 2018, contre 0,3 million d'euros au 31 décembre 2017.

Des subventions d'investissement ont été comptabilisées en déduction des immobilisations concernées pour un montant de 6 millions d'euros en 2018 et 5,6 millions d'euros en 2017. Le montant des immobilisations en cours représente 122 millions d'euros en 2018 contre 134,2 millions d'euros au 31 décembre 2017.

NOTE 15. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Titres disponibles à la vente	-	4 746
Titres détenus jusqu'à l'échéance	-	16 081
Prêts et créances ⁽¹⁾	18 159	16 196
Titres immobilisés évalués à la JV par résultat (>1 an)	11 795	-
Dépréciation ⁽²⁾	-	- 7 249
	29 954	29 774

(1) Au vu des opérations, aucune dépréciation n'a lieu d'être constatée sur les prêts et créances financières.

(2) En 2017, la dépréciation concernait essentiellement des participations minoritaires classées en titres détenus jusqu'à échéance.

Les actifs financiers comprennent notamment une participation de 16 % dans la société Les Fromageries Occitanes pour 2,7 millions d'euros dans laquelle le Groupe ne dispose pas d'influence notable et des obligations convertibles Horizon Agroalimentaire pour 3 millions d'euros. Les autres participations ne présentent pas de caractère significatif.

Les titres sont reclassés en 2018 en application de la norme IFRS 9 comme indiqué dans la note 5.1.

NOTE 16. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés constatés au bilan reflètent des différences temporelles existant entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et des passifs.

Les impôts différés actifs ont principalement pour origine les engagements de retraite et de prévoyance envers le personnel pour lesquels la déductibilité fiscale est reportée à la date de paiement effective et des déficits fiscaux reportables. Les échéances des pertes fiscales à reporter se situent principalement après 5 ans.

Les impôts différés actifs non reconnus s'établissent à 49,2 millions d'euros au 31 décembre 2018 et à 58,3 millions au 31 décembre 2017. Ils concernent principalement des pertes reportables.

Les impôts différés passifs correspondent principalement aux différences de rythmes d'amortissement constatées, pour les immobilisations corporelles et incorporelles, entre les durées d'utilité utilisées en comptabilité et les incitations fiscales en la matière propres à chaque pays.

Le montant du produit d'impôt différé de l'exercice est de 10,8 millions d'euros, essentiellement liés à l'activation des déficits fiscaux reportables.

Le montant des impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sur l'exercice 2018 s'élève à 1,4 million d'euros. Il concerne essentiellement l'impôt différé sur la variation de juste valeur des instruments financiers, sur les gains et pertes actuariels ainsi que sur les retraitements liés à l'hyperinflation.

Suite aux réformes fiscales notamment en France, en Belgique et aux USA, les actifs et passifs d'impôts différés ont été évalués depuis 2017 sur la base de taux d'imposition nouvellement adoptés et compte tenu du planning de recouvrement. En 2018, l'impact net de ces réformes est une charge d'impôt différé de 2,8 millions d'euros pour la France contre 4,7 millions d'euros en 2017 qui était partiellement compensé par un produit net sur la Belgique de 2,5 millions d'euros et de 1,5 million d'euros sur les USA.

<i>En milliers d'euros</i>	Au 1^{er} janvier 2018	Charges/Produits	Variation de juste valeur	Gains/pertes actuariels	Impact hyper-inflation	Variation de périmètre	Autres	Écarts de conversion	Au 31 décembre 2018
Immobilisations incorporelles et corporelles	- 94 091	3 419	-	-	- 1 044	- 2 501	- 274	- 1 297	- 95 788
Provisions	16 903	5 332	-	-	-	-	- 297	- 495	21 443
Provisions pour avantages du personnel	23 496	336	-	- 1 756	-	-	19	77	22 172
Instruments financiers	1 954	- 6 819	1 251	-	-	-	-	- 13	- 3 627
Déficits reportables	88 321	117	-	-	-	166	-	- 743	87 861
Autres impôts différés	8 392	1 853	- 526	111	-	336	350	- 209	10 307
Total impôts différés bruts	44 975	4 238	725	- 1 645	- 1 044	- 1 999	- 202	- 2 680	42 369
Impôts différés actifs non reconnus	- 58 299	6 588	-	-	-	-	-	2 539	- 49 172
TOTAL IMPOTS DIFFERES	- 13 324	10 826	725	- 1 645	- 1 044	- 1 999	- 202	- 141	- 6 803
Dont :									
Impôts différés Actifs	34 751								43 080
Impôts différés Passifs	48 075								49 884

NOTE 17. STOCKS ET EN COURS

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Matières premières, produits en cours de fabrication et matériaux divers ⁽¹⁾	215 448	218 989
Marchandises	34 241	15 916
Produits finis	301 124	287 875
Dépréciation	- 33 333	- 28 673
	517 480	494 107

(1) En 2017, la valorisation des stocks a été impactée par la hausse des prix matières et par le niveau élevé des cotations de beurre cube et crème.

Les dépréciations concernent essentiellement les stocks de produits intermédiaires et finis.

En 2018, une dépréciation des stocks a été enregistrée pour 1,6 million d'euros contre une dépréciation de 9,6 millions d'euros en 2017 en lien essentiellement avec l'évolution des cotations de poudre.

NOTE 18. CLIENTS ET AUTRES CREANCES

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Clients	711 334	745 957
Créances fiscales (hors IS) et sociales	76 809	88 222
Débiteurs divers	43 693	41 170
Charges constatées d'avance et divers	14 151	13 525
Dépréciation	- 17 095	- 16 987
	828 892	871 887

Le Groupe a très peu de risques de crédit sur les comptes clients. D'une part, nos produits sont essentiellement vendus à la grande distribution. D'autre part, il existe des couvertures de ce risque par des contrats d'assurances spécifiques. Seuls les risques non couverts peuvent faire l'objet d'une dépréciation. Les créances clients non garanties, échues depuis plus de six mois et non provisionnées représentent 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2018, contre 1,2 million d'euros au 31 décembre 2017.

En 2018, a été enregistré une reprise de dépréciation du poste clients de 0,2 million d'euros, contre une dépréciation de 1,4 million d'euros en 2017 et une dépréciation de 0,4 million d'euros sur le poste débiteurs divers contre 3,7 millions d'euros en 2017.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part des primes d'assurances et aux loyers payés d'avance relatifs à l'exercice suivant.

Échéancier des provisions pour dépréciation des comptes clients

En million d'euros	Créances clients non garanties		Provisions		Taux moyen de provisionnement	
	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	Non échu	176,8	252,3	- 0,3	- 1,4	0,2 %
Échu entre 1 mois et 3 mois	46,0	65,0	- 0,3	- 0,2	0,7 %	0,3 %
Échu entre 3 mois et 6 mois	1,6	4,2	- 0,2	- 0,7	12,5 %	16,7 %
Échu depuis plus de 6 mois	12,2	10,1	- 9,8	- 8,9	80,3 %	88,1 %
	236,6	331,6	- 10,6	- 11,2		

NOTE 19. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ACTIFS

En milliers d'euros	Au 31 décembre 2018		Échéance 2019		Échéance > 2019	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur						
Matières premières	47	-	47	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt ⁽¹⁾	7 071	115 721	1 744	8 734	5 327	106 987
Option de taux	-	-	-	-	-	-
Instruments de transactions						
Dérivés sur devises	3 630	85 130	3 630	85 130	-	-
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽²⁾	6 135	150 000	-	20 000	6 135	130 000
Dérivés sur matières premières	398	-	398	-	-	-
	17 281	-	5 819	-	11 462	-
Dont classés en actifs courants	5 819	-	5 819	-	-	-
Dont classés en actifs non courants	11 462	-	-	-	11 462	-

(1) Échéance 2019 pour 8 734, échéance 2025 pour 28 384 et échéances annuelles (10 % par an) jusqu'en 2026 pour un total de 78 603.

(2) Échéance 2019 pour 20 000, 2020 pour 30 000 et 2027 pour 100 000.

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2017		Échéance 2018		Échéance > 2018	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur						
Matières premières	48	-	48	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt ⁽¹⁾	1 108	83 382	-	-	1 108	83 382
Options de taux	-	-	-	-	-	-
Instruments de transactions						
Dérivés sur devises	5 213	141 117	5 213	141 117	-	-
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽²⁾	1 619	220 000	-	170 000	1 619	50 000
Dérivés sur matières premières	911	-	911	-	-	-
	8 899	-	6 172	-	2 727	-
Dont classés en actifs courants	6 172	-	6 172	-	-	-
Dont classés en actifs non courants	2 727	-	-	-	2 727	-

(1) Échéance 2026.

(2) Échéance 2018 pour 170 000, 2019 pour 20 000 et 2020 pour 30 000.

Les principales sources d'inefficacité des relations de couverture sont :

- Pour la couverture de taux d'intérêt, l'effet risque de la contrepartie et du Groupe sur la juste valeur des swaps qui n'est pas reflété dans la variation de la juste valeur des flux de trésorerie couvert attribuable à la variation des taux d'intérêts et les différences de dates de refixation des taux entre les swaps et les emprunts.
- Pour la couverture du taux de change, l'effet de risque des contreparties et du Groupe sur la juste valeur des contrats de change à terme qui n'est pas reflété dans la variation de la juste valeur des flux de trésorerie couverts attribuable au taux de change et les modifications de calendrier des transactions couvertes.

NOTE 20. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Sont classés dans cette catégorie les placements en OPCVM, FCP et titres qui, bien que d'échéances inférieures à un an, ne remplissent pas l'ensemble des critères qui permettent de les classer en équivalents de trésorerie. L'analyse de la conformité aux critères est menée sur la base des informations contenues dans le prospectus d'émission de chaque OPCVM ainsi que sur l'historique de l'évolution de leur valeur liquidative.

NOTE 21. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Trésorerie	240 072	120 823
Équivalents de trésorerie	231 864	241 293
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	471 936	362 116

Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement des SICAV, FCP, DAT et BMTN.

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans consolidés présentés.

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	471 936	362 116
Concours bancaires courants et comptes courants financiers	- 153 175	- 39 256
TRESORERIE NETTE	318 761	322 860

NOTE 22. DETAIL PAR NATURE DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois					
	2018			2017		
	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt	Montant avant IS	Effet d'impôt	Montant net d'impôt
Écarts de conversion	- 30 869	-	- 30 869	- 50 884	-	- 50 884
Variation de juste valeur des actifs financiers	-	-	-	433	- 56	377
Variation de juste valeur des flux futurs de trésorerie	- 4 346	994	- 3 352	597	- 244	353
Coût de couverture	781	- 269	512	-	-	-
Hyperinflation*	25 541	- 1 044	24 497	-	-	-
Autres mouvements	- 2 625	634	- 1 991	- 1 451	- 416	- 1 867
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments recyclables	- 358	-	- 358	- 428	-	- 428
Total des éléments recyclables en résultat net	- 11 876	315	- 11 561	- 51 733	- 716	- 52 449
Gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite	5 437	- 1 645	3 792	283	- 320	- 37
Quote-part des entreprises associées et co-entreprises sur éléments non recyclables	176	- 58	118	- 36	- 27	- 63
Total des éléments non recyclables en résultat net	5 613	- 1 703	3 910	247	- 347	- 100
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	- 6 263	- 1 388	- 7 651	- 51 486	- 1 063	- 52 549

* Impact du retraitement de l'hyperinflation concernant l'Argentine (confère note 9).

NOTE 23. CAPITAUX PROPRES

	Évolution du capital apporté				
<i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions en circulation	Actions ordinaires	Primes d'émission	Actions propres	Total
SOLDE AU 01/01/2017	13 886 076	14 033	81 478	- 8 555	86 956
Plan d'options d'achats d'actions					
• Cession d'actions propres	32 760	-	-	1 210	1 210
• Rachat d'actions propres	- 7 963			-	-
SOLDE AU 31/12/2017	13 910 873	14 033	81 478	- 7 345	88 166
Plan d'options d'achats d'actions					
• Cession d'actions propres	32 100	-	-	1 122	1 122
• Rachat d'actions propres	- 7 981	-	-	-	-
SOLDE AU 31/12/2018	13 934 992	14 033	81 478	- 6 223	89 288

<i>En milliers d'euros</i>	Instruments de couverture	Juste valeur des actifs par les autres éléments du résultat global	Gains et pertes actuariels	Différences de conversion	Total
SOLDE AU 01/01/2017	- 8 316	2 365	- 19 967	13 083	- 12 835
Réévaluation – brut		433			433
Réévaluation – impôts		- 56			- 56
Réévaluation – entreprises associées					
Couverture de flux futurs de trésorerie					
• Variations de juste valeur de l'exercice	597				597
• Impôts sur les pertes de juste valeur	- 244				- 244
Gains et pertes actuariels - brut			- 275		- 275
Gains et pertes actuariels - impôts			- 178		- 178
Écarts de conversion					
• Groupe				- 50 765	- 50 765
• Entreprises associées			- 54	- 428	- 482
SOLDE AU 31/12/2017	- 7 963	2 742	- 20 474	- 38 110	- 63 805
Réévaluation – entreprises associées					
Couverture de flux futurs de trésorerie					
• Variations de juste valeur de l'exercice	- 3 565				- 3 565
• Impôts sur les pertes de juste valeur	725				725
Gains et pertes actuariels - brut			5 241		5 241
Gains et pertes actuariels - impôts			- 1 607		- 1 607
Écarts de conversion					
• Groupe				- 30 847	- 30 847
• Entreprises associées			101	- 358	- 257
SOLDE AU 31/12/2018	- 10 803	2 742	- 16 739	- 69 315	- 94 115

Le capital social, entièrement libéré au 31 décembre 2018, est composé de 14 032 930 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Un droit de vote double est attribué à toute action pour laquelle il est justifié d'une inscription en compte nominatif depuis 6 ans au moins au nom du même actionnaire.

Au 31 décembre 2018, SAVENCIA SA détient 97 938 actions propres (122 057 au 31 décembre 2017) dont 10 531 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité (3 050 actions en 2017). Les différents plans d'option d'achat d'actions représentent 134 900 actions au 31 décembre 2018 (200 020 au 31 décembre 2017). Les primes d'émission d'un montant de 81 479 milliers d'euros au 31 décembre 2018, comprennent la réserve légale pour 1 613 milliers d'euros, diverses primes d'émission et de fusion pour 73 610 milliers d'euros et les options d'achat d'actions pour 6 256 milliers d'euros.

Des options d'achat d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux, et/ou dirigeants de la Société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi avec une période de blocage des 12 premiers mois. À partir du plan 2006, la période de blocage est de 4 ans et les cessions ne sont possibles qu'au-delà de la 6^e année.

Le dernier plan d'options d'achat d'actions date de 2011.

Le nombre d'options en circulation et leur prix d'exercice moyen pondéré sont détaillés ci-après :

	2018		2017	
	Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré (euro par action)	Options
Au 1 ^{er} janvier	43,48	200 020	50,50	284 280
Exercées	49,17	- 31 600	54,38	- 32 760
Annulées	43,27	- 33 520	75,28	- 51 500
AU 31 DECEMBRE	42,20	134 900	43,48	200 020

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options d'achat d'actions en circulation à la clôture sont détaillés ci-après :

	Prix d'exercice en euro par action	Options en circulation	
		2018	2017
11 décembre 2018	42,78	-	42 920
16 décembre 2019	51,14	25 500	29 000
16 décembre 2020	57,11	56 250	67 250
15 décembre 2021	46,87	53 150	60 850
TOTAL DES OPTIONS D'ACHAT EN CIRCULATION		134 900	200 020

**NOTE 24. INTERETS DES DETENTEURS DE PARTICIPATIONS NE
CONFERANT PAS LE CONTROLE
DANS LES ACTIVITÉS ET FLUX DE TRESORERIE DU GROUPE**

Les participations ne conférant pas le contrôle s'analysent comme suit :

Participations ne conférant pas le contrôle (i.e. la part des minoritaires)

	Compagnie Laitière Européenne		Autres		TOTAL	
	12 mois		12 mois		12 mois	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
<i>En milliers d'euros</i>						
% des droits de vote	14,14 %	14,14 %	-	-	-	-
% d'intérêts détenus par les actionnaires minoritaires	14,14 %	14,14 %	-	-	-	-
Quote-part de résultat revenant aux minoritaires	- 1 285	1 933	3 761	1 538	2 476	3 471
Autres éléments du résultat global revenant aux minoritaires	158	443	- 86	- 238	72	205
Montant du résultat global revenant aux minoritaires	- 1 127	2 376	3 675	1 300	2 548	3 676
Montant cumulé des intérêts minoritaires	72 657	74 826	31 811	28 829	104 468	103 655
Dividendes versés aux minoritaires	1 134	844	1 388	4 627	2 522	5 471

Informations financières en IFRS sur base 100 % avant opérations internes :

BILAN	Compagnie Laitière Européenne	
	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
<i>En milliers d'euros</i>		
Actifs courants	627 842	606 272
Actifs non courants	566 636	560 327
ACTIFS	1 194 478	1 166 599
Capitaux propres	431 697	450 546
Passifs courants	530 624	525 435
Passifs non courants	232 157	190 618
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	1 194 478	1 166 599

COMPTE DE RESULTAT

12 mois

<i>En milliers d'euros</i>	2018	2017
Chiffre d'affaires	1 771 208	1 757 109
Résultat net	- 17 720	24 210
Résultat global de l'exercice	- 17 660	25 964

NOTE 25. PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	Départs à la retraite, pensions et médailles du travail	Réorganisations	Autres risques et charges	Total
Au 1^{er} janvier 2017	90 484	7 867	12 258	110 609
Différences de conversion	32	- 5	- 468	- 441
Constitution de provisions	7 992	1 415	3 340	12 747
Emplois	- 5 069	- 3 814	- 6 868	- 15 751
Variations des écarts actuariels	- 283	-	-	- 283
Autres variations	114	-	-	114
Au 31 décembre 2017	93 270	5 463	8 262	106 995
Différences de conversion	- 1	- 28	- 639	- 668
Constitution de provisions ⁽¹⁾	2 224	26 562	12 056	40 842
Emplois ⁽²⁾	- 4 563	- 2 085	- 3 850	- 10 498
Modification du périmètre de consolidation	63	-	-	63
Variations des écarts actuariels ⁽³⁾	- 5 437	-	-	- 5 437
Autres variations	- 384	-	-	- 384
AU 31 DECEMBRE 2018	85 172	29 912	15 829	130 913

(1) Les dotations aux provisions pour réorganisation concernent des plans de rationalisation essentiellement engagés en France et en Europe Centrale.

Les dotations aux provisions pour autres risques et charges concernent des provisions pour litiges pour 2,1 millions d'euros, ainsi que d'autres provisions pour risques et charges pour 10 millions d'euros (cf. note 33).

(2) Les reprises de provisions pour réorganisation s'élèvent à 2,1 millions d'euros dont 1,8 million d'euros de provisions utilisées et 0,3 million d'euros devenues sans objet.

Les reprises de provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 3,9 millions d'euros dont 2,5 millions d'euros de provisions utilisées et 1,4 million d'euros de provisions devenues sans objet.

(3) Variation essentiellement liée à l'évolution des taux d'actualisation.

Les provisions pour risques et litiges sont destinées à couvrir chaque risque et chaque litige identifiés. Pour ce qui est des litiges nés, en liaison avec ses avocats et conseils, le Groupe ne constitue une provision que lorsqu'il estime probable une issue défavorable.

Au 31 décembre 2018, les principaux risques et litiges provisionnés concernent les réorganisations pour 29,9 millions d'euros (décembre 2017 : 5,5 millions d'euros), des litiges sociaux pour 3,5 millions d'euros (décembre 2017 : 4,2 millions d'euros), des risques et litiges commerciaux pour 0,9 million d'euros (décembre 2017 : 0,9 million d'euros), des litiges fiscaux pour 1,4 million d'euros (décembre 2017 : 2,2 millions d'euros) et divers risques pour 10 millions d'euros (décembre 2017 : 1 million d'euros).

Description générale des régimes de retraite

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales de chaque entité. Ils comprennent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Les charges relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Régimes à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur à l'égard de ses salariés et donnent lieu à la comptabilisation de provisions.

L'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte d'hypothèses actuarielles concernant les variables démographiques, économiques et financières. L'évaluation est réalisée périodiquement par des actuaires indépendants.

Ces régimes à prestations définies essentiellement composés des indemnités de fin de carrière et de régimes de retraite supplémentaire à prestations définies, sont soit en partie préfinancés, soit non préfinancés.

Les régimes en partie préfinancés sont situés essentiellement en France, Allemagne, Royaume-Uni et Belgique. Ces obligations sont préfinancées par des cotisations employeurs et éventuellement employés auprès d'organismes extérieurs notamment des compagnies d'assurance.

Les régimes non préfinancés sont essentiellement des régimes d'indemnités de fin de carrière ou d'autres avantages postérieurs à l'emploi dont les droits ne sont acquis que si l'employé est dans le Groupe au moment de son départ en retraite.

Pour les départs à la retraite, pensions et médailles du travail, les hypothèses utilisées sont fonction des pays et des règlements. Elles se résument de la façon suivante :

	France		Allemagne		UK		Belgique	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Taux d'actualisation ⁽¹⁾	1,54 %	1,30 %	1,54 %	1,30 %	2,70 %	2,60 %	1,20 % à 1,90 %	1,25 % à 1,90 %
Taux d'inflation	1,80 %	1,80 %	1,80 %	1,80 %	3,30 %	3,20 %	1,80 %	1,80 %
Taux de croissance des salaires	2,00 %	2,00 %	3,00 %	3,00 %	n/a	n/a	1,80 %	1,80 %

(1) 1,09 % pour les régimes de rente et les médailles du travail en 2018 (0,96 % en 2017).

Le taux d'actualisation a pour référence l'indice IBOXX AA10 + correspondant au taux d'émission des obligations des entreprises de première catégorie pour la France et l'Allemagne.

La sensibilité du taux d'actualisation de plus 0,50 % diminuerait l'engagement de l'ordre de 3,2 millions d'euros pour la France, de 5,9 millions d'euros pour l'Allemagne.

La sensibilité du taux d'inflation de plus 0,50 % augmenterait l'engagement de 3,6 millions d'euros pour la France, 1,9 million d'euros pour l'Allemagne.

Les taux de rendement attendus des actifs sont évalués en fonction des taux d'actualisation respectifs de chaque pays conformément à la norme IAS 19 révisée.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité sont issues des données statistiques publiées et des données historiques de chaque pays. L'âge de départ à la retraite est celui des règlements en vigueur dans chaque pays.

ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS	2018	2017
ENGAGEMENTS A L'OUVERTURE	167 652	163 800
Charge d'intérêt	2 296	1 894
Coût des services rendus	7 388	7 088
Coût des services passés acquis*	- 6 409	77
Écarts actuariels liés aux hypothèses démographiques	422	- 307
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières	- 5 194	2 101
Écarts actuariels liés aux écarts d'expérience	- 1 356	- 695
Prestations payées	- 5 776	- 6 176
Transfert interne	- 130	86
Taxes et charges administratives	- 184	- 102
Différences de conversion	20	- 220
Variation de périmètre	63	-
Autres mouvements	336	106
ENGAGEMENTS A LA CLOTURE	159 128	167 652

ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE	2018	2017
ACTIFS A L'OUVERTURE	74 382	73 316
Rendement des fonds	1 151	945
Prestations servies par le fonds	- 4 356	- 4 142
Cotisations aux fonds par les sociétés du Groupe	3 143	3 035
Taxes et charges administratives	- 185	- 134
Différences de conversion	21	- 252
Pertes/Gains actuariels	- 691	1 382
Autres mouvements	491	232
ACTIFS A LA CLOTURE	73 956	74 382

CHARGES DE L'EXERCICE	2018	2017
Coûts des services rendus	7 388	7 088
Coûts des services passés*	- 6 409	77
TOTAL COÛTS DES SERVICES	979	7 165
Charge d'intérêt	2 296	1 894
Rendement des fonds	- 1 151	- 945
TOTAL INTERETS NETS	1 145	949
Autres mouvements	100	- 122
CHARGES DE L'EXERCICE	2 224	7 992

GAINS ET PERTES ACTUARIELS IMPACTANT LE RESULTAT GLOBAL	2018	2017
• Gains et pertes liés aux hypothèses démographiques	422	- 307
• Gains et pertes liés aux hypothèses financières	- 5 194	2 101
• Gains et pertes liés aux écarts d'expérience	- 1 356	- 695
• Gains et pertes sur les actifs (autres que les produits financiers)	691	- 1 382
TOTAL	- 5 437	- 283

ÉVOLUTION DES PROVISIONS	2018	2017
PROVISIONS A L'OUVERTURE	93 270	90 484
Charge de l'exercice	2 224	7 992
Gains et pertes actuariels à la clôture impactant le résultat global	- 5 437	- 283
Prestations directement payées par l'employeur	- 1 420	- 2 034
Différences de conversion	- 1	32
Cotisations aux fonds par les sociétés du Groupe	- 3 143	- 3 035
Transferts et autres mouvements	- 384	114
Variation de périmètre	63	-
PROVISIONS A LA CLOTURE	85 172	93 270

RECONCILIATION DES ENGAGEMENTS NETS ET DES PROVISIONS	2018	2017
ENGAGEMENTS NETS	159 128	167 652
Actifs des régimes	- 73 956	- 74 382
PROVISIONS A LA CLOTURE	85 172	93 270

* Impact de la modification des conventions collectives FNIL/FNCL

Au 31 décembre 2018, la valeur actuarielle de l'obligation est égale à 159,1 millions d'euros et se décompose comme suit :

- 24,8 millions d'euros liés à des régimes entièrement non financés ;
- 134,3 millions d'euros liés à des régimes partiellement financés.

Le montant des cotisations pour 2018 pour les sociétés françaises est de 1,4 million d'euros.

La plupart des sociétés du Groupe ont externalisé tout ou partie de leurs engagements d'indemnité de fin de carrière au sein d'un contrat d'assurance.

Le montant estimé des principaux fonds externalisés au 31 décembre 2018 est ventilé comme suit :

	France		Allemagne		UK		Belgique	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Instruments de capitaux propres	33,4 %	34,6 %	12,1 %	9,4 %	26,0 %	27,3 %	-	-
Instruments d'emprunts	51,1 %	53,2 %	37,2 %	42,2 %	65,8 %	58,3 %	-	-
Immobilier	13,4 %	9,1 %	13,7 %	12,2 %	3,3 %	12,4 %	-	-
Contrats d'assurances	-	-	-	-	-	-	100,0 %	100,0 %
Autres	2,1 %	3,2 %	37,0 %	36,1 %	4,9 %	2,0 %	-	-

NOTE 26. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018			Au 31 décembre 2017		
		Non courant	Courant		Non courant	Courant
Emprunts auprès d'établissements financiers et autres	594 358	38 431	555 927	578 064	4 663	573 401
Comptes courants bloqués de la participation	12 897	9 608	3 289	14 176	10 850	3 326
Emprunts obligataires	296 793	286 987	9 806	281 568	260 481	21 087
Contrats de crédit-bail	8 876	7 876	1 000	3 662	2 635	1 027
Concours bancaires courants	141 069	-	141 069	38 058	-	38 058
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES A LA CLOTURE	1 053 993	342 902	711 091	915 528	278 629	636 899

Le Groupe dispose des lignes de crédits confirmés à long terme non utilisées pour couvrir l'utilisation des crédits à court terme.

En 2014, le Crédit Syndiqué a été renouvelé pour une période allant jusqu'à sept ans.

Les « Emprunts auprès d'établissements financiers », pour le non-courant, correspondent à des tirages sur des lignes de crédit bancaires confirmées.

La ligne « Emprunts obligataires » comprend quatre emprunts privés. Le premier émis en 2011 et 2013 (échéances respectives de 2025 et 2026) d'un montant nominal de 132,5 millions de dollars, remboursable progressivement à compter du 22 novembre 2019, le second émis en 2016 d'un montant nominal de 20 millions d'euros, remboursable par cinquième à compter de 2027, le troisième émis en 2017 d'un montant nominal de 130 millions d'euros, remboursable par cinquième à compter de 2028 et le quatrième émis en 2018 d'un montant nominal de 30 millions d'euros, remboursable progressivement à compter de 2029.

Pour l'exercice 2018, l'encours moyen des emprunts auprès des établissements de crédit est de 1 146 millions d'euros.

Le taux moyen des emprunts s'élève à 1,6 % en 2018, protections de taux et commissions bancaires incluses.

Dans le but de maîtriser l'impact de la variation des taux d'intérêt sur ses résultats, le Groupe a mis en place une politique d'échange de taux et de contrats optionnels couvrant la totalité des encours de financement net en euros à taux variable à moyen et long terme. Les taux variables utilisés par le Groupe sont principalement Euribor et Eonia.

Afin de maîtriser l'impact de la variation du dollar de l'emprunt en devise, le Groupe a mis en place une couverture de change couvrant la totalité des flux de l'emprunt émis en dollar.

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Exigibles dans un délai d'un an	711 091	636 899
Au cours de la 2 ^e et jusqu'à la 5 ^e année y compris	84 402	49 161
Au-delà de la 5 ^e année	258 500	229 468
	1 053 993	915 528

Répartition par devise :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
EUR	886 007	760 080
JPY	2 542	1 994
USD	121 405	113 922
Autres	44 039	39 532
	1 053 993	915 528

Répartition par type de taux d'intérêt :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Dettes financières à taux fixe	345 467	311 529
Dettes financières à taux variable	708 526	603 999
	1 053 993	915 528

Les coûts de financement des dettes à taux variables sont assis sur l'Euribor ou l'Eonia majorés de marges inférieures ou égales à 100 points de base.

La répartition ci-dessus s'entend avant effet des protections de taux (note 29).

L'évolution de l'endettement brut se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
EMPRUNTS A L'OUVERTURE	915 528	791 920
Émission d'emprunts	230 146	188 087
Remboursement d'emprunts	- 215 259	- 52 778
Variation des concours bancaires et comptes courants financiers	115 491	- 1 668
Variation des locations-financement ⁽¹⁾	5 082	- 299
Écarts de conversion ⁽²⁾	2 917	- 16 724
Variation de périmètre ⁽³⁾	88	6 990
EMPRUNTS A LA CLOTURE	1 053 993	915 528

(1) En 2018, entrée de SAVENCIA Fromage & Dairy Philippines.

(2) En 2018, l'effet de change concernant l'Argentine, représente une augmentation de 5 millions.

(3) En 2018, entrée de Palace et en 2017, entrée de B.M.K.

L'endettement financier brut augmente de 138,5 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017. Compte tenu des placements classés en autres actifs financiers courants nets de la trésorerie active, l'endettement net augmente de 30,9 millions d'euros avec un solde net de 569,9 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Certains crédits sont assortis de clauses imposant le respect d'un ratio financier de leverage. Ce ratio porte sur un montant maximum d'endettement calculé en proportion de l'EBITDA courant. L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant les dotations et reprises d'amortissements et provisions d'exploitation.

Ce ratio est toujours respecté.

Pour le calcul du ratio financier, la dette financière nette applicable au Crédit Syndiqué et à la majorité des contrats bilatéraux, est déterminée comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Emprunts et dettes non courants auprès des établissements financiers	- 342 902	- 278 629
Emprunts et concours bancaires	- 711 091	- 636 899
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	- 1 053 993	- 915 528
Autres actifs financiers courants	12 157	14 443
Trésorerie et équivalents trésorerie	471 936	362 116
ENDETTEMENT NET	- 569 900	- 538 969
Actions en auto détention	6 247	7 361
DETTE FINANCIERE NETTE	- 563 653	- 531 608

NOTE 27. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants correspondent au montant des options d'achat et de vente contractées avec les détenteurs de participations minoritaires.

Le mouvement sur la période est lié pour l'essentiel aux variations de périmètre sur les options sur titres de sociétés consolidées.

NOTE 28. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Fournisseurs d'exploitation ⁽¹⁾	617 358	695 892
Fournisseurs d'immobilisations	8 097	7 583
Dettes fiscales (hors IS) et sociales	226 029	220 864
Produits constatés d'avance	225	769
Autres créditeurs ⁽²⁾	102 447	51 465
	954 156	976 573

(1) Dont au 31 décembre 2017 26,2 millions d'euros d'avantages accordés aux clients.

(2) Les « Autres créditeurs » comprennent les avantages accordés aux clients.

NOTE 29. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES PASSIFS

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018		Échéance 2019		Échéance > 2019	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur						
Matières premières	87	-	87	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt ⁽¹⁾	4 179	100 000	-	-	4 179	100 000
Options de taux	-	-	-	-	-	-
Instruments de transactions						
Dérivés sur devises	2 388	109 086	2 388	109 086	-	-
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽²⁾	7 313	190 000	-	-	7 313	190 000
Dérivés sur matières premières	394	-	394	-	-	-
	14 361	-	2 869	-	11 492	-
Dont classés en passifs courants	2 869	-	2 869	-	-	-
Dont classés en passifs non courants	11 492	-	-	-	11 492	-

(1) Échéance 2027.

(2) Échéance 2020 pour 90 000 et 2027 pour 100 000.

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2017		Échéance 2018		Échéance > 2018	
	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel	Juste valeur	Notionnel
Couvertures de juste valeur						
Matières premières	187	-	187	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt ⁽¹⁾	203	27 099	-	-	203	27 099
Options de taux	-	-	-	-	-	-
Instruments de transactions						
Dérivés sur devises	2 497	21 196	2 497	21 196	-	-
Dérivés sur taux d'intérêts ⁽²⁾	4 621	90 000	-	-	4 621	90 000
Dérivés sur matières premières	905	-	905	-	-	-
	8 413	-	3 589	-	4 824	-
Dont classés en passifs courants	3 589	-	3 589	-	-	-
Dont classés en passifs non courants	4 824	-	-	-	4 824	-

(1) Échéance 2025.

(2) Échéance 2020 pour 90 000.

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Concernant les couvertures de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêts et sur les matières, les couvertures sont 100 % efficaces. Il n'y a donc aucune charge ou produit enregistré sur la partie inefficace.

Les couvertures de change ainsi que les couvertures de taux sont traitées en IFRS en instruments de transactions.

Les principales sources d'inefficacité des relations de couverture sont :

- pour la couverture de taux d'intérêt, l'effet risque de la contrepartie et du Groupe sur la juste valeur des swaps qui n'est pas reflété dans la variation de la juste valeur des flux de trésorerie couvert attribuable à la variation des taux d'intérêts et les différences de dates de refixation des taux entre les swaps et les emprunts ;
- pour la couverture du taux de change, l'effet de risque des contreparties et du Groupe sur la juste valeur des contrats de change à terme qui n'est pas reflété dans la variation de la juste valeur des flux de trésorerie couverts attribuable au taux de change et les modifications de calendrier des transactions couvertes.

Couverture de risque de taux

Les couvertures de flux de trésorerie sont traitées en instruments de transactions depuis 2008 à deux exceptions près : l'emprunt en USD et les 100 millions d'euros de swaps mis en place en mars 2018, étant considérés comme des couvertures de flux de trésorerie impactant les capitaux propres.

La politique de couverture de risque de taux préconise l'utilisation d'options de taux et /ou de swap de taux classés en instruments de transaction.

Le Groupe a mis en place en 2013 des swaps de taux d'intérêts (60 millions d'euros) à départ décalé de deux ans. Ces swaps ont été opérationnels à partir du mois d'août 2015 et protégeront le Groupe d'une hausse des taux jusqu'en 2020. De nouveaux swaps ont été mis en place en 2018 (à hauteur de 100 millions d'euros), à départ décalé de 2 ans. Ils seront opérationnels à partir des mois de mars à mai 2020 et protégeront le Groupe d'une hausse des taux jusqu'en 2027.

L'impact de cette politique sur la répartition des emprunts et dettes financières à taux fixe ou variable est le suivant :

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	Euros			Autres			Total		
	Taux fixes	Taux Variables	Total	Taux fixes	Taux Variables	Total	Taux fixes	Taux Variables	Total
Avant protection de taux	209 271	676 736	886 007	136 196	31 790	167 986	345 467	708 526	1 053 993
• Swap	60 000	- 60 000					60 000	- 60 000	0
• Cap	20 000	- 20 000					20 000	- 20 000	0
• Collar									
Après protection de taux	289 271	596 736	886 007	136 196	31 790	167 986	425 467	628 526	1 053 993
Autres actifs financiers courants		2 320	2 320		9 837	9 837		12 157	12 157
Trésorerie et équivalents de trésorerie		295 872	295 872		176 064	176 064		471 936	471 936
TOTAL TRESORERIE NETTE ACQUISE		298 192	298 192	-	185 901	185 901	-	484 093	484 093

Analyse de la sensibilité à la hausse des taux d'intérêts court terme au 31 décembre 2018 :

Une variation de + 1 % des taux court terme aurait un impact sur la dette brute variable du Groupe de 6,5 millions d'euros.

Cette hausse des taux court terme aurait également un impact sur les placements court terme à taux variable estimé à 4,8 millions d'euros. L'impact global d'une hausse des taux court terme sur le résultat financier du Groupe serait alors de 1,7 million d'euros.

Couverture de risque de change

Contrats à terme et options - couverture latente au 31 décembre 2018.

Le Groupe est principalement exposé aux risques de variation des devises suivantes : yuan, yen, dollar US, livre sterling, franc suisse et real brésilien.

Convention de signe : + achat de la devise - vente de la devise

<i>En milliers de devises</i>	Total devise 1		Total devise 2		Couverture en milliers d'euros		Contrevaleur euro		Fixing au 31/12/2018
CHF EUR	- 8 936	CHF	7 828	EUR	- 65	- 7 930	EUR	1,1269	
CNY EUR	- 81 827	CNY	10 340	EUR	25	- 10 391	EUR	7,8751	
GBP EUR	- 38 744	GBP	44 048	EUR	402	- 43 312	EUR	0,8945	
JPY EUR	1 307 515	JPY	10 191	EUR	- 214	- 10 389	EUR	125,8500	
USD EUR	- 51 779	USD	44 635	EUR	179	- 45 222	EUR	1,1450	
BRL USD	- 80 139	BRL	20 020	USD	300	- 18 055	EUR	3,8755	
CNY USD	- 54 399	CNY	7 850	USD	21	- 6 908	EUR	6,8778	
Autres devises					594	- 52 009	EUR		
TOTAL					1 242	194 216	EUR		

Analyse de la sensibilité à la variation des devises : une variation de 1 % des principales devises (CNY, USD, GBP, BRL, JPY et CHF), à partir d'un cours de référence du 31 décembre 2018, aurait un impact de 1,4 million d'euros sur le résultat financier du Groupe.

Le tableau suivant indique la valeur comptable des instruments actifs et passifs par classe et par catégorie comptable, ainsi que leur juste valeur :

ACTIF	Dérivés		Actifs	Prêts et	Valeur	Juste
	par	qualifiés de	évalués à	créances		
<i>En milliers d'euros</i>	résultat ⁽¹⁾	couverture ⁽²⁾	la juste	évalués	comptable	valeur
			valeur	au coût	au bilan	
			par	amorti		
			résultat ⁽²⁾			
Au 31 décembre 2018						
Autres actifs financiers évalués à la JV par résultat (>1 an)	-	-	11 795	-	11 795	11 795
Actifs financiers de transaction long terme	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances financières long terme	-	-	-	18 159	18 159	18 159
Autres actifs financiers non courants	-	-	11 795	18 159	29 954	29 954
Dérivés sur taux	6 135	5 327	-	-	11 462	11 462
Instruments financiers dérivés non courants	6 135	5 327	-	-	11 462	11 462
Créances clients	-	-	-	700 704	734 791	734 791
Prêts et créances financières court terme	-	-	-	1 740	1 740	1 740
Dérivés de couverture sur matières premières	-	47	-	-	47	47
Dérivés de couverture sur change	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés sur matières premières	398	-	-	-	398	398
Autres dérivés sur devises	3 630	-	-	-	3 630	3 630
Autres dérivés sur taux	-	1 744	-	-	1 744	1 744
Instruments financiers dérivés courants	4 028	1 791	-	-	5 819	5 819
Actifs financiers de transaction court terme	-	-	12 156	1	12 157	12 157
Comptes courants financiers	-	-	-	38 480	38 480	38 480
Disponibilités	-	-	-	201 592	201 592	201 592
Équivalents de trésorerie	-	-	231 864	-	231 864	231 864
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents trésorerie	-	-	231 864	240 072	471 936	471 936
TOTAL ACTIF	10 163	7 118	255 815	960 676	1 267 859	1 267 859

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

Les évaluations de juste valeur sont classées à différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur, en fonction des données d'entrées utilisées dans la technique d'évaluation. Les différents niveaux sont définis ainsi :

- niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le Groupe peut avoir accès à la date d'évaluation ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement ;
- niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

La détermination, par le Groupe, de la juste valeur de niveau 2 pour les instruments financiers dérivés de gré à gré repose sur les cotations des établissements financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables et que les justes valeurs reflètent le risque de crédit de l'instrument et intègrent des ajustements pour prendre en compte le risque de crédit du Groupe et de la contrepartie le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Groupe n'a pas procédé à des transferts de niveaux de hiérarchie de la juste valeur.

PASSIF	Passifs évalués à la juste valeur par résultat ⁽²⁾					
	Dérivés par résultat ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽²⁾	Passifs évalués à la juste valeur par résultat ⁽²⁾	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
<i>En milliers d'euros</i>						
Au 31 décembre 2018						
Emprunts obligataires	-	-	-	286 987	286 987	286 987
Autres emprunts et dettes	-	-	-	55 915	55 915	55 915
Emprunts et dettes financières non courantes	-	-	-	342 902	342 902	342 902
Dettes liées aux options de ventes accordées aux intérêts des participations ne conférant pas le contrôle	-	-	40 187	-	40 187	40 187
Autres	-	-	2	-	2	2
Autres passifs non courants	-	-	40 189	-	40 189	40 189
Autres dérivés sur taux	7 313	4 179	-	-	11 492	11 492
Instruments financiers dérivés non courants	7 313	4 179	-	-	11 492	11 492
Fournisseurs	-	-	-	617 358	617 358	617 358
Dépôt et cautionnements reçus	-	-	-	801	801	801
Dérivés de couverture sur matières premières	-	87	-	-	87	87
Autres dérivés sur matières premières	394	-	-	-	394	394
Autres dérivés sur devises	2 388	-	-	-	2 388	2 388
Instruments financiers dérivés courants	2 782	87	-	-	2 869	2 869
Dettes financières courantes	-	-	-	557 917	557 917	557 917
Comptes courants financiers	-	-	-	12 105	12 105	12 105
Concours bancaires courants	-	-	-	141 069	141 069	141 069
Emprunts et dettes financières courantes	-	-	-	711 091	711 091	711 091
TOTAL PASSIF	10 095	4 266	40 189	1 672 152	1 726 702	1 726 702

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du marché, principalement le risque de taux d'intérêt provenant des emprunts, et le risque de change portant sur des transactions commerciales futures.

Concernant les couvertures de juste valeur sur les swaps de taux d'intérêts et sur les matières premières, les couvertures sont 100 % efficaces. Il n'y a donc aucune charge ou produit enregistré sur la partie inefficace.

ACTIF	Instruments financiers par résultat ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽²⁾	Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat ⁽²⁾	Actifs disponibles à la vente ⁽²⁾	Actifs détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
<i>En milliers d'euros</i>								
Au 31 décembre 2017								
Titres de participation	-	-	-	4 664	-	-	4 664	4 664
Actifs financiers de transaction long terme	-	-	82	-	-	-	82	82
Prêts et créances financières long terme	-	-	-	-	8 831	16 197	25 028	25 028
Autres actifs financiers non courants	-	-	82	4 664	8 831	16 197	29 774	29 774
Dérivés sur taux	1 619	1 108	-	-	-	-	2 727	2 727
Instruments financiers dérivés non courants	1 619	1 108	-	-	-	-	2 727	2 727
Créances clients	-	-	-	-	-	734 791	734 791	734 791
Prêts et créances financières court terme	-	-	-	-	-	1 323	1 323	1 323
Dérivés de couverture sur matières premières	-	48	-	-	-	-	48	48
Autres dérivés sur matières premières	911	-	-	-	-	-	911	911
Autres dérivés sur devises	5 213	-	-	-	-	-	5 213	5 213

ACTIF	Instruments financiers	Dérivés qualifiés de couverture (2)	Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat (2)	Actifs disponibles à la vente (2)	Actifs détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
<i>En milliers d'euros</i>	<i>par résultat (1)</i>							
Instruments financiers dérivés courants	6 124	48	-	-		-	6 172	6 172
Actifs financiers de transaction court terme	-	-	-	13 249		1 194	14 443	14 443
Comptes courants financiers	-	-	-	-		36	36	36
Disponibilités	-	-	-	-		120 787	120 787	120 787
Équivalents de trésorerie	-	-	241 293	-		-	241 293	241 293
Trésorerie et équivalents trésorerie	-	-	241 293	-		120 823	362 116	362 116
TOTAL ACTIF	7 743	1 156	241 375	17 913	8 831	874 328	1 151 346	1 151 346

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

PASSIF	Instruments financiers par résultat ⁽¹⁾	Dérivés qualifiés de couverture ⁽²⁾	Actifs/Passifs évalués à la juste valeur par résultat ⁽²⁾	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
<i>En milliers d'euros</i>						
Au 31 décembre 2017						
Emprunts obligataires	-	-	-	260 481	260 481	260 481
Autres emprunts et dettes	-	-	-	18 148	18 148	18 148
Emprunts et dettes financières non courantes	-	-	-	278 629	278 629	278 629
Dettes liées aux options de ventes accordées aux intérêts des participations ne conférant pas le contrôle	-	-	23 901	-	23 901	23 901
Autres	-	-	7	-	7	7
Autres passifs non courants	-	-	23 908	-	23 908	23 908
Autres dérivés sur taux	4 621	203	-	-	4 824	4 824
Instruments financiers dérivés non courants	4 621	203	-	-	4 824	4 824
Fournisseurs	-	-	-	715 692	715 692	715 692
Dépôt et cautionnements reçus	-	-	-	1 066	1 066	1 066
Dérivés de couverture sur matières premières	-	187	-	-	187	187
Autres dérivés sur matières premières	905	-	-	-	905	905
Autres dérivés sur devises	2 497	-	-	-	2 497	2 497
Instruments financiers dérivés courants	3 402	187	-	-	3 589	3 589
Dettes financières courantes	-	-	-	597 636	597 636	597 636
Comptes courants financiers	-	-	-	1 205	1 205	1 205
Concours bancaires courants	-	-	-	38 058	38 058	38 058
Emprunts et dettes financières courantes	-	-	-	636 899	636 899	636 899
TOTAL PASSIF	8 023	390	23 908	1 632 286	1 664 607	1 664 607

(1) Juste valeur fonction de prix cotés sur un marché actif (instruments de niveau 1).

(2) Juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif soit directement soit indirectement.

NOTE 30. VARIATION DU BESOIN DE FONDS DE ROULEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Clients	28 019	- 86 647
Stocks	- 32 513	- 39 171
Fournisseurs	- 47 459	67 631
Débiteurs et créditeurs divers	35 550	- 3 197
	- 16 403	- 61 384

Sur 2018, la variation du besoin en fond de roulement reste impactée par le niveau élevé des cotations de produits industriels et des prix matières qui influent sur le développement de certaines activités.

Sur 2017, la variation du besoin en fonds de roulement a été impactée par la forte hausse des cotations du beurre et de la crème, par la hausse des prix matières sur l'ensemble des zones géographiques et en particulier en Amérique Latine, ainsi que par le développement des ventes à l'international.

NOTE 31. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan comprennent :

- Les engagements de prise de participation pour 10,2 millions d'euros (2017 : 39,7 millions d'euros) qui sont à la fois donnés et reçus, ne concernent en 2018 qu'une seule participation.
- Les engagements donnés liés au financement de la Société
- Les garanties financières accordées aux sociétés du Groupe s'élèvent à 118,3 millions d'euros (2017 : 118,8 millions d'euros).
- Les engagements liés aux activités opérationnelles

Au titre des engagements donnés :

Ils comprennent des engagements pour loyers futurs à payer pour 75,5 millions d'euros (2017 : 68,2 millions d'euros), des paiements minimaux de crédit-bail pour 18,6 millions d'euros (2017 : 3,9 millions d'euros), et les autres engagements donnés pour 103,8 millions d'euros (2017 : 103,6 millions d'euros).

Le détail pour loyers futurs à payer et les paiements minimaux de crédit-bail sont :

<i>En millions d'euros</i>	Loyers simples	Paiements minimaux de crédit-bail
En 2018	26,0	0,9
De 2019 à 2022	44,7	4,8
Au-delà de 2022	4,8	12,9

Concernant les contrats d'approvisionnement en lait, Le Groupe dispose de contrats avec plusieurs producteurs, conclus à des conditions normales de marché.

Au titre des engagements reçus :

Les autres engagements reçus représentent 28,9 millions d'euros (2017 : 29,9 millions d'euros).

NOTE 32. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions entre les parties liées ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cadre de transactions soumises à des conditions de concurrence normale seulement si ces modalités peuvent être démontrées.

Le Groupe est contrôlé par SAVENCIA Holding SCA (ex SOPARIND SCA), société enregistrée en France qui détient directement ou indirectement 66,64 % du capital. Le reste, détenu par un nombre important d'actionnaires fait l'objet de transaction sur la Bourse de Paris. Certaines filiales ne sont pas entièrement détenues par SAVENCIA SA (voir note 34 sur le périmètre de consolidation). Leurs actionnaires minoritaires sont pour l'essentiel des coopératives de production ou de collecte de lait à qui le Groupe achète leur production et peut vendre certaines productions. Ces transactions constituent l'essentiel des transactions avec les parties liées. À ce titre SAVENCIA Fromage & Dairy a enregistré des ventes aux coopératives liées pour 68,5 millions d'euros en 2018 (contre 75,3 millions d'euros en 2017) et des charges pour un montant de 754,1 millions d'euros en 2018 (contre 780,4 millions d'euros en 2017). Le Groupe assure la gestion de trésorerie de parties liées. À ce titre, il a perçu une rémunération de 1,2 million d'euros en 2018 (1,2 million d'euros en 2017).

Le Groupe a créé une co-entreprise avec Sodiaal, La Compagnie des Fromages et RichesMonts. Le Groupe assure une partie de l'approvisionnement laitier, une partie de la reprise des co-produits industriels. Il assure une partie des prestations logistiques et commerciales ainsi que la distribution dans un certain nombre de pays étrangers. Il fournit également des prestations informatiques et administratives.

Le poste « Autres actifs financiers » comprend un prêt de 2,3 millions d'euros avec La Compagnie des Fromages et RichesMonts.

Les ventes du Groupe aux entreprises associées représentent 212,4 millions d'euros en 2018 (215,8 millions d'euros en 2017) et les achats 194,9 millions d'euros (201 millions d'euros en 2017), ces transactions étant essentiellement des ventes et achats de matières laitières.

Le montant global des rémunérations des dirigeants s'élève à 3,9 millions d'euros (3,8 millions d'euros en 2017). Il se ventile en 2018 de la manière suivante : avantages à court terme pour 3,8 millions d'euros, avantages postérieurs à l'emploi 0,1 million d'euros. Il n'y a ni autres avantages à long terme, ni indemnités versées de fin de contrat de travail. Aucun paiement fondé sur des actions n'a été réalisé en 2017, ni en 2018.

Les principaux dirigeants comprennent : le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué ainsi que les Administrateurs.

NOTE 33. ÉVÈNEMENT POST CLOTURE

Le 24 janvier 2019, suite au signalement d'un risque présumé de contamination de formules infantiles à base de protéines de riz sous la marque Modilac, la société Sodilac, en accord avec la DGCCRF, a décidé de rappeler l'ensemble des formules à base de protéines de riz au-delà des 2 lots concernés.

NOTE 34. LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES

Consolidation par intégration globale	N°Siren	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
France						
SAVENCIA SA	847 120 185	FRANCE	Société- mère	Société- mère	Société- mère	Société- mère
Alliance Laitière Européenne SAS	388 435 539	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Armor Protéines SAS	679 200 287	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
B.G. SAS	331 339 275	FRANCE	99,97	99,97	99,97	99,97
Bressor Alliance SA	379 657 570	FRANCE	66,66	66,66	66,66	66,66
Bressor SA	383 228 764	FRANCE	99,74	99,74	66,48	66,48
C.F.V.A. SAS	314 830 050	FRANCE	99,97	99,97	99,97	99,97
Centre Bretagne Lait SA	387 493 315	FRANCE	-	100,00	-	85,86
Compagnie Laitière de Derval SAS	403 001 068	FRANCE	-	100,00	-	85,86
Compagnie Laitière Européenne SA	780 876 421	FRANCE	85,86	85,86	85,86	85,86
Compagnie Laitière Normandie-Bretagne SAS	349 652 560	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Dutch Cheese Masters SAS	789 660 743	FRANCE	55,00	55,00	55,00	55,00
Elvir SAS	389 297 664	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Établissements L. Tessier SAS	667 180 392	FRANCE	99,71	99,71	99,71	99,71
Fromagerie Berthaut SA	316 608 942	FRANCE	90,00	90,00	90,00	90,00
Fromagerie de Vihiers SAS	350 546 719	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromageries des Chaumes SAS	314 830 183	FRANCE	99,94	99,94	99,93	99,93
Fromageries Lescure SAS	794 040 956	FRANCE	51,00	51,00	51,00	51,00
Fromageries Perreault SAS	316 085 620	FRANCE	99,98	99,98	99,98	99,98
Fromageries Rambol SAS	315 130 641	FRANCE	99,95	99,95	99,95	99,95
Fromageries Saint Saviol SAS	793 801 028	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Fromapac SAS	402 180 541	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Fromarsac SAS	331 260 083	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Fruisec SAS	307 963 389	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Grand'Ouche SAS	314 815 457	FRANCE	99,83	99,83	99,83	99,83
La Compagnie des Fromages SAS	393 257 654	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86

Consolidation par intégration globale	N°Siren	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
Les Fromagers Associés SAS	349 542 415	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers de L'Europe SAS	428 744 973	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Les Fromagers de Thiérache SAS	315 332 569	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Messageries Laitières SNC	313 966 103	FRANCE	61,31	61,31	52,64	52,64
Normandie Bretagne Transports SAS (NBT)	403 128 051	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Normandie Export Logistics	824 269 898	FRANCE	61,30	61,30	52,64	52,64
PJB Advance SA	438 355 877	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Prodilac SNC	389 297 714	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Europe	351 014 352	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Foodservice	389 330 739	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
SAVENCIA Fromage & Dairy International	402 927 628	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Overseas	325 508 653	FRANCE	99,96	99,96	99,96	99,96
SAVENCIA Produits Laitiers France	394 530 703	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Ressources Laitières	389 297 748	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
SB Alliance Informatique	780 876 405	FRANCE	100,00	100,00	85,87	85,86
SB Alliance SNC	409 080 538	FRANCE	84,99	84,99	84,98	84,98
SB Biotechnologies SAS	450 983 051	FRANCE	100,00	100,00	97,50	97,50
Société des Beurres et Crèmes des Régions d'Europe	487 220 295	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Société Les Vergers des Coteaux du Périgord SAS	330 479 213	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Sodilac SAS	689 806 470	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Sofivo SAS	352 848 725	FRANCE	100,00	100,00	85,86	85,86
Sogasi SAS	315 062 224	FRANCE	100,00	100,00	100,00	100,00
Sogeps SAS	384 557 880	FRANCE	100,00	100,00	100,00	85,86
Soredab SAS	317 705 267	FRANCE	97,50	97,50	97,50	97,50
Terre Bio	817 437 643	FRANCE	100,00	-	100,00	-

Consolidation par intégration globale	N°Siren	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
			31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Étranger						
Advanced Food Products LLC		ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
AGRO 2000		RUSSIE	99,90	99,90	95,90	95,90
Arab French Company for Dairy and Cheese Products		EGYPTE	100,00	100,00	100,00	100,00
ARTISAN CHEESE MASTERS OF AMERICA, Inc.		ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Bake Plus		CORÉE DU SUD	80,00	-	80,00	-
Balderama N.V.		PAYS-BAS	-	100,00	-	85,86
Belebeevski Molochny Kombinat		RUSSIE	96,00	96,00	96,00	96,00
BEV		RUSSIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Bonprole SA		URUGUAY	90,00	90,00	90,00	90,00
BR Investissements		LUXEMBOURG	100,00	100,00	100,00	100,00
BSI Tianjin Foods Cy Ltd		CHINE	100,00	100,00	-	100,00
Cabaña y Estancia Santa Rosa S.A.		ARGENTINE	-	100,00	-	99,88
Corman Deutschland Gmbh		ALLEMAGNE	100,00	100,00	85,86	85,86
Corman Italia Spa		ITALIE	100,00	100,00	85,86	85,86
Corman Miloko Ireland Ltd		IRLANDE	55,00	55,00	47,23	47,23
Corman SA		BELGIQUE	100,00	100,00	85,86	85,86
Delaco Distribution		ROUMANIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Edelweiss Gmbh Co. KG		ALLEMAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Edelweiss Verwaltung Gmbh		ALLEMAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Eurexpan BV		PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
Fleur de Lait East LLC		ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Fleur de Lait West LLC		ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Food Garden of Sweden		SUÈDE	100,00	100,00	100,00	99,96
Fromagers Associés Japon KK		JAPON	51,00	51,00	51,00	51,00
Fromunion SA		BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
ICC Paslek		POLOGNE	100,00	100,00	85,86	85,86
Kolb Lena Inc.		ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Mantequeras Arias SA		ESPAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Mashreq des Produits Laitiers SA		EGYPTE	100,00	100,00	100,00	100,00

Consolidation par intégration globale	N°Siren	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
Milkaut		ARGENTINE	99,97	99,88	99,97	99,88
Mleczarnia Turek Sp ZOO		POLOGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
Mlekoпродукт		RÉPUBLIQUE DE SERBIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Molkerei Gebr Rogge GMBH		ALLEMAGNE	92,49	92,49	92,49	92,49
Molkerei Gebr. Rogge Komplementär GmbH		ALLEMAGNE	100,00	100,00	92,49	92,49
Molkerei Sobbeke GMBH		ALLEMAGNE	80,00	80,00	80,00	80,00
Novomilk		SLOVAQUIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Palace Industries		ÉTATS-UNIS	70,00	-	70,00	-
Pannontej Rt.		HONGRIE	100,00	100,00	100,00	100,00
Paturain BV		PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
Petra SA		URUGUAY	100,00	100,00	100,00	100,00
Polenghi Ltda		BRESIL	100,00	100,00	100,00	100,00
Real Fresh, Inc.		ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
S.B.M.S. SA		BELGIQUE	99,98	99,98	99,98	99,98
Santa Rosa Chile		CHILI	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Cheese USA, LLC		ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Deutschland GmbH		ALLEMAGNE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Benelux		BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Czech Republic		RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Europarticipations		PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy India Private Limited		INDE	90,00	89,99	90,00	89,99
SAVENCIA Fromage & Dairy Italia		ITALIE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Japon		JAPON	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Nederland		PAYS-BAS	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Nordics		DANEMARK	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy Osterreich		AUTRICHE	100,00	100,00	100,00	100,00
Étranger			31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
SAVENCIA Fromage & Dairy		PHILIPPINES	100,00	-	100,00	-

Consolidation par intégration globale	N°Siren	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
Philippines						
SAVENCIA Fromage & Dairy SK		SLOVAQUIE	99,99	99,99	99,99	99,99
SAVENCIA Fromage & Dairy Suisse		SUISSE	100,00	100,00	100,00	100,00
SAVENCIA Fromage & Dairy UK Limited		ROYAUME-UNI	100,00	100,00	100,00	100,00
SB International		BELGIQUE	100,00	100,00	100,00	100,00
Sinodis (Shanghai) Co., Ltd.		CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
Sinodis Limited		CHINE	100,00	100,00	100,00	100,00
Vostok Holding GmbH		AUTRICHE	100,00	100,00	100,00	100,00
Zausner Foods Corp.		ÉTATS-UNIS	100,00	100,00	100,00	100,00
Zvenigorodka		UKRAINE	99,97	99,97	99,97	99,97

Consolidation par mise en équivalence	Pays	% de contrôle		% d'intérêt	
France		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
CF & R Gestion	FRANCE	50,00	50,00	42,93	42,93
Compagnie des Fromages & RichesMonts	FRANCE	50,00	50,00	42,93	42,93
Poitou Chèvre SAS	FRANCE	48,96	48,96	24,97	24,97
Sica Silam	FRANCE	40,16	40,16	39,82	39,82
Sanicoopa SARL	FRANCE	37,99	37,99	32,62	32,62
Étranger		31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Ferrari Giovanni Industria Casearia Spa	ITALIE	49,00	27,00	49,00	27,00
Forlactaria SA	ESPAGNE	-	40,00	-	40,00
La Compagnie Fromagère SA	TUNISIE	50,00	42,50	50,00	42,50
Premiumlab	ESPAGNE	20,00	20,00	17,17	17,17
Sodiaal GmbH	ALLEMAGNE	50,00	50,00	42,93	42,93
Val d'Arve SA	SUISSE	33,34	33,34	33,34	33,34

2.6 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

À l'Assemblée Générale

Savencia SA

42, rue Rieussec

78220 Viroflay

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Savencia SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5.1 des annexes aux comptes consolidés qui expose l'incidence de l'application au 1^{er} janvier 2018 des nouvelles normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et des écarts d'acquisition

Description du risque

Au 31 décembre 2018, la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève à 1 555 millions d'euros, soit 42 % du total bilan. Ces actifs non financiers sont essentiellement composés d'immobilisations corporelles (1 023 m€), d'écarts d'acquisition (365 m€) et de marques (153 m€).

La Direction de Savencia réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs dont les modalités sont décrites dans les notes 5.2.9.9 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés. Ces tests sont réalisés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT).

Au regard du fort positionnement des marques reconnues à l'actif, le principal risque porte sur la valorisation des écarts d'acquisition et des immobilisations corporelles.

La valeur recouvrable des UGT est basée sur des projections de flux de trésorerie futurs déterminées à partir de prévisions financières en général à 3 ans nécessitant l'utilisation d'hypothèses telles que le prix du lait, la croissance du chiffre d'affaires, la rentabilité et le taux d'actualisation.

Nous avons considéré la valorisation de ces actifs non financiers, et plus spécifiquement des écarts d'acquisition et des immobilisations corporelles, comme un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces actifs dans les comptes consolidés et parce que la détermination de leur valeur recouvrable est une affaire de jugement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons examiné le processus d'établissement des projections de flux de trésorerie futures servant de base aux tests de perte de valeur de ces actifs.

Pour les UGT pour lesquelles la valeur recouvrable est proche de la valeur comptable, nous avons également effectué les procédures suivantes :

- vérifié l'exhaustivité et l'exactitude des éléments composant la valeur comptable de chacune des UGT ;
- apprécié le caractère raisonnable des projections de chiffre d'affaires et de rentabilité au regard du contexte économique et financier de chaque UGT, des performances historiques de l'UGT et des plans d'action envisagés de chaque UGT ;
- apprécié la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
- apprécié le caractère raisonnable des taux d'actualisation avec l'aide de nos spécialistes en évaluation ;
- apprécié la sensibilité du test à certaines hypothèses notamment le taux d'actualisation.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Description du risque

Le chiffre d'affaires consolidé de Savencia SA est présenté net des déductions commerciales accordées aux distributeurs (telles que les remises et ristournes accordées aux clients, coûts liés aux accords commerciaux de développement ou aux actions promotionnelles facturées par les distributeurs).

Ces déductions commerciales correspondent généralement à des remises sur volumes de ventes et/ou des services rendus par la grande distribution dont la construction de prix dépend de la nature des services rendus.

Nous avons considéré que la détermination / l'estimation de ces déductions commerciales à la clôture de l'exercice constitue un point clé de l'audit compte tenu :

- de leur impact significatif sur le chiffre d'affaires ;
- de la complexité et de la diversité des accords contractuels ;
- des retraitements nécessaires à la détermination de la base de chiffre d'affaires sur laquelle s'appliquent les remises (le plus souvent par catégorie de produits) ;

- de la variation possible des taux de remises en fonction de l'atteinte de paliers de chiffre d'affaires.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons apprécié la conception des contrôles mis place par les Directions des entités commerciales pour estimer ces déductions commerciales.

Nous avons également :

- rapproché, sur la base d'échantillonnage, les conditions contractuelles aux données figurant dans les systèmes d'information dédiés à la gestion des conditions commerciales ;
- vérifié, sur la base d'échantillonnage, l'exactitude de la provision de fin d'année en particulier la détermination du chiffre d'affaires et des taux appliqués ;
- comparé, sur la base d'échantillonnage, les paiements de l'année en cours avec les remises estimées à la clôture de l'année précédente ;
- analysé l'antériorité des provisions à la clôture.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

DESIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Savencia SA par votre Assemblée Générale du 21 mai 1979 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et par l'Assemblée Générale du 22 mai 1977 pour le cabinet KPMG Audit ID.

Au 31 décembre 2018, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 40^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit ID dans la 42^{ème} année, dont 39 années pour chacun des cabinets depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de

l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822- 10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et La Défense, le 28 mars 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Amélie Wattel

KPMG AUDIT ID

Jean-Charles Simon

3 COMPTES SOCIAUX EXERCICE 2018

3. Comptes sociaux au 31 décembre 2018

3.1. Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation	2.1	28 359	26 699
Charges d'exploitation	2.1	- 46 674	- 39 511
Résultat d'exploitation	2.1	- 18 315	- 12 812
Résultat financier net	2.2	28 766	31 217
Résultat courant avant impôts		10 451	18 405
Résultat exceptionnel net	2.3	- 242	- 7 396
Résultat de l'exercice avant impôt		10 209	11 009
Impôts sur les bénéfices	2.4	12 112	8 073
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		22 321	19 082

3.2. État des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Excédent brut d'exploitation		- 15 527	- 10 536
Variation du besoin en fonds de roulement		4 562	- 9 918
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		36 287	33 972
Flux net de trésorerie généré par l'activité [A]		25 322	13 518
Investissements immobilisations incorporelles/corporelles		- 3 197	- 6 587
Investissements financiers			- 143 005
Autres encaissements et décaissements		- 94 848	- 22 245
Flux provenant des investissements [B]		- 98 045	- 171 837
Capital			
Dividendes versés		- 19 495	- 22 224
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		214 000	130 213
Remboursements des emprunts		- 20 000	- 30 000
Flux provenant du financement [C]		174 505	77 989
VARIATION DE LA TRESORERIE [A + B + C]		101 782	- 80 330
Trésorerie nette à l'ouverture		- 518 608	- 438 278
Trésorerie nette à la clôture	3.9	- 416 826	- 518 608
VARIATION DE LA TRESORERIE		101 782	- 80 330

3.3. Bilan actif

				Exercice 2018	Exercice 2017
<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	3.1	48 065	- 23 596	24 469	24 866
Concessions, brevets et droits similaires		45 302	- 23 596	21 706	18 714
Fonds commercial		1 548		1 548	1 548
Autres immobilisations incorporelles		1 215		1 215	4 604
Immobilisations corporelles	3.2	273		273	273
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles		273		273	273
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières	3.3	1 684 779	- 1 767	1 683 012	1 584 147
Participations		1 288 153	- 1 695	1 286 458	1 282 371
Créances rattachées à des participations	3.8	395 492		395 492	300 566
Autres titres immobilisés		836	- 72	764	368
Prêts					
Autres immobilisations financières		298		298	842
Actif immobilisé		1 733 117	- 25 363	1 707 754	1 609 286
Actif circulant	3.8	91 847	- 12	91 835	80 070
Autres créances	3.4	63 292		63 292	27 793
Valeurs mobilières de placement	3.5	24 493	- 12	24 481	36 578
Disponibilités		4 062		4 062	15 699
Comptes de régularisation - Actif	3.10	19		19	20
TOTAL DE L'ACTIF		1 824 983	- 25 375	1 799 608	1 689 376

3.4. Bilan passif

		Exercice 2018	Exercice 2017
	Notes	Montants avant répartition	Montants avant répartition
<i>En milliers d'euros</i>			
Capitaux propres	3.6	828 041	825 012
Capital social		14 033	14 033
Primes d'émission		73 231	73 231
Écart de réévaluation		378	378
Réserves légales		1 613	1 613
Réserves réglementées			
Autres réserves		326 922	326 922
Report à nouveau		379 489	379 902
Résultat de l'exercice		22 321	19 082
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		10 054	9 851
Provisions pour risques et charges	3.7	1 939	4 007
Dettes	3.8	969 572	860 197
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		278 330	268 330
Emprunts et dettes financières divers		669 652	573 479
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 324	6 566
Dettes fiscales et sociales		617	492
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 267	589
Autres dettes		9 382	10 741
Comptes de régularisation – Passif		56	160
TOTAL DU PASSIF		1 799 608	1 689 376

3.5. Notes annexes

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états de synthèse ont été établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du règlement ANC 2014-03 modifié par les règlements ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, sont décrites ci-après par rubrique.

Les chiffres sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les fonds de commerce, marques, tournées de lait, licences, brevets et droits au bail qui sont évalués à leur prix d'achat.

Les frais d'établissement, les frais de recherche et de développement, les frais de dépôts ou de renouvellement des marques et des brevets sont comptabilisés en charges à compter de 2005 (en application de la méthode préférentielle).

Les logiciels acquis ou créés sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans pour les applications bureautiques et de 7 ans pour les applications industrielles. Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels et à leur mise en service sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour les acquérir et les mettre en service. Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'ils confèrent un caractère unique aux logiciels acquis ou produits contrôlés par le Groupe, les coûts de développement sont inscrits au bilan dès lors qu'ils généreront des avantages économiques futurs attendus et sont amortis sur la durée d'utilité des logiciels concernés.

La valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles est comparée chaque année à leur valeur d'utilité qui correspond à l'actualisation des prévisions de flux futurs de trésorerie. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une dépréciation.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires à l'exclusion de tous frais financiers) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire exclusivement, d'après les natures des biens concernés et selon un plan d'amortissement correspondant à leur durée d'utilité.

Les principales durées figurent dans le tableau ci après :

	Durées
Agencements des terrains	10 à 20 ans
Constructions	10 à 33 ans
Agencements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier de bureau	3 à 15 ans
Autres immobilisations	3 à 20 ans

Au-delà de ces plans d'amortissements, les aides fiscales aux investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissements dérogatoires et influencent le résultat exceptionnel.

La base d'amortissement des immobilisations qui sont cotées sur un marché est minorée de la valeur résiduelle des biens estimée à leur date d'entrée.

Les éléments qui sont dissociables et qui ont une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale sont amortis sur leur durée d'utilité propre (en application de la méthode des composants).

Lorsqu'un élément d'actif amortissable subit au cours d'un exercice, une dépréciation effective et définitive due à des circonstances exceptionnelles, un amortissement exceptionnel est comptabilisé en sus de l'annuité normale.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Compte tenu de la nature des immobilisations corporelles, il n'est pas pratiqué de provision pour grosses réparations.

1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées à leur coût historique. Pour les titres libellés en devises, la conversion est faite au taux de change en vigueur à la date de chaque opération.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'achat hors frais accessoires.

En fin d'année, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Outre la quote-part de capitaux propres de la filiale que les titres de participation représentent, leur valeur d'inventaire prend également en compte le potentiel économique et financier de la filiale considérée au moyen d'une actualisation des flux futurs de trésorerie.

1.4 Valeurs mobilières de placement

Toutes les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'acquisition. Une dépréciation est calculée, le cas échéant, lorsque la valeur c'est-à-dire le cours de clôture du dernier jour de l'exercice est inférieure au dit prix d'acquisition. Dans le cas des actions propres, le prix d'acquisition est comparé au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Aucune compensation n'est faite entre les plus-values latentes non comptabilisées et les moins-values latentes qui, elles, font l'objet de provisions.

L'enregistrement des produits obligataires se fait en fonction de la partie courue des coupons durant l'exercice social.

1.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au taux de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier taux sont portées au bilan en « écarts de conversion ». Les éventuelles pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

1.6 Gestion des risques financiers et instruments financiers

De par ses activités, la Société est exposée à des risques de marché (essentiellement risques de change et/ou risques de taux d'intérêt). La gestion des risques vise à minimiser leurs effets potentiellement défavorables sur la performance financière de la Société. Des instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

La gestion du risque est assurée conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration. Les risques financiers sont identifiés, évalués et couverts. Pour chaque catégorie de transactions, des procédures spécifiques précisent les instruments utilisables, les montants maximums autorisés, les contreparties possibles et les contrôles à effectuer.

Des instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer les risques de change et de taux d'intérêts auxquels elle est confrontée dans le cadre de ses activités.

Les instruments financiers dérivés utilisés sont principalement des contrats de change à terme ferme ou optionnel et des contrats d'échange de devises ou de taux d'intérêts.

Les résultats dégagés sur ces couvertures sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats comptabilisés sur les éléments couverts. Lorsque les positions ne sont pas qualifiées comptablement de couvertures de risques, elles sont évaluées à leur valeur de marché et les pertes ou les gains qui en résultent sont portés au compte de résultat.

1.7 Provisions réglementées

L'application des incitants fiscaux permet de calculer les amortissements déductibles fiscalement (durées d'usage et taux dégressifs) de manière différente de celle utilisée pour l'amortissement comptable (durée d'utilité et taux linéaire). La réglementation fiscale impose néanmoins d'enregistrer dans ce poste l'écart entre ces deux méthodes.

1.8 Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite prévues dans la convention collective sont en partie couvertes par un contrat d'assurance. Le calcul des indemnités est effectué par un organisme extérieur en fonction des salariés présents dans la Société et est actualisé chaque année.

1.9 Impôt sur les bénéfices et détermination du résultat fiscal

L'impôt sur les bénéfices comptabilisé correspond à l'impôt à payer au titre de l'exercice. Aucun impôt différé n'est comptabilisé. Une convention d'intégration fiscale avec les sociétés françaises du Groupe détenues directement ou indirectement à 95 % ou plus a été mise en place. Le régime autorise la compensation des résultats taxables des unes avec les déficits des autres permettant ainsi à SAVENCIA SA de n'acquitter que le solde à l'Administration Fiscale.

NOTE 2. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Résultat d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation	28 359	26 699
Les produits d'exploitation sont composés essentiellement de prestations de services facturées aux filiales		
Loyers		
Redevances	26 385	25 536
Autres produits	1 974	1 163
Charges d'exploitation	- 46 674	- 39 511
Autres achats et charges externes*	- 41 790	- 35 280
Impôts et taxes	- 773	- 826
Salaires et traitements	- 390	- 313
Charges sociales	- 242	- 201
Opérations en commun		
Autres charges	- 457	- 412
Dotations aux amortissements et provisions	- 3 022	- 2 479
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 18 315	- 12 812

* Dont 1 025 milliers d'euros au titre du contrôle légal des comptes par les commissaires aux comptes pour l'exercice 2018. En 2017, ce montant était de 828 milliers d'euros. Au titre de conseil et/ou de prestations de services, les honoraires comptabilisés sont nuls au titre de l'exercice 2018, il en était de même en 2017.

2.2 Résultat financier net

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Sur participations et autres titres	35 920	37 246
Dividendes reçus	36 083	32 934
Provisions sur titres et autres titres (net)	- 163	4 312
Sur charges financières nettes	- 7 069	- 6 038
Produits financiers	7 839	9 146
Charges financières	- 14 908	- 15 184
Sur changes et divers	- 85	9
RESULTAT FINANCIER NET	28 766	31 217

2.3 Résultat exceptionnel net

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Charges exceptionnelles**	- 2 404	- 376
Produits exceptionnels**	531	944
Plus ou moins values nettes de cessions d'immobilisations		- 5 488
Dotations et reprises d'amortissements dérogatoires	- 203	- 1 584
Dotations et reprises de provisions pour risques*	1 834	- 892
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	- 242	- 7 396

* Il s'agit principalement d'une reprise de provision au titre de la perte latente sur le plan de stock-options du Groupe.

** Le montant net des produits et charges exceptionnels de l'année 2018 qui s'établit à (1 873) milliers correspond principalement à un ajustement à la baisse du produit à recevoir des filiales, au titre des pertes latentes sur le plan de stock-options du Groupe.

2.4 Impôt sur les bénéfices

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Impôt et Crédit d'impôt propres à SAVENCIA SA	213	208
Contribution additionnelle sur les dividendes*	1 851	- 669
Produit de l'intégration fiscale	10 240	8 655
Charge nette d'impôt au titre des exercices antérieurs	- 192	- 121
TOTAL	12 112	8 073

* Suite à la déclaration d'inconstitutionnalité de la contribution sur les dividendes, SAVENCIA SA a perçu un remboursement de 1 851 milliers d'euros au titre des années 2014, 2015, 2016 et 2017.

Impôts latents

Les impôts latents dus aux retraitements fiscaux (amortissements dérogatoires, différences temporaires...) représentent une charge fiscale future, au taux de 31 %, d'un montant de 1 829 milliers d'euros, contre 3 526 milliers d'euros en 2017 :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2018	Exercice 2017
Accroissement	- 3 118	- 3 536
Sur amortissements dérogatoires	- 3 117	- 3 392
Sur autres retraitements fiscaux	- 1	- 144
Allègement	1 289	10
Sur autres charges non déductibles	34	10
Sur déficit reportable	1 255	
CHARGE NETTE FUTURE D'IMPOT	- 1 829	- 3 526

NOTE 3. NOTES ANNEXES AU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Variation des immobilisations incorporelles				
<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs au		Compte à	Valeurs au
Rubriques	31/12/2017	Augmentations	compte Diminutions	31/12/2018
Valeurs brutes	45 440	2 625		48 065
Concessions, brevets et droits similaires	39 288	4	6 010	45 302
Fonds commercial	1 548			1 548
Autres immobilisations incorporelles*	4 604	2 621	- 6 010	1 215
Amortissements & dépréciations	- 20 574	- 3 022		- 23 596
Concessions, brevets et droits similaires	- 20 574	- 3 022		- 23 596
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	24 866	- 397		24 469

* À la clôture, les autres immobilisations incorporelles sont constituées par le coût des logiciels en cours de développement.

3.2 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations corporelles			Valeurs au 31/12/2018
	Valeurs au 31/12/2017	Augmentations	Compte à compte Diminutions	
Valeurs brutes	273			273
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	273			273
Immobilisations en cours				
Amortissements & dépréciations				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	273			273

3.3 Immobilisations financières

En milliers d'euros Rubriques	Variation des immobilisations financières			Valeurs au 31/12/2018
	Valeurs au 31/12/2017	Augmentations	Diminutions	
Valeurs brutes	1 585 680	280 209	- 181 110	1 684 779
Participations*	1 283 903	4 250		1 288 153
Créances rattachées à des participations**	300 566	275 492	- 180 566	395 492
Autres titres immobilisés***	369	467		836
Prêts				
Autres immobilisations financières	842		- 544	298
Dépréciations	- 1 533	- 234		- 1 767
Participations	- 1 532	- 163		- 1 695
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	- 1	- 71		- 72
Prêts				
Autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	1 584 147	279 975	- 181 110	1 683 012

* L'augmentation de 4 250 milliers d'euros correspond à l'acquisition de la totalité des titres de la société SOGEPS SA auprès la COMPAGNIE LAITIÈRE EUROPÉENNE, société membre du Groupe.

** Les créances rattachées à des participations correspondent à des prêts d'une durée de 5 ans.

*** Dont 10 531 actions propres détenues au 31 décembre 2018 dans le cadre d'un contrat de liquidité. À la clôture du précédent exercice 3 050 actions propres étaient détenues.

3.4 Autres créances

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Comptes courants financiers filiales	39 095	1 405
Clients, état et divers	24 197	26 388
AUTRES CRÉANCES NETTES	63 292	27 793

3.5 Valeurs mobilières de placement

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Le portefeuille des valeurs mobilières de placement est constitué de valeurs françaises selon le détail suivant :		
Valeurs brutes	24 493	36 578
SICAV	2 241	2 510
FCP		
Billets, bons et assimilés	17 079	27 076
Actions propres*	5 173	6 992
Dépréciations	- 12	
SICAV	- 12	
FCP		
Billets, bons et assimilés		
Actions propres		
VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT NETTE	24 481	36 578

* Au 31 décembre 2018 SAVENCIA SA détient 87 407 actions propres classées en valeurs mobilières de placement et affectées aux plans de stock-options pour une valeur d'acquisition de 5 173 milliers d'euros. Le cours de marché moyen des actions SAVENCIA SA sur le mois de décembre 2018 est de 60,43 €.

Le pourcentage global du capital auto détenu s'élève à 0,6979 % en incluant les 10 531 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

À la clôture du précédent exercice, SAVENCIA SA détenait 119 007 actions propres. Le pourcentage global du capital auto détenu représentait 0,8698 % en incluant les 3 050 actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

Les valeurs mobilières représentent le placement de liquidités et les actions propres. En fin d'exercice, lorsque la valeur de marché est inférieure au prix de revient, une provision est comptabilisée.

3.6 Capitaux propres

Le capital social de 14 032 930 euros est divisé en 14 032 930 actions de 1 euro chacune, dont 9 327 176 actions bénéficiant d'un droit de vote double. Au 31 décembre 2018, le principal actionnaire connu de la Société est SAVENCIA Holding SCA qui détient directement 66,64 % du capital et 79,29 % en droits de vote. Par ailleurs, au 07 février 2019, le seul actionnaire détenant plus de 5 % du capital est Silchester Northern Trust qui détient 8,2 % du capital (dont 1,6 % pour compte de tiers).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Écart de réévaluation	Réserve légale	Réserves réglementées	Autres réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 01/01/2018 (avant affectation des résultats)	14 033	73 231	378	1 613	-	326 922	379 902	9 851	19 082	825 012
Réduction de capital										
Provisions fiscalement réglementées										
Reprises de provisions								- 1 993		- 1 993
Dotations de l'année								2 196		2 196
Distribution de dividendes							- 19 646			- 19 646
Autres prélèvements										
Affectation aux réserves										
Dividendes non distribués (actions propres détenues)							151			151
Imputations en report à nouveau							19 082		- 19 082	
Résultat 2018									22 321	22 321
SITUATION AU 31/12/2018 (avant affectation des résultats)	14 033	73 231	378	1 613	-	326 922	379 489	10 054	22 321	828 041

Des options d'achats d'actions ont été attribuées à certains mandataires sociaux et/ou dirigeants de la Société ou des sociétés affiliées du Groupe. Le prix d'exercice des options octroyées est égal à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant la date d'octroi des options. Elles peuvent être exercées pendant les 10 ans qui suivent la date d'octroi. Depuis le plan 2006, la période d'acquisition des droits a été portée à 4 ans durant laquelle la présence dans les sociétés affiliées du Groupe est obligatoire. Les cessions sont autorisées après un blocage suivant l'exercice des options.

Année d'attribution	Plan en cours jusqu'en	Prix d'exercice en euro/action	Options attribuées	Options en circulation
2009	2019	51,14	40 000	25 500
2010	2020	57,11	80 000	56 250
2011	2021	46,87	80 000	53 150
TOTAL			200 000	134 900

Lorsque le cours de Bourse de l'action SAVENCIA SA à la clôture est supérieur au prix d'exercice, une provision pour risque est comptabilisée à hauteur des stock-options attribuées et restant à acquérir. Cette provision s'élève à 1 035 milliers d'euros en 2018 contre 3 369 millions d'euros en 2017.

La cotisation sociale est calculée sur la plus faible des valeurs de marché et/ou de juste valeur comme prévu par la réglementation en vigueur.

3.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont impactées principalement par les moins-values latentes sur plan de stocks options, par les litiges fiscaux et accessoirement par divers contentieux.

3.8 Échéancier des dettes et créances

En milliers d'euros	Échéances			
	Montant total	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes				
Dettes financières				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	278 330	7 333	29 332	241 665
Dettes financières diverses	669 652	639 652	30 000	
Dettes d'exploitation et diverses	21 590	21 590		
TOTAL	969 572	668 575	59 332	241 665

Les dettes financières diverses à moins d'un an sont composées de billets de trésorerie ou de tirages à court termes auprès des banques. Ces financements seront soit renouvelés à court terme soit remboursés par les lignes de crédit à moyen terme dont dispose SAVENCIA SA.

Les emprunts et dettes financières diverses sont libellés en euros ou en USD intégralement couverts contre le risque de change le cas échéant.

<i>En milliers d'euros</i>	Échéances		
	Montant total	- de 1 an	+ de 1 an
Créances			
Créances rattachées à des participations	395 492	492	395 000
Créances d'exploitation, financières et diverses	63 292	63 292	
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	28 555	28 555	
TOTAL NET DE PROVISIONS	487 339	92 339	395 000

3.9 Trésorerie

La trésorerie dont l'évolution est détaillée dans le tableau des flux de trésorerie se réconcilie comme suit, avec les bilans présentés :

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	28 542	52 277
Comptes courants financiers filiales à l'actif*	39 095	1 405
Concours bancaires et billets de trésorerie	- 484 463	- 562 507
Comptes courants financiers filiales au passif*		- 9 783
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	- 416 826	- 518 608

* Le solde des comptes courants évolue en fonction du besoin ou de l'excédent de trésorerie des filiales.

3.10 Comptes de régularisation et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	au 31/12/2018	au 31/12/2017
Charges constatées d'avance	19	20
Les charges constatées d'avance sont composées d'intérêts et de commissions bancaires.		
Produits constatés d'avance	56	160
Les produits constatés d'avance sont composés d'intérêts bancaires.		

Produits à recevoir

Pour 1 615 milliers d'euros en 2018 contre 2 919 milliers d'euros en 2017, ces montants correspondent d'une part aux produits d'intérêts relatifs à des prêts, placements de trésorerie et opérations de couverture et d'autre part à une moins-value sur stocks options facturée aux entités du Groupe, en baisse sensible.

En milliers d'euros

au 31/12/2018 au 31/12/2017

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

Emprunts, dettes financières diverses et instruments de couverture	1 859	1 862
Dettes fournisseurs d'exploitation	1 070	892
Dettes fiscales et sociales	477	324
TOTAL DES CHARGES A PAYER	3 406	3 078

3.11 Engagements financiers et garanties reçus ou donnés

En milliers d'euros

au 31/12/2018 au 31/12/2017

Engagements reçus

Cautions bancaires

Engagements donnés

Indemnités de départ à la retraite *	98	121
Lignes de crédit allouées en filiales	118 320	111 970

* Les engagements en matière de retraite sont externalisés auprès de la société Eparinter. La juste valeur des actifs versés à ce titre est de 84 milliers d'euros.

La dette future actualisée au taux de 1,54 % s'élève à 98 milliers d'euros.

Les charges pouvant résulter de contentieux en cours afférents à des opérations courantes et estimés probables donnent lieu à leur prise en compte.

Instrument financiers

Les contrats d'échange de taux existants au 31 décembre 2018 sont de 278 millions d'euros en valeur nominale et constituent des instruments financiers de couverture. Ils ont été souscrits auprès d'une entreprise liée.

3.12 Personnel

La masse salariale pour l'exercice 2018 est de 390 milliers d'euros. L'effectif au 31 décembre 2018 est de 2 personnes.

Les rémunérations des membres des organes de Direction et d'administration se sont élevées à 457 milliers d'euros.

3.13 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible de remettre en cause les comptes présentés ci-joints n'est intervenu postérieurement à la date de la clôture.

3.14 Filiales et participations

(En milliers d'euros sauf mention contraire)

Forme juri- dique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote- part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par Savencia SA	Montant des cau- tions et avals fournis par Saven- cia SA	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résul- tat du der- nier exer- cice	Dividendes bruts encaissés par la Société au cours de l'exercice
						brute	nette					
A. Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication												
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)												
France												
SAS	Étude et recherches	SOREDAB – La Boissière École (78)	75	5 403	98	74	74			10 986	2 404	1 463
SAS	Prestataire de services	SOGASI – Viroflay (78)	25 910	2 110	100	27 980	27 980			10 752	2 346	3 109
SAS	Holding	SAVENCIA Fromage & Dairy EUROPE – Viroflay (78)	294 760	274 512	100	429 363	429 363	21 211			46 26 5	27 511
SA	Holding	ALLIANCE LAITIÈRE EUROPÉENNE – Paris (75)	231 900	165 330	100	255 180	255 180	15 128			- 182	
SAS	Holding	SAVENCIA Fromage & Dairy INTERNATIONAL – Viroflay (78)	122 513	- 11 389	100	313 033	313 033	2 756			- 5 966	

(En milliers d'euros sauf mention contraire)

Forme juri- dique	Activité exercée	Société ou Groupe de sociétés	Capital	Réserves	Quote- part de	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis	Montant des cau-	Chiffre d'affaires HT du	Résul- tat du der-	Dividendes bruts encaissés
SAS	Holding	Cie DES MAÎTRES FROMAGERS – Viroflay (78)	17	- 5	100	91	18			- 7	
SAS	Prestataire de services	SOGEPS – Condé-sur- Vire (50)	4 287	- 322	100	4 250	4 250		25 805	139	
Étranger											
SARL	Holding	EUREXPAN BV - Breda (Pays-Bas)	10 414	330 586	100	256 055	256 055			4 507	4 000
2. Participations (10 % à 50 % du capital détenu par la société)											
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
Filiales non reprises au paragraphe A											
Filiales françaises (ensemble)						116	116				
Filiales étrangères (ensemble)						2 011	389				

3.6 Résultats des cinq derniers exercices

Art. R225-81, R225-83 et R225-102 du code du commerce.

<i>En euros et unités</i>	2014	2015	2016	2017	2018
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	14 032 930	14 032 930	14 032 930	14 032 930	14 032 930
Nombre d'actions émises	14 032 930	14 032 930	14 032 930	14 032 930	14 032 930
Nombre d'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT.	16 083 530	21 741 606	25 680 011	26 187 613	27 726 437
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	4 844 983	31 712 554	29 148 789	11 473 614	11 611 593
Impôt sur les bénéfices	4 437 754	9 260 089	9 907 258	8 073 363	12 112 189
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	4 331 730	38 941 932	40 222 684	19 081 687	22 320 802
Montant des bénéfices distribués	11 220 780	13 943 830	22 223 742	19 493 943	
Résultat des opérations réduit à une seule action (1 € nominal)					
Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	- 0,03	2,92	2,78	1,39	1,69
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,31	2,78	2,87	1,36	1,59
Dividende versé à chaque action	0,80	1	1,60	1,40	
Personnel					
Nombre de salariés	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale	259 116	226 802	283 582	313 327	389 759
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	201 063	147 697	167 936	200 350	241 998

3.7 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

À l'Assemblée Générale

Savencia SA

42, rue Rieussec

78220 Viroflay

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Savencia SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VALORISATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Description du risque

Les titres de participation figurent au bilan pour un montant net de 1 286 458 K€, représentant 71 % du total bilan.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (capitaux propres) ou éléments prévisionnels (actualisation des flux futurs de trésorerie). Nous avons donc considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par Savencia SA pour la détermination de la valeur d'utilité des titres de participations.

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nous avons vérifié que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels nous avons :

- obtenu les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées ;
- apprécié la cohérence des hypothèses retenues par la Direction avec l'environnement économique des filiales ;
- comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la fiabilité des projections de la Direction ;
- vérifié que la valeur résultant de l'actualisation des flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

DESIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Savencia SA par votre Assemblée Générale du 21 mai 1979 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et par l'Assemblée Générale du 22 mai 1977 pour le cabinet KPMG Audit ID.

Au 31 décembre 2018, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la 40^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit ID dans la 42^{ème} année de sa mission sans interruption, dont 39 années pour chacun des cabinets depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822- 10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et La Défense, le 28 mars 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Amélie Wattel

KPMG AUDIT ID

Jean-Charles Simon

4 ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

4. Organisation du contrôle interne et de la gestion des risques

1. Généralités

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez SAVENCIA Fromage & Dairy ont notamment pour objet de vérifier que les informations comptables et financières communiquées aux organes sociaux du Groupe reflètent sincèrement l'activité et la situation des sociétés qui le composent. Elles ont également pour objet d'apporter l'assurance que les risques liés aux différents processus opérationnels mis en œuvre dans les différentes entités du Groupe sont connus et maîtrisés.

Le contrôle interne est mis en œuvre par chaque entité sous l'impulsion de la Direction Générale du Groupe et avec l'appui du Conseil d'Administration et de son Comité d'audit et des risques dans le cadre de leurs missions. Elles ont pour objet de vérifier que :

- les lois et règlements en vigueur dans chacun des pays où le Groupe opère, ainsi que les politiques qui encadrent la gestion des exploitations sont respectés ;
- les actifs sont sauvegardés ;
- les informations comptables et financières communiquées aux organes sociaux du Groupe reflètent sincèrement l'activité et la situation des sociétés qui le composent dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Elles contribuent également à prévenir et à détecter les erreurs et fraudes.

Comme tout système, ces procédures de contrôle interne ne peuvent fournir une garantie absolue de l'exhaustivité de la connaissance et de la maîtrise des risques.

La gestion des risques, s'appuyant sur une démarche Enterprise Risk Management (ERM) à tous les niveaux du Groupe, et notamment sur la cartographie des risques, vise à une stratégie de maîtrise des risques (opérationnels, financiers, stratégiques...) en optimisant :

- les moyens de prévention ;
- les moyens de réduction ou de couverture (par exemple par des contrats d'assurance) ;
- l'acceptation de la prise de certains risques.

2. Cartographies des risques

Le Groupe dispose de trois cartographies des risques construites en coordination avec le Management, dans le but d'identifier les risques potentiels et de développer les mesures permettant de réduire au maximum leur portée et leur occurrence :

- une cartographie des risques « Groupe » ;
- une cartographie des risques « Loi Sapin II » ;
- une cartographie des risques « Loi sur le devoir de vigilance ».

2.1 Cartographie des risques « Groupe »

La formalisation de la démarche d'analyse des risques (ERM) par les principales entités opérationnelles se poursuit. Les résultats de ces cartographies locales viendront compléter la cartographie Groupe existante.

Étapes de la cartographie des risques :

- identification des risques : le risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs du Groupe ou sa réputation ;

- évaluation du niveau de gravité du risque : les risques sont évalués selon deux critères, leur probabilité d'occurrence et leur impact ;
- analyse du niveau de maîtrise du risque : cette étape consiste à examiner les mesures de prévention et de protection existantes à date et à évaluer le niveau de maîtrise des risques potentiels.

Principaux risques identifiés au niveau du Groupe :

- Risque de non-respect de la réglementation

Les activités du Groupe sont soumises à de multiples lois et réglementations changeantes et de plus en plus contraignantes, relatives à la sécurité alimentaire, la protection des consommateurs, la nutrition, l'environnement, ou le droit de la concurrence.

Le Groupe veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires des pays où il opère, et prend les mesures qu'il considère appropriées pour s'assurer de ce respect. Outre une veille permanente afin d'identifier les différentes évolutions réglementaires, il développe par exemple des actions de sensibilisation à destination des collaborateurs concernés et poursuit des actions de formation.

- Risque produit

La confiance des consommateurs dans les marques du Groupe repose sur une matière première et un produit de qualité irréprochable. Le Groupe est donc particulièrement attentif à la sécurité alimentaire de ses produits. Le risque de contamination est principalement lié à des origines microbiologiques mais aussi à de possibles contaminants chimiques, allergènes ou corps étrangers et ce, aux différents stades de l'élaboration des produits, depuis la collecte du lait ou l'achat des matières premières jusqu'à la fabrication et le stockage des produits, ou leur distribution.

La politique qualité du Groupe couvre aussi bien les processus d'achat des matières premières, que de production et de distribution. Elle répond aux protocoles internationaux de diagnostic et de maîtrise de la sécurité alimentaire les plus rigoureux et est constamment mise à jour, notamment dans ses nouveaux métiers, comme la nutrition infantile ou le parapharmaceutique.

- Risque d'atteinte sérieuse à la réputation du Groupe

La réputation du Groupe et son image peuvent être, à tout moment, fragilisées par des événements défavorables portant atteinte à la notoriété de ses produits, ou par la diffusion non contrôlée d'informations préjudiciables dans les médias et les réseaux sociaux relatifs à ses activités, ses sites de production, ses marques, ses produits, leur composition et ses dirigeants.

Face à ce risque, le Groupe s'est doté d'un dispositif de gestion de crise qui a pour objectif de prévenir les crises et de réduire leurs impacts.

- Risque de volatilité des prix matières

Sur l'ensemble des marchés où il opère, le Groupe doit faire face à une volatilité croissante des prix des matières premières et de la cotation des produits industriels. Cette volatilité s'est accrue en Europe à partir de 2007, puis suite à l'arrêt en 2015 des dispositifs de régulation des marchés laitiers. Dans le cas d'une situation de marché fortement haussière, le Groupe pourrait ne pas pouvoir augmenter ses tarifs auprès des clients distributeurs dans la même proportion et dans les mêmes délais, ce qui pourrait impacter ses résultats.

Face à ce risque, le Groupe peut s'appuyer sur un portefeuille unique de marques internationales et locales reconnues sur leurs marchés.

- Risque d'arrêt d'un site stratégique

Certaines spécialités ou ingrédients stratégiques sont fabriqués ou transitent dans un nombre limité de sites, voire sur un site unique. La survenance d'un événement entraînant la destruction totale ou partielle de l'un de ces sites pourrait affecter significativement la production et la commercialisation de ces produits.

Le Groupe poursuit depuis de nombreuses années un programme de sécurisation de ses sites et de prévention des risques incendie avec le concours de ses assureurs et fixe à ses principaux sites industriels des objectifs d'amélioration visant à diminuer l'occurrence de ces risques. Le Groupe poursuit le développement d'une démarche de Plan de Continuité d'Activité en cas de sinistre majeur.

En outre, le Groupe a toujours traditionnellement pratiqué une politique prudente en matière de protection de ses actifs, de couverture de risques majeurs du type dommages aux biens, de pertes d'exploitation et de responsabilité civile.

- Risque sécurité des hommes

La santé et la sécurité des hommes et des femmes qui travaillent pour le Groupe sont une priorité. Pour améliorer constamment la sécurité au travail, le Groupe met en œuvre un programme international de mobilisation, de formation et de gestion : « la Sécurité, c'est notre affaire ! ». Un référentiel sert de guide à toutes les unités de production et l'affichage des 10 règles d'or véhicule sur tous les sites les messages de prévention. Outil central de ce programme, la visite de sécurité comportementale (VSC) permet de sensibiliser et de mobiliser toutes les parties prenantes : Direction, managers et opérateurs. En outre, un programme visant à protéger la sécurité des collaborateurs en déplacement a été développé.

- Risques financiers

- Risque de marché

Le Groupe est exposé à des risques financiers, tels que les risques d'évolution des taux d'intérêt, de change ou des cours des matières premières. Ceux-ci peuvent avoir un impact défavorable sur le chiffre d'affaires et les résultats financiers.

La politique du Groupe consiste à suivre et gérer ces expositions de manière centralisée et à n'utiliser des instruments dérivés qu'à des fins de couverture économique. Les opérations de marchés font l'objet de procédures strictes. Le risque de change est par ailleurs limité par la stratégie du Groupe visant à produire et commercialiser localement la plupart de ses spécialités.

- Risque de placement

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie, notamment bancaire, dans le cadre de sa gestion financière. La politique bancaire du Groupe a pour objectif de réduire ses risques en diversifiant les contreparties, en privilégiant la qualité de crédit de celles-ci et leur caractère liquide ainsi qu'en appliquant des limites à chacune d'elles.

- Risque de financement

Le Groupe a été amené ces dernières années à augmenter son endettement via des financements à court et long terme. Le financement du Groupe fait l'objet d'une politique visant à centraliser et diversifier ses sources de financement et à veiller au respect des covenants liés à ces financements.

Risque climatique

À court terme, le Groupe n'a pas identifié de risques financiers significatifs liés aux effets du changement climatique. Les risques associés au dérèglement climatique sont limités en raison des implantations géographiques des filiales. À date, les sites ayant identifié des risques potentiels s'y sont préparés en se dotant de plans de continuité d'activité et en réalisant des études spécifiques.

Afin de réduire progressivement ses émissions de gaz à effet de serre, SAVENCIA SA priorise les actions de réduction de ses consommations énergétiques et veille à ce que les nouveaux équipements soient moins émetteurs de GES.

- Risques de pertes de clients

La concentration de la grande distribution, client privilégié des circuits de grande consommation, accroît le risque de déréférencement lié au regroupement des ventes sur un nombre réduit de clients.

Afin de se prémunir contre un risque de déréférencement, le Groupe met en avant la force de ses marques, la qualité des services rendus et la rentabilité apportée à ses clients au travers d'une innovation régulière.

2.2 Cartographie des risques « Loi Sapin II »

La loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique de décembre 2016, dite loi Sapin II, impose l'établissement d'une cartographie détaillant les risques de sollicitations externes aux fins de corruption, notamment en fonction des zones géographiques dans lesquelles le Groupe déploie ses activités.

La cartographie des risques de corruption vise deux séries d'objectifs :

- identifier, évaluer, hiérarchiser les risques de corruption pour garantir un programme de conformité efficace et adapté ;
- informer la Direction et lui donner la visibilité nécessaire pour la mise en œuvre de mesures de prévention et de détection proportionnées aux enjeux identifiés.

2.3 Cartographie des risques « Loi sur le Devoir de Vigilance »

Conformément à la loi relative au Devoir de vigilance, le Groupe a établi une cartographie des risques spécifiques propre à identifier et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement, résultant des activités du Groupe et de celles des sociétés qu'il contrôle.

Cette cartographie a été complétée en 2018 d'un axe « Matières premières » visant à évaluer les principaux risques liés à nos filières d'approvisionnements.

De cette cartographie émane un Plan de vigilance dont le suivi des mesures et l'évaluation de l'efficacité s'effectueront par le biais d'indicateurs identifiés et ce, sous la supervision de la Direction Conformité.

2.4 Règlement Général Sur La Protection Des Données (RGPD)

Le Groupe a poursuivi sa mise en conformité au RGPD en 2018 en ayant élaboré l'ensemble du corpus réglementaire de niveau Corporate. L'implémentation du RGPD a commencé dans certaines filiales « test » et s'achèvera au second trimestre 2019. À l'issue, l'ensemble du Groupe sera mis en conformité au RGPD.

3. Modalités du contrôle

Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques (ERM) sont mises en place en tenant compte des valeurs du Groupe qui mettent en avant la subsidiarité et l'autonomie de ses unités, ainsi que de la cartographie des risques. La Société-mère contrôle l'activité de ses filiales au travers :

- des Directions d'Activité chargées de les animer et de les superviser ;
- de la Direction Financière chargée d'apprécier la pertinence des résultats et l'équilibre financier du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques du Conseil d'Administration assure le suivi de l'efficacité de ces contrôles, en s'appuyant sur les travaux de l'Audit interne et des commissaires aux comptes.

Dans le cadre d'un plan pluriannuel, le Département d'Audit interne, rattaché à la Direction Générale du Groupe, porte une appréciation sur la maîtrise du contrôle interne de chacune des entités, ainsi que des processus transverses de plus en plus présents dans le Groupe, s'appuyant pour cela sur le cadre de référence défini par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Les missions contribuent à apprécier les risques majeurs spécifiques à l'activité de chaque entité, en s'appuyant sur les cartographies des risques élaborées dans le cadre de la démarche ERM en cours de déploiement dans le Groupe. Le rapport établi à l'issue de la mission fait ressortir les points d'amélioration du contrôle interne. Les entités sont ensuite tenues d'établir et de déployer des plans d'actions visant à mettre en place les améliorations ainsi recommandées, et de rendre compte périodiquement de leur état d'avancement. L'avancement de ces plans d'actions est supervisé par les Directeurs d'activité, et fait l'objet d'un suivi annuel par le Département d'Audit interne.

Concernant l'information financière, le processus d'élaboration des comptes de chaque filiale repose sur :

- un plan de comptes unique qui s'impose à toutes les filiales ;
- un manuel de procédures comptables visant à harmoniser les politiques mises en œuvre dans ce domaine.

Sur ces bases, les filiales établissent des situations mensuelles qui se comparent à la même période de l'exercice précédent. Elles établissent également une prévision annuelle de résultats. La Direction

Financière du Groupe assure un suivi de l'activité et de ses résultats avec une présence active et un contrôle des informations reçues par les Directeurs Financiers de chaque activité.

Les comptes sociaux de chaque filiale et les informations supplémentaires nécessaires à l'établissement et aux retraitements des consolidations semestrielles et annuelles sont par ailleurs certifiés par les auditeurs externes de chaque filiale. La nomination de ces auditeurs est inscrite dans une politique d'harmonisation établie en liaison avec les commissaires aux comptes du Groupe. De plus les dirigeants de chaque filiale signent une lettre d'affirmation, à l'attention du Conseil d'Administration, sur la qualité et le contenu de leurs comptes.

Le processus d'élaboration des comptes consolidés repose sur un système informatisé permettant de centraliser les comptes sociaux ainsi harmonisés, de même que les informations supplémentaires nécessaires à l'élaboration de la consolidation.

Pour que ces opérations de consolidation soient assurées dans de bonnes conditions de contrôle interne, des procédures ont été établies et visent à garantir l'intégrité des données collectées au moyen d'un outil unique dont les accès sont strictement contrôlés. La fiabilité des traitements de consolidation et l'image fidèle des restitutions consolidées sont garanties par des procédures visant à séparer les tâches et à assurer la supervision des opérations.

Les commissaires aux comptes, dans le cadre de leurs diligences relatives à la vérification des comptes consolidés, procèdent chaque année à un examen des procédures mises en place pour l'établissement de ceux-ci et formulent les recommandations qu'ils estiment nécessaires. Ces remarques sont prises en compte pour améliorer régulièrement nos procédures existantes.

5 ATTESTATION DU DIRECTEUR FINANCIER

ATTESTATION DU DIRECTEUR FINANCIER

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes 2018 figurant dans ce rapport financier sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion figurant en page 3 de ce rapport financier, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Viroflay, le 18 avril 2019

Olivier de Sigalony
Directeur Financier